

Patronymes, frontières et migrations entre Hautes Cévennes et Bas Languedoc

Rapport final
Appel d'offre « Frontières culturelles »
direction du patrimoine ethnologique
Ministère de la Culture
Septembre 1995

Pierre Darlu, Josef Smets

avec les collaborations de :
Jean Pierre Bocquet-Appel, Anna Degioanni, Joëlle Hochez,
Bruno Mourrieras, Jacques Ruffié

Unité INSERM U155, Epidémiologie génétique,
case 7041, Université Denis Diderot-Paris VII
2, Place Jussieu,
75251 PARIS Cedex 05
tel : 44 27 50 56
fax : 44 27 69 72
e-mail : darlu@ccr.jussieu.fr



Sommaire

Sommaire	
A - Introduction	3
B - L'aire géographique	5
C - Les sources	7
D - Les patronymiques	9
I - Les données	9
II - Méthodes et Résultats	12
1) Analyses des distances patronymiques	12
a) Définitions	12
b) Analyses en composantes principales	12
c) Analyse des plus proches voisins (NJ) avec bootstrap	15
d) Anamorphose cartographique par la méthode des sites mobiles	21
2) Analyse de « Wombling »	25
3) les flux migratoires	26
III - Les patronymes cévenols dans l'espace français.	29
E - Les prénoms	31
F - Conclusions	41
G - Bibliographie	42
H - Annexes	43
I - Exemples de document et son traitement par KLEIO	45
II - Quelques données démographiques	47
1) 1843-1862	47
2) 1890-1940	59
III - Liste des patronymes présent dans au moins 3 localités en P1 e P2.	61
1) par ordre alphabétique	61
2) par ordre de fréquences décroissantes.	64
3) Liste et fréquence des patronymes présent simultanément en période P0, P1 et P2 sur au moins une des 23 localités	67
IV - Liste des 15 premiers prénoms par communes	70



A - Introduction

Les frontières dans l'espace social et culturel ne se projettent que rarement sans ambiguïté dans l'espace géographique. Les migrations des hommes au cours de l'histoire et les fluctuations des idées et des faits culturels au gré des événements en sont les explications essentielles. Deux forces contradictoires au moins peuvent brouiller les cartes. L'une est une force stabilisatrice et résulte de la transmission de génération en génération des faits culturels et sociaux. L'autre est une force de changement et provient aussi bien de l'innovation volontaire que de modifications coercitives.

L'étude des patronymes fournit une première approche pour l'établissement objectif de ces frontières et la description de ces forces. En effet, comme le souligne Zonabend (1977), « le patronyme est à la fois le signe d'identification à l'espace de référence du groupe, marque l'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence [...] Le patronyme sous-tend à la fois un champ parental et un champ territorial ». Donc, tout à la fois parce qu'il se transmet de manière stable de père en fils et parce qu'il présente une spécificité perceptible jusqu'au niveau cantonal ou communal, le patronyme constitue un bon indicateur de la stabilité et de la mobilité des hommes. L'analyse de la distribution des patronymes et de son évolution au cours du temps permet ainsi de distinguer entre les zones-frontières, qui dressent une barrière entre les hommes, et les zones de transition où la migration des hommes et les échanges se donnent libre court.

Une deuxième approche consiste à porter son regard sur la distribution des prénoms. En effet, le choix du prénom se fait toujours en fonction de considérations sociologiques, idéologiques, linguistiques. L'analyse spatiale des distributions des prénoms permet donc de révéler d'éventuelles fractures religieuses ou sociologiques et d'en suivre les fluctuations au cours de l'histoire.

Une telle méthodologie est totalement appropriée à l'étude d'une région comme les Cévennes. On connaît les particularismes de cette région qui en fondent l'unité, mais on connaît également les cloisonnements multiples qui la divisent, cloisonnements qui ne se juxtaposent que rarement et qui font intervenir tout à la fois des déterminants géographiques, administratifs, religieux, culturels, économiques. Ces nombreux clivages expliquent pourquoi il est si difficile de définir les Cévennes autrement que comme un espace, entre Lozère et plaine languedocienne, où se situent des montagnes appelées Cévennes. Au point que l'on peut se poser la question de savoir s'il est raisonnable de parler de Cévennes à propos d'une région qui, historiquement, n'a jamais existé. Il est vrai qu'en 1790 on songea de créer un département des Cévennes, mais ce projet ne vit jamais le jour. La donnée fondamentale de cette nébuleuse entité est la Guerre des Camisards (1702-1705) à la suite de laquelle s'est formée, petit à petit, l'idée d'une région, mais seulement dans la

tête des habitants et dans celle des observateurs étrangers, voire au sein du pouvoir royal qui combattait, avec douze mille dragons, les adeptes de la « religion prétendue réformée ». Au gré du temps et selon les observateurs, la région cévenole adopte une étendue fort variable. Il est par conséquent difficile de déterminer les limites d'une région qui n'a jamais existé. Mais ces incertitudes ne veulent pas dire que les Cévennes sont pure fiction, au contraire, car, actuellement, elles sont assurément plus présentes dans les esprits qu'au 18^e siècle.

Dans ce travail, l'objectif précis est de délimiter les grandes zones découpant l'aire géographique cévenole à l'aide de la méthode patronymique et par l'étude des prénoms, de mesurer la stabilité ou l'instabilité historique de ces limites provoquée par les mouvements des hommes, aussi bien à l'intérieur des Cévennes qu'entre les Cévennes et les grands centres urbains, ou capitales régionales, qui les entourent. Si le principe de la méthode est simple, comme on le verra, sa mise en place reste complexe et se réalise par de multiples approches différentes, le plus souvent issues de méthodes quantitatives souvent développées en génétique des populations.

Dans ce rapport, après avoir présenté les raisons du choix géographique de l'aire d'étude, nous décrirons séparément le matériel sur les noms et celui sur les prénoms, en développant chaque fois les différentes méthodes d'analyse. Nous tenterons ensuite une conclusion. Dans une synthèse, qui dépasserait l'objet de ce rapport, elle sera mise en perspective au travers d'une approche plus systémique, incluant des informations historiques, ethnologiques, démographiques.

B - L'aire géographique

La délimitation de l'aire géographique étudiée (figure B.1) repose sur des hypothèses formulées *a priori* concernant l'existence de frontières traversant les Cévennes et les régions qui les bordent et dont on pense qu'elles ont pu influencer sur le mouvement des hommes. Le but de ce travail est en effet de contrôler si de telles frontières correspondent à une réalité mesurable.

L'une de ces frontières est purement administratif. Le coeur des Cévennes est, en effet, le point de convergence de quatre départements (Aveyron, Gard, Hérault, Lozère). C'est pourquoi une première délimitation retenant au moins une partie de chacun de ces départements nous a paru s'imposer, dans la mesure où ces découpages administratifs issus de la révolution entérinent, de fait mais non sans contestations parfois, une histoire qui est celle des sociétés cévenoles avant la période révolutionnaire.

Du point de vue hydro-orographique, l'aire retenue se place aux sources des bassins du Gard, de l'Hérault et du Tarn, trois vallées pouvant drainer les hommes dans des directions divergentes et qui, en fait, s'organise autour du Mont Aigoual, avec, sur les périphéries, les Causses au Nord et à l'Ouest (Causse Méjean, Causse Noir, Causse du Larzac), les Montagnes du Lingas et de la Fage au Sud, les Corniches des Cévennes au Nord, le bassin d'Alès à l'Est.

Pour éviter que nous échappent les mouvements d'émigration rurale consécutifs au développement de l'industrialisation de la fin du XIX^{ème} siècle et qui se manifeste par l'attraction vers les moyennes et les grandes métropoles, il nous a paru également nécessaire d'inclure, dans le terrain d'enquête, les métropoles encerclant la région étudiée : Mende, Alès (dite « capitale des Cévennes »), Nîmes, Montpellier, Béziers, Lodève, Millau. Nous les dénommerons par la suite les 7 agglomérations périphériques (7AP).

Le désir d'inclure dans l'aire d'enquête une frontière religieuse séparant les régions à dominante catholique des régions à dominante protestante a conduit à une extension vers l'Aveyron, le Sud de la Lozère et vers l'Ouest de l'Hérault. Cette frontière religieuse passe approximativement par la Corniche des Cévennes, le Mont Aigoual pour redescendre les Montagnes du Lingas, le Causse du Larzac et englober la plaine du Languedoc. Pour la frontière religieuse entre Languedoc catholique et celui des Protestants, on peut consulter Poton et Péronnet (1994) et le mémoire de maîtrise réalisé dans le cadre de notre projet pluridisciplinaire sous la direction de Péronnet.

Par commodité, et bien que cela constitue un évident abus de langage, nous appellerons cette région, volontairement choisie comme hétérogène, sous le terme de « Cévennes ». Cette aire (figure B.1) couvre 34 communes dont 7 inclus les villes précitées (7AP) :

Lozère : Barre des Cévennes, Florac, Mende, Meyrueis, Pont de Montvert, Saint-Enimie, Saint Germain de Calberte, Le Rozier (qui n'est pas chef-lieu de canton) ;
Aveyron : Cornus, Millau, Nant, Peyreleau (ou Peyrelau, sur l'autre rive de la Jonte par rapport à Le Rozier, à la confluence du Tarn) ;
Gard : Alès, Alzon, Anduze, Lasalle, Nîmes, Saint André de Valborgne, Saint Hippolyte du Fort, Saint Jean du Gard, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Le Vigan ;
Hérault : Aniane, Béziers, Claret, Le Caylar, Ganges, Lodève, Les Matelles, Montpellier, Saint Martin de Londres.



FIGURE B.1. Région étudiée (trait épais) avec les limites des cantons et les limites départementales (trait fin). En hachures, les cantons dont le chef-lieu a été considéré séparément (les 7 AP)

C - Les sources

Les données sont constituées des patronymes de toutes les naissances enregistrées dans chaque commune de l'aire considérée. Ces informations permettent de calculer la fréquence de chacun des patronymes par commune. Cependant la totalité de ces informations n'a pas été exploitée ici. En effet, pour éviter des problèmes consécutifs à des effectifs trop faibles dans certaines communes où le nombre de naissance peut ne pas dépasser la dizaine en une génération, il a semblé préférable de ne retenir que les fréquences patronymiques des chefs-lieu de canton, en ajoutant cependant la commune de Le Rozier (Lozère) situé face au chef-lieu de canton de Peyrelau (Aveyron) sur l'autre rive de la Jonte, dans un autre département. Comme le but de ce travail est d'éviter des découpages *a priori* qui supposeraient des frontières pré-établies (comme la frontière cantonale), nous n'avons pas travaillé sur une unité qui recouvrirait l'ensemble du canton mais sur le seul chef-lieu.

C'est donc un ensemble de 34 localités, ou seulement de 27, 24 ou 23 si l'on se restreint aux Cévennes sans les 7 agglomérations périphériques (AP), qui est exploité par différentes analyses.

Afin de retrouver les plus anciennes traces de divisions qui partagent les Cévennes au XIX^e siècle, nous avons utilisé les patronymes déclarés de l'ensemble des naissances survenues dans chacune de ces localités, dans la période entre 1843 et 1940. Les données ont été regroupées en trois périodes :

P0 : de 1843 à 1862 P1 : de 1890 à 1915 P2 : de 1916 à 1940

Seules les données pour les périodes P1 et P2 sont exhaustives sur l'aire considérée. Elles proviennent des registres patronymiques de l'I.N.S.E.E. Ces registres ont été « nettoyés », afin d'homogénéiser autant que possible les écritures (avec ou sans « - » après « Saint » par exemple). Il n'en reste pas moins que de tels fichiers doivent comporter à la fois des naissances non enregistrées, et des erreurs de saisies. Toutefois, ces erreurs doivent cependant être limitées, si l'on en juge par notre expérience sur plusieurs villages des Pyrénées où le fichier de l'INSEE a pu être comparés directement avec le registre des naissances, sans montrer de divergences importantes.

Les données pour la période P0 ont été relevées sur les tables décennales des naissances de chaque commune. Ces documents sont conservés dans les Archives départementales (Aveyron, Lozère, Gard et Hérault). Ces données ne sont disponibles actuellement que pour 24 cantons (incluant Lodève). Il manque donc les cantons de Alzon, Le Caylar, Le Rozier et Trèves. Le type de ces sources nous a imposé son propre découpage, celui de 1843 à 1862, à l'exception des communes de Lodève et Les Matelles (1843-1852), ainsi que Saint Martin de Londres et Claret (1853-1862). Donc, à la différence des données des périodes P1 et P2, elles ne recouvrent qu'une période de 20 ans. Cette différence justifie des traitements séparés des données des périodes P1 et P2.

P0 : 23 cantons (patronymes)
23 cantons + Lodève (prénoms)

P1 et P2 : les 23 cantons de P0
27 cantons (sans les AP)
34 cantons (27 + 7 AP)

Les tables décennales constituent une source excessivement succincte et ne contient que le patronyme, le ou les prénoms et la date de naissance de chaque individu. Généralement, les enfants naturels sont distingués, de même lorsque les pères les ont reconnus. Les documents ont été enregistrés sous KLEIO, logiciel conçu par le Max-Planck-Institut für Geschichte à Goettingen spécialement pour le travail en sciences historiques. Sans vouloir entrer dans le détail, il importe de souligner que toutes les informations ont été saisies sans codage, le document est, par conséquent, maintenu dans son état original et, de ce fait, conservé sur support informatique. Constatation apparemment banale, mais importante malgré tout, car notre travail contribue à la sauvegarde des archives, puisqu'on peut les interroger dorénavant à l'écran sans toucher au document. En annexe I, on trouvera la copie d'une page d'un document, ainsi qu'un exemple de saisie avec KLEIO (voir bibliographie).

Les tables décennales des mariages et décès n'ont pu être prises en compte à cause du calendrier restreint et des limites du financement pour notre projet. La restriction aux seules tables décennales des naissances ampute sérieusement le travail en démographie historique sur la population cévenole et languedocienne, constat d'autant plus regrettable qu'une étude de cette ampleur soutenue par l'outil informatique depuis le début n'a jamais été réalisée jusqu'à présent. Certes, avec la série des naissances, nous disposons d'une première masse d'informations démographiques (voir annexe H.II), mais celle-ci prendrait toute sa signification avec l'adjonction des mariages et décès, ce qui permettrait d'effectuer la reconstitution automatique de toutes les familles et, partant, de réaliser une étude démographique complète sur la population en question. Nous donnera-t-on les moyens ultérieurement?

Puisque nous sommes dans le registre des restrictions, parlons de la qualité des sources. La saisie a été effectuée à partir de copies de microfilms. Ces derniers n'ont pas toujours été développés avec soin si bien que de nombreux passages ont été difficiles à décrypter. Il faut y ajouter également la qualité de l'écriture elle-même ainsi que le soin que le fonctionnaire de l'époque apportait à la transcription de l'état civil. On peut se demander s'il a copié tous les prénoms par exemple ou, autre information capitale, s'il a signalé tous les enfants naturels. Cette dernière question m'a amené à ne pas enquêter sur le taux d'illégitimité dans les communes, en attendant de vérifier cette information dans les sources. Par ailleurs, il n'est pas rare que le fonctionnaire écrive le patronyme de différentes manières. Par exemple Agulhon, Agullon, Aguillon, Agullion, etc. ou Teissier, Taissier, Teissière, Teissières. Ces variations orthographiques restent difficiles à interpréter car elles ne sont pas nécessairement fortuites ou dues à la négligence mais peuvent aussi bien retracer des différenciations géographiques ou familiales. Ces variations d'orthographe qui ont pu apparaître en P0 ont d'ailleurs pu être conservées dans les périodes suivantes P1 et P2. Cette observation sur l'orthographe s'applique également aux prénoms. Par contre, moins nombreuses sont les erreurs au niveau des dates, ce qui a permis de préparer les données en vue d'une statistique générale sur le mouvement annuel des naissances, ainsi que sur la répartition des conceptions sur les douze mois de l'année (voir annexe H.II).

D - Les patronymes (1890-1940)

I - Les données

Sur l'ensemble des périodes et des localités, on observe un total de 28202 patronymes différents (tableau D.1). Ce nombre recouvre une réalité complexe, à la fois parce que beaucoup de ces patronymes n'ont pas véritablement une origine cévenole - c'est le cas de patronymes trouvés dans les grandes villes- et parce qu'une bonne proportion (environ la moitié) des patronymes ne sont présents que par l'enregistrement d'une seule naissance (patronymes uniquement représenté). Dans ce dernier cas, il s'agit soit d'une variante orthographique rare d'un nom plus fréquent soit d'un patronyme extérieur aux Cévennes.

Sur les 34 points de l'aire d'étude, on observe 14719 patronymes différents en P1, 21102 en P2, tandis que si l'on se focalise sur les seules 27 localités pour mieux cerner les patronymes véritablement cévenols, le nombre de patronymes différents tombe à 2447 (P1) et 2581 (P2). Comme on le voit dans le Tableau D.1, le nombre de patronymes augmente largement entre les deux périodes, mais du fait essentiellement des 7 agglomérations périphériques. Si l'on s'en tient aux seuls 27 localités, on observe une stagnation effective du nombre de patronymes.

Si l'on se réfère à la période P0, on observe un nombre plus élevé de patronymes pour cette période que pour les suivantes : 3044 en P0, contre 2374 et 2516 en P1 et P2 respectivement. Il s'agit ici des 27 localités moins Alzon, Le Caylar, Le Rozier, Trèves. Ce fait est d'autant plus marqué que P0 ne recouvre qu'une période de 20 ans au lieu de 25 pour les suivantes. Il est donc évident que la richesse patronymique des Cévennes, du moins pour ces 23 localités, mais on peut extrapoler sans risque à l'ensemble des 27 localités, s'est appauvrie au cours du XIX^{ème} siècle. Cela est vrai que l'on regarde l'ensemble des patronymes ou seulement ceux qui sont représentés par plus d'une naissance (éliminant ainsi les variations orthographiques uniques et les patronymes de nouveaux arrivants) : 2126 patronymes en P0, 1276 en P1, 1408 en P2. Non seulement la richesse patronymique diminue globalement, mais aussi le stock de patronymes présent en période P0 « fond » rapidement au cours du temps. Des 918 patronymes représentés par une seule naissance en P0, il n'en reste plus que 118 en P1. Des 2126 patronymes attestés par plusieurs naissances en P0, il n'en reste plus que 1089 en P1. On trouvera la liste des patronymes dont la présence est attestée de manière continue entre 1843 et 1940 en annexe. Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse du nombre des naissances enregistrées entre P0 et P1 (réduction des 2/3), mais aussi sans doute à la différences entre les sources. Il n'est pas impossible que les tables décennales (P0) reproduisent des variations orthographiques qui se sont trouvées homogénéisées dans les périodes suivantes (P1 ou P2).

	P0 (1843-1862)	P1 (1890-1915)	P2 (1916-1940)
ENSEMBLE 23 LOCALITES			
Patronymes uniques	918	1098	1107
variation avec P0 ou P1*		+ 797 - 800	+ 849 - 801
Patronymes multiples	2126	1276	1408
variation avec P0 ou P1*		+ 370 - 1037	+ 482 - 390
ENSEMBLE 27 LOCALITES			
Patronymes uniques		1137	1143
variation par rapport à P1*			+ 869 - 836
Patronymes multiples		1310	1438
variation par rapport à P1*			+488 - 388
ENSEMBLE 34 LOCALITES			
Patronymes uniques		7255	10363
variation par rapport à P1*			+ 8263 - 4520
Patronymes multiples		7464	10739
variation par rapport à P1*			+4174 - 1537

* Nombre de nouveaux patronymes (+) et de patronymes disparus (-) par rapport à la période précédente P0 ou P1. Nombre total de patronymes différents sur l'ensemble des périodes : 28202.

TABLEAU D.1. Evolution historique du nombre de patronymes de 1843 à 1940 selon les aires géographiques et selon qu'il s sont représentés par une seule naissance ou par plusieurs.

On trouvera en annexe H.III la liste des patronymes par ordre alphabétique et la liste par ordre de fréquence. Plusieurs paramètres sont donnés par patronymes :

— le nombre de localité où l'on trouve le patronyme (L1 pour la période P1 et L2 pour la période P2).

— les fréquences f_1 et f_2 du patronyme établies sur l'ensemble des 27 localités en P1 et P2 respectivement.

— la variance standardisée des fréquences du patronyme observées dans les 27 localités, ou variance de Wahlund, égale à : $Fst1 = \text{var}(f_1)/(f_1(1-f_1))$, en P1, $Fst2$, en P2. La variance $\text{var}(f_1)$ est estimée sur les 27 localités. La standardisation se fait sur la variance de la fréquence du patronyme calculée sur l'ensemble des 27 points. Un Fst de 1 signifie donc une fréquence du patronyme identique dans toutes les localités, alors qu'une faible valeur de Fst signifie que le patronyme se trouve très élevé dans certaines localités par rapport à d'autres.

Les listes des patronymes présents dans au moins 3 localités différentes, à la fois en P1 et en P2 ($L1$ et $L2 \geq 3$), sont également données en annexe. Si l'on resserre davantage cette contrainte en recherchant les patronymes présents dans au moins 6

localités ($L1$ et $L2 \geq 6$), le nombre de patronyme tombe à 126 en période P1 et à 105 en P2.

Il est clair que ce mode de sélection draine des patronymes dont la fréquence élevée en Cévennes ne reflète que leur ubiquité au niveau de la France entière. C'est le cas des Durand et Martin. Bertrand, tête de liste, reste cependant un patronyme très localisé dans le Languedoc, même s'il n'a pas une spécificité cévenole prononcée. Le cas de Fabre est exemplaire, comme l'illustre la carte de la figure D.1. Ce patronyme a une répartition clairement centrée sur le Languedoc et, plus particulièrement, sur les Cévennes. L'augmentation des naissances Fabre se fait, entre 1890-1915 et 1916-1940, le long du couloir rhodanien, vers Toulouse, Bordeaux, Lille et Paris.

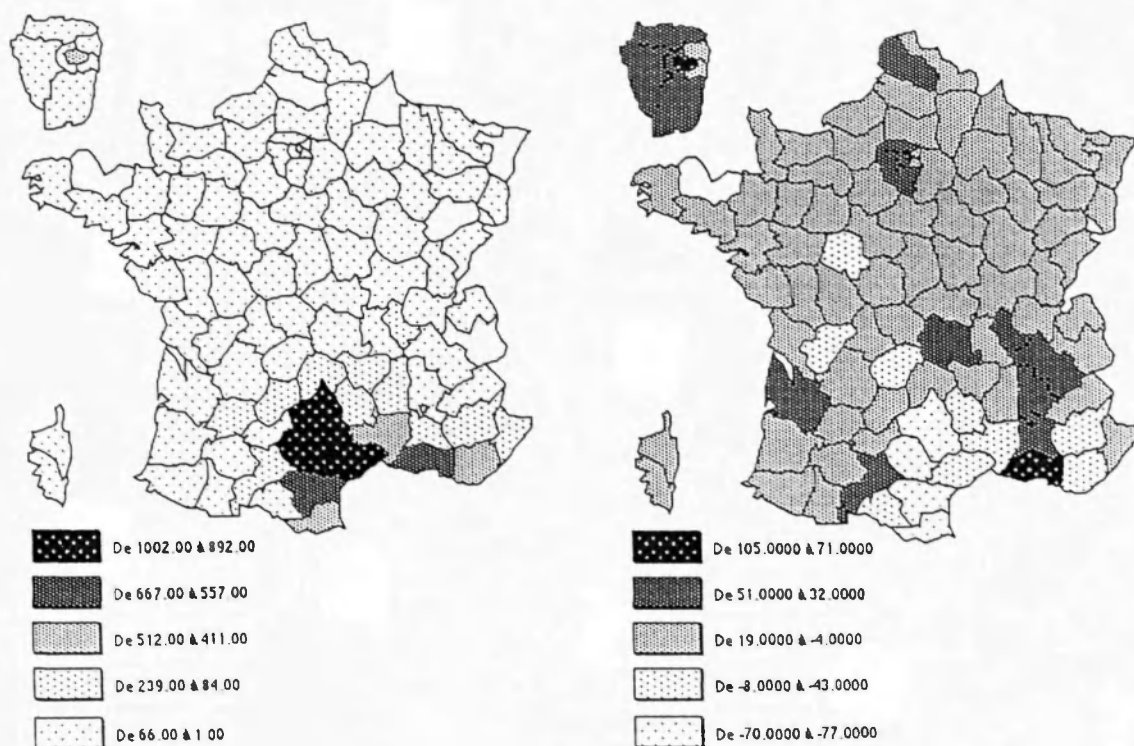


FIGURE D.1. Distribution du nombre des naissances FABRE survenues entre 1890 et 1940 et variation du nombre de ces naissances entre 1890-1915 et 1916-1940.

II- Méthodes et résultats

1- Analyses des distances patronymiques

a - Définitions

Les fréquences des différents patronymes ont été calculées pour chacune des localités géographiques, puis ces fréquences ont été comparées entre localités prises deux à deux. Deux localités ayant eu beaucoup d'échanges réciproques résultant du mouvement des hommes auront des « profils » patronymiques très voisins. Les patronymes les plus fréquents dans l'une des aires sont alors également les plus fréquents dans l'autre. En revanche deux aires géographiques ayant peu de contacts auront des profils très différents. Dans ce cas, les patronymes fréquents dans l'une ne se retrouvent pas, ou faiblement, dans l'autre.

Cette comparaison de profils peut se traduire sous forme d'un indice standardisé dit « indice d'isonymie », compris entre 0 et 1 et calculé de la façon suivante :

$$\phi_{ij} = \frac{\sum_k p_{ik} p_{jk}}{[\sum_k p_{ik}^2 \sum_k p_{jk}^2]^{1/2}}$$

où p_{ik} représente la fréquence du k ième patronyme dans la localité i . Deux aires « patronymiquement » très proches auront un coefficient élevé, deux localités « patronymiquement » éloignées auront un indice faible.

L'indice d'isonymie a la structure d'un coefficient de corrélation et la matrice des indices d'isonymie peut faire l'objet de diverses analyses, tout comme sa transformée en matrice de distances (par exemple : $(1 - \phi)^2$).

Nous en montrerons quelques unes des analyses, parmi celles qui apportent le plus d'informations :

- analyses en composantes principales
- analyse des plus proches voisins (Neighbor-joining) avec bootstrap ;
- distorsion de l'espace géographique.

b - Analyses en composantes principales

Ces méthodes consistent à résumer l'information apportée par l'ensemble des corrélations entre les distributions patronymiques des localités prises deux à deux (les indices d'isonymie). Cette information est représentée dans un espace réduit, ici un espace à trois dimensions. Chacune des localités se situent alors sur un graphique où les deux dimensions perpendiculaires (axes des x , y et z) représentent les deux *facteurs* indépendants expliquant au mieux la diversité patronymique entre localités. La figure D.2 montre l'analyse en composantes principales de la distribution des patronymes dans les 34 localités (figure D.2A) ou dans les 27 localités (sans les 7AP, figure D.2B).

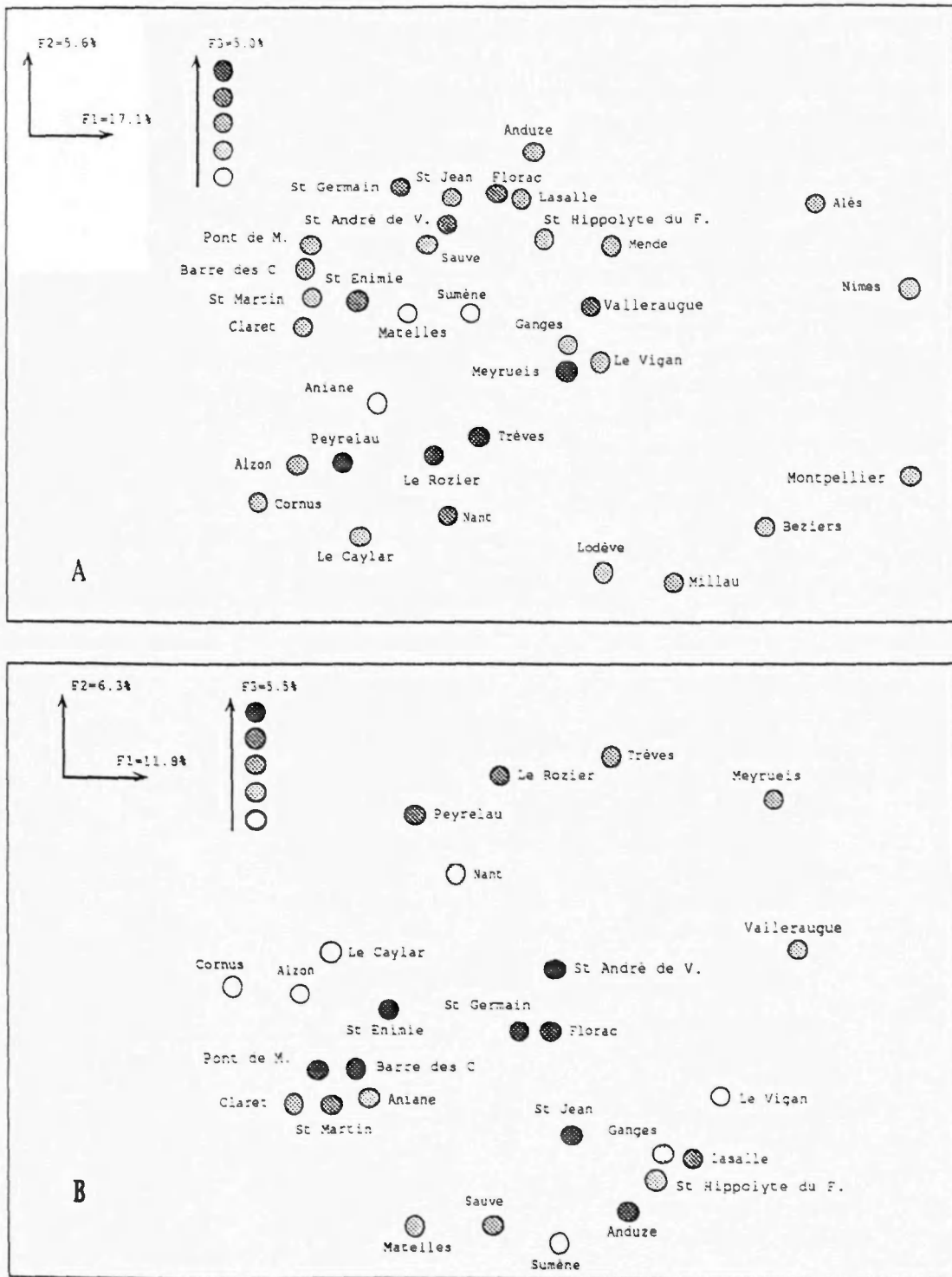


FIGURE D.2. Analyses en composantes principales de la distribution des fréquences des patronymes (2522 patronymes, période 1890-1915) présents dans au moins une des 27 localités des Cévennes. Analyses sur 34 localités (A) ou seulement 27 (B), sans les 7 agglomérations périphériques. (7AP).

Sur ces figures sont représentés les 3 premiers facteurs, le troisième, perpendiculaire aux précédents, étant indiqué par une échelle de teinte.

L'analyse porte sur les patronymes présents dans au moins une des 27 localités). Les patronymes que l'on ne retrouve que dans les 7AP ne sont donc pas pris en compte. La justification d'une telle sélection est que seule nous intéresse la différenciation à l'intérieur des Cévennes. Cela revient à considérer, dans la figure D.2A, que ces 7AP sont constituées d'une composante originaire des Cévennes, la seule qui nous intéresse, et d'une autre qui lui est étrangère parce que provenant d'autres régions et qui n'est pas prise en compte.

La première de ces analyses reproduit correctement, en première approximation, les positions respectives des 7 AP dans l'espace géographique. Leur position est déterminante dans cette représentation. En effet, on observe qu'elles se distribuent selon une courbe continue, dans l'ordre : Mende, Alès, Nîmes, Montpellier, Béziers, Millau et Lodève. Cette disposition parabolique sur les deux premiers axes suggère un effet « Guttman », signalant donc une sorte de continuité patronymique, par corrélation de proximité, de proche en proche. Ainsi, Mende est plus proche d'Alès que de Nîmes, Alès plus proche de Mende et Nîmes que de Montpellier etc. Mende et Lodève restent les localités les plus proches des localités intérieures aux Cévennes. De ce fait, les autres localités se disposent en fonction des relations qu'elles entretiennent avec les 7AP. On peut distinguer :

- groupe Sud-Ouest formé du Caylar, Cornus, Alzon et Nant, proches de Lodève et Millau ;
- un groupe Nord-Ouest qui s'éloigne légèrement du précédent pour se tourner vers Mende progressivement : Peyreleau, Le Rozier, Trèves, Meyrueis. Surtout distinct sur le troisième facteur.
- dans l'espace Sud-Est, on peut distinguer un groupe avec Aniane, Matelles, Sumène, bien distinct sur le troisième facteur, puis Claret, Saint-Martin, Ganges et Le Vigan, regroupés sur le deuxième facteur et occupant, comme les autres localités de ce groupe, le centre du nuage de point.
- un groupe Nord et Nord-Est se développe, parallèlement au déplacement de Mende vers Alès, depuis Saint-Enimie jusqu'à Lasalle en passant par Pont de Montverts, Barre des Cévennes, Saint Germain, Florac, puis Saint Jean, Anduze et Saint-Hippolyte.
- plusieurs localités occupent des positions intermédiaires :
 - Saint André de Valborgne, sur le Gardon, a une position géographique et orographique qui le tourne plutôt vers le Bassin d'Alès, par l'intermédiaire de Saint Jean du Gard, Lasalle et Saint Hippolyte du Fort. Il possède cependant des relations patronymiques orientées tout autant vers les cantons au Nord de la Corniche des Cévennes, comme Saint-Germain ou Florac, que vers le Sud-Est vers Saint Jean et Lasalle.
 - Valleraugue, sur le versant Sud du Mont Aigoual, au bord de l'Hérault coulant vers le Sud n'est pas sous l'influence patronymique exclusive des cantons du Sud (Le Vigan, Sumène, Ganges), mais semble avoir une position également proche de Meyrueis, de Mende et de Saint André.

Cette analyse montre que les 7AP expliquent l'essentiel de la variabilité patronymique et donc occultent les structures plus fines, moins variables, qui peuvent exister entre les autres localités. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de focaliser sur les relations patronymiques à l'intérieur même des Cévennes, sans prendre en compte ces 7AP.

Dans ce cas, on retrouve plus clairement les relations géographiques entre localités (figure D.2B). Bien que les trois premiers facteurs ne représentent pas plus de 26.4% de la variance totale, ils distinguent cependant clairement

i) le groupe formé de Peyrelau, Le Rozier, Meyrueis, Trèves et Valleraugue, alors que ce groupe n'était que peu homogène dans l'analyse précédente;

ii) un groupe de localités du Sud, formé d'une part de Claret, Saint Martin et Aniane et, de l'autre de Matelles, Sauve, Aniane, Sumène, Ganges, Le Vigan ;

iii) un groupe formé de Nant, Cornus Le Caylar et Alzon ;

iv) un groupe constitué d'un continuum sur les deux premiers facteurs allant de Saint-Enimie, puis à Pont de Montvert et Barre des Cévennes et se prolongeant vers Saint-Germain, Saint-André, Florac et, plus au Sud vers Saint-Jean, Anduze, Lasalle et Saint Hippolyte.

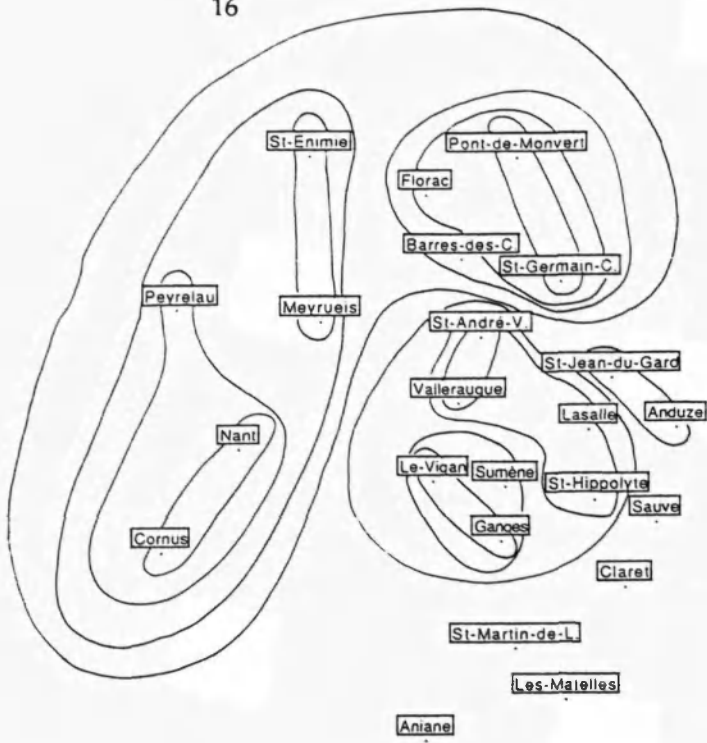
Dans cette représentation en arcs de parabole Saint Hippolyte sert de transition entre les groupes iv) et ii), Valleraugue entre le groupe i) et ii).

Les patronymes qui contribuent le plus à la diversité sur ces trois premiers axes sont Bertrand, Coulet, Durand, Martin, Roux. Il s'agit donc de patronymes à la fois ubiquistes (Durand, Martin) et fréquents en Languedoc (Roux, Coulet, Bertrand, mais aussi Martin). Leurs variations sont donc contrastées entre les différentes localités.

c - L'analyse des plus proches voisins (NJ) avec bootstrap

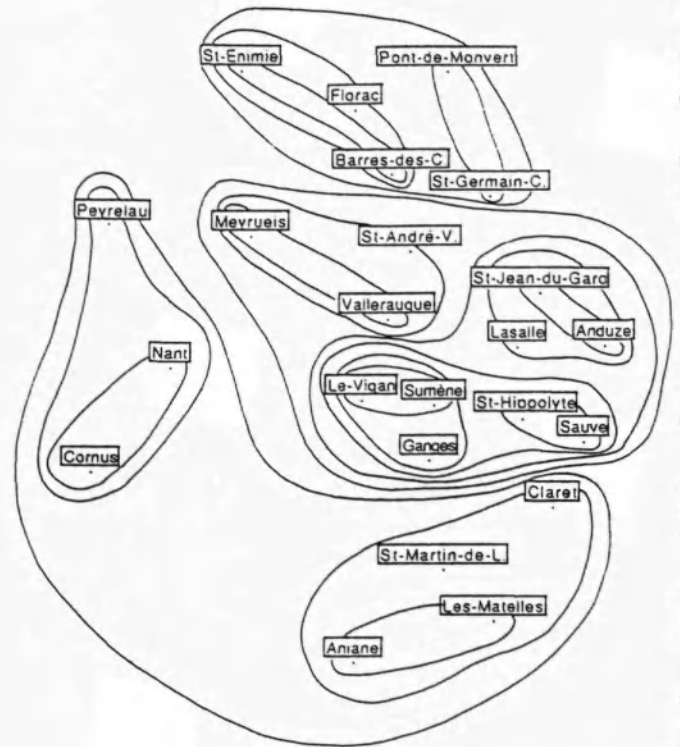
Les matrices de distances entre les 23 localités pour les périodes P0, P1 et P2 et celles entre les 27 localités pour la période P1 et P2 ont fait l'objet d'analyses par la méthode des plus proches voisins (Neighbor-Joining, Saitou et Nei, 1987). Cette méthode consiste à rechercher, par agglomérations successives, les entités qui sont les plus proches entre elles (voir, par exemple, Darlu et Tassy, 1993).

Pour estimer la robustesse des regroupements obtenus, il a été procédé à une analyse de bootstrap sur 1000 répétitions. Cela consiste à recalculer 1000 fois une matrice de distance calculés sur 3044 patronymes (pour la période P0 par exemple) tirés au hasard avec remise, dans l'ensemble des 3044 patronymes. Le résultat est de donner un poids variable à chaque patronyme. La méthode du NJ est ensuite appliquée à chacune des 1000 matrices ainsi générées, conduisant à 1000 arbres qui peuvent, évidemment, présenter des discordances dans leur organisation hiérarchique. Pour mesurer ces discordances, on attribue un pourcentage à chacun des regroupements entre cantons. Ce pourcentage correspond au nombre de fois, sur les 1000 répétitions effectuées, où un regroupement a été obtenu. Un regroupement de 100% signifie donc qu'il a été retrouvé pour tous les tirages aléatoires de patronymes. Un pourcentage plus faible, 90% par exemple, signifie que le regroupement en question ne se retrouve que dans 900 parmi les analyses effectuées. On peut considérer un pourcentage inférieur à 90% comme « faible ».



1

2



3

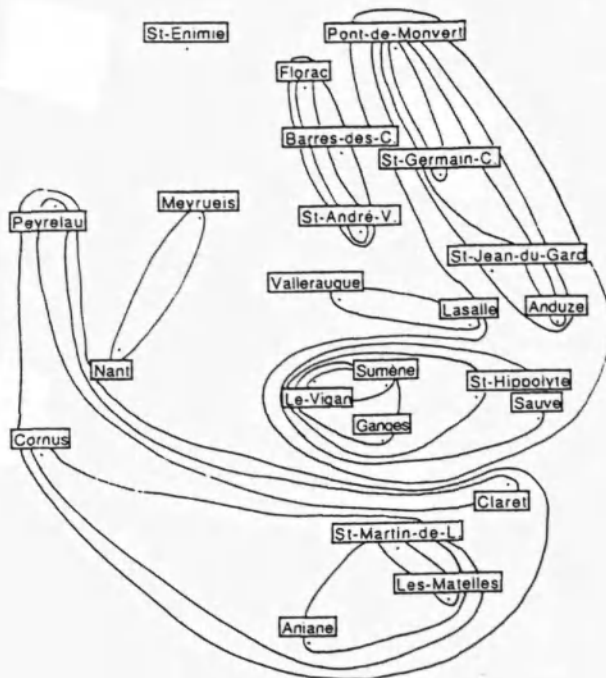


FIGURE D.3A. Regroupements géographiques des 23 localités en fonction des valeurs de bootstrap (1000 répliquations) — : 95% ; --- : 90%. (1) pour la période P0 et (2) pour la période P1, (3) pour la période P2.

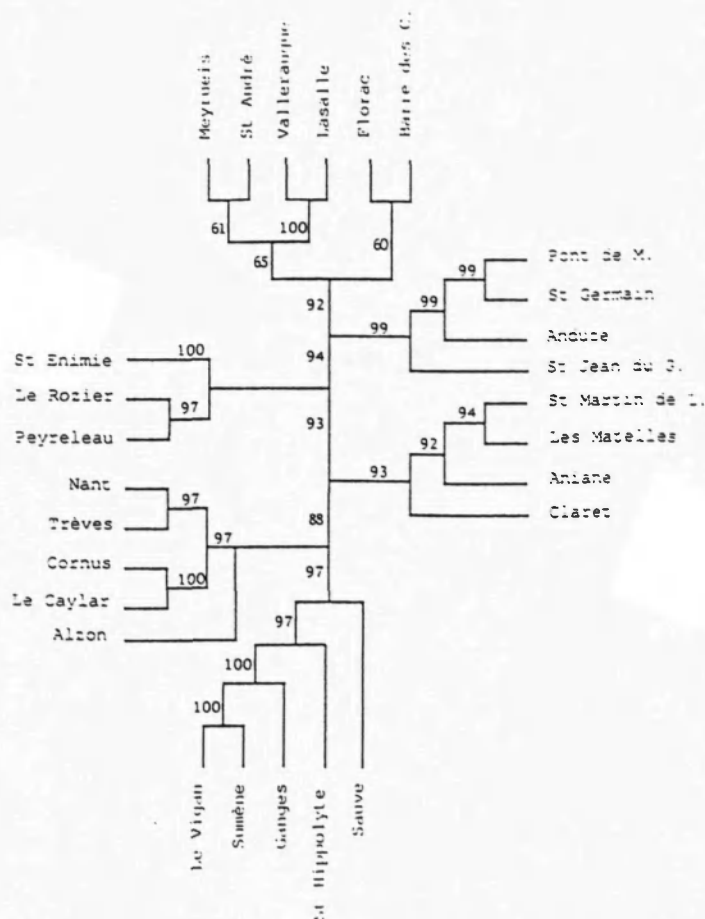
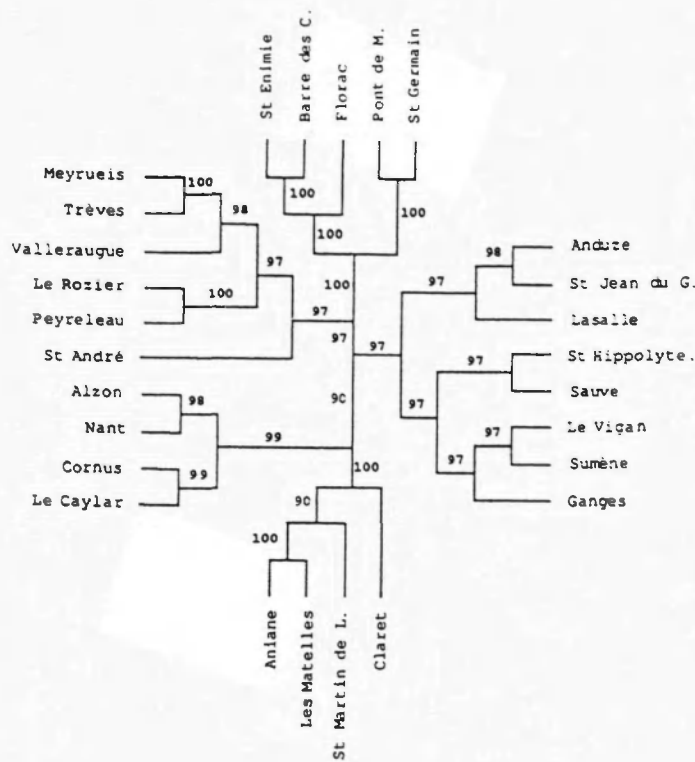


FIGURE D.3B. Arbre des plus proches voisins (Neighbor-joining) et valeurs de bootstrap (en %) associées à chacun des groupes monophylétiques (27 localités, 1000 répliques).
 (1) 1890-1915 ; (2) 1916-1940.

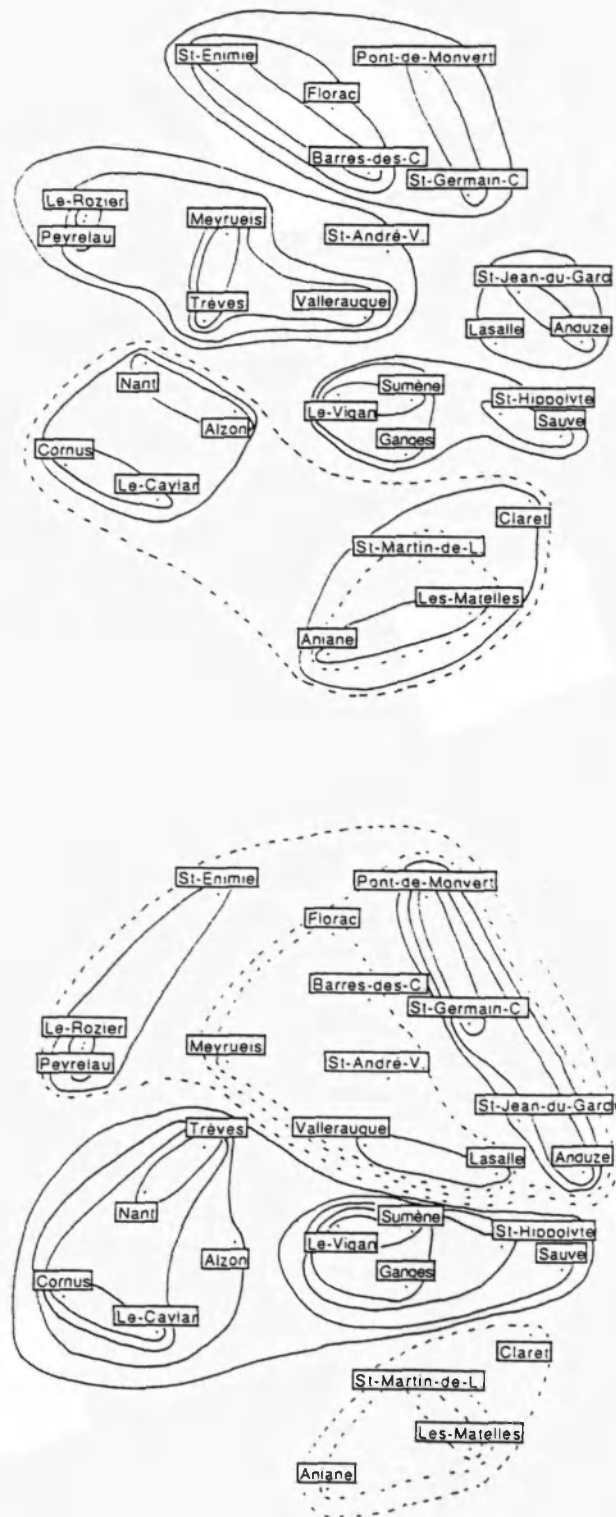


FIGURE D.3C. Regroupements géographiques des localités en fonction des valeurs de bootstrap de la figure D.3B. — : 95% ; --- : 90%.

La figure D.3A représente, par des courbes englobant les localités en fonction des valeurs de bootstrap, la façon dont ces localités se regroupent par affinité patronymique. C'est ainsi que la figure D.3A1 qui correspond à la période P0, montre 5 ensembles principaux :

(a) Un ensemble Nord-Est comprenant Pont de Montvert, Florac, Saint-Germain de Calberte et Barre des Cévennes.

(b) Un ensemble Nord-Ouest avec Meyrueis et Saint-Enimie, les deux localités de part et d'autre du Causse Méjean.

(c) Un ensemble Ouest avec Peyrelau, Nant et Cornus.

Ces deux derniers ensembles (b) et (c) se regroupent en un même ensemble plus vaste qui couvre une région tournée vers les Causses (le Méjean, le Causse Noir et le Larzac), alors que l'ensemble (a) est surtout tourné vers les montagnes cévennols de part et d'autre de la Corniche des Cévennes. En raison de sa situation au pied Est du Méjean, Florac fait logiquement partie du groupe (a), tandis que Saint-Enimie, en raison de sa position déjà plus en aval sur le Tarn coulant vers l'Ouest, et Meyrueis, sur la Jonte qui rejoint le Tarn à Peyrelau vers l'Ouest, sont davantage orientées vers l'Ouest. On peut également expliquer ces deux grands regroupements par l'attraction du premier vers Mende et du second vers Millau.

(d) Deux ensembles, le premier formé de Saint-André, Valleraugue, Lasalle et Saint Hippolyte, et le second de Sumène, Le Vigan et Ganges. Ces deux ensembles forment une entité homogène sur les flancs Sud et Sud-Est du Mont Aigoual, le long des Gardons et de l'Hérault.

(e) Saint-Jean du Gard et Anduze forment un groupe dont la position reste imprécise, entre l'ensemble (a) et l'ensemble (d).

(f) Plusieurs localités, dans ou proche de la plaine du Languedoc, ont une position indéterminée : Claret, St Martin, Les Matelles et Aniane.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, on peut donc distinguer trois zones : le groupe Ouest (b et c), le groupe Nord (a) et le groupe Sud (d). Les frontières entre ces zones sont partiellement religieuses, puisque le groupe (b) est clairement catholique et le groupe (d) protestant. Cependant, on retrouve également un découpage dicté par la géographie régionale.

Cette zonation se modifie à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle (figures D.3A2 et 3). Saint-Enimie se rapproche de Florac et de Barre des Cévennes, tandis que Meyrueis ne se regroupe plus avec St-Enimie au Nord du Méjean, mais plutôt avec Valleraugue et St-André de l'autre côté de l'Aigoual (1890-1915). Simultanément, la partie Ouest (de Peyreleau à Cornus) se rattache à la plaine du Languedoc au Nord de Montpellier. L'espace patronymique se restructure donc de manière importante. Une première explication est la perte d'influence de Millau à l'Ouest au profit de l'agglomération de Montpellier et des localités qui l'entourent (Aniane, St Martin, Matelles). Une deuxième explication, qui s'ajoute à la précédente, est l'influence croissante de Nîmes et Alès, allant jusqu'à Meyrueis dont les affinités franchissent le Mont-Aigoual pour l'associer à Valleraugue. L'amélioration des communications de part et d'autre de l'Aigoual ont probablement favorisé ce retournement. Cette attraction de Nîmes et Alès conduit au « phagocytage » de l'ensemble (e), précédemment indécis entre Nord et Sud de la Corniche des Cévennes, et l'associe nettement avec le Sud, tourné maintenant vers Nîmes et Alès. L'examen de la figure D.3.A3 conforte cette tendance.

Les figures D4B et C ont été obtenues à partir des matrices de distances patronymiques entre les 27 localités. Le schéma est très voisin du précédent. Il faut cependant remarquer que les localités manquantes entre P0 et P1 sont Trèves, Alzon, Le Caylar et Le Rozier, c'est à dire une bonne partie des localités de l'Ouest. Cela ne va pas sans modifier la structure de l'ensemble, sans toutefois gommer l'essentiel. En P1, on distingue six ensembles entre lesquels les relations sont faibles :

- l'ensemble Nord (St Enimie, Florac, Pont de M., Barre des C., St Germain de C.) ;
- l'ensemble autour du Mont-Aigoual, avec Meyrueis, Trèves, Valleraugue et St-André ; s'y ajoute Peyrelau et Le Rozier ;
- l'ensemble centré sur le Larzac, avec Nant, Alzon, Le Caylar et Cornus ;
- l'ensemble au débouché des Gardons et tourné vers Alès (St-Jean du Gard, Lasalle et Anduze) ;
- l'ensemble autour des Montagnes de la Fage ou tourné vers Nîmes (Le Vigan, Ganges, St Hippolyte, Sauve) ;
- enfin l'ensemble Sud proche de Montpellier.

Cette organisation, qui a une composante géographique évidente en P1 et qui rappelle celle de la figure D.3.A pour la période P0, se modifie légèrement en P2, en particulier par l'éclatement de la partie Nord : Pont de Montvert et St-Germain se regroupent avec St-Jean du Gard et Anduze, en s'orientant donc vers Alès ; St-Enimie se tourne vers l'Ouest et la situation de Meyrueis, St-André et le groupe Valleraugue et Lasalle reste indéterminée.

Ces différentes analyses montrent tout à la fois la structure patronymique de la région, avec ses grandes frontières, les zones d'ambiguïté ou de non résolution et leurs grandes évolutions au cours du XIXème et jusqu'au début du XXème siècle.

Pour résumer, les faits marquants sont donc : la bascule vers l'Est de plusieurs localités qui formaient deux ensembles, l'un à l'Ouest, l'autre au Nord ; le regroupement des localités de l'Ouest avec celle voisinant Montpellier. Ce changement donne à plusieurs localités un rôle charnière, en particulier Saint-Enimie, Meyrueis, Valleraugue et Lasalle. L'axe fluctuant que forment ces trois cantons est donc le facteur déterminant dans la modification de la structure patronymique cévenols.

d - Anamorphose cartographique par la méthode des sites mobiles

Cette méthode consiste à comparer deux matrices : la matrice des distances géographiques et la matrice d'isonymie (ou corrélations patronymiques) entre localités prises deux à deux. La première matrice définit la position des localités dans l'espace géographique, la seconde donne une estimation des ressemblances entre localités fondées sur les patronymes. Pour visualiser cette matrice des corrélations patronymiques dans l'espace à deux dimensions qu'est la carte géographique, on peut utiliser une procédure de déformation de cette dernière. Elle consiste à déplacer les différentes positions géographiques des localités d'une façon telle que leurs nouvelles dispositions géographiques rendent mieux compte des distances patronymiques (figure D.4). Pour réaliser cette anamorphose, une procédure de minimisation pas à pas des différences entre les distances géographiques et les distances patronymiques a été élaboré (Hazout et al., 1993, Mourrieras et al. 1995). Elle donne le résultat final des figures D.5A et B.

Sur la figure D.5A sont tracées les trajectoires suivies par les localités tout au long du processus de déformation, et allant de leur position géographique initiale à leur position « patronymique » finale. Certaines localités ont un déplacement faible, comme Saint Germain ou Le Vigan. La raison en est que les localités environnantes ont des déplacements qui convergent ou divergent globalement par rapport à elles (voir figure D.4 explicative) : dans les deux cas, les forces résultant de déplacements s'annulent ou s'amenuisent.

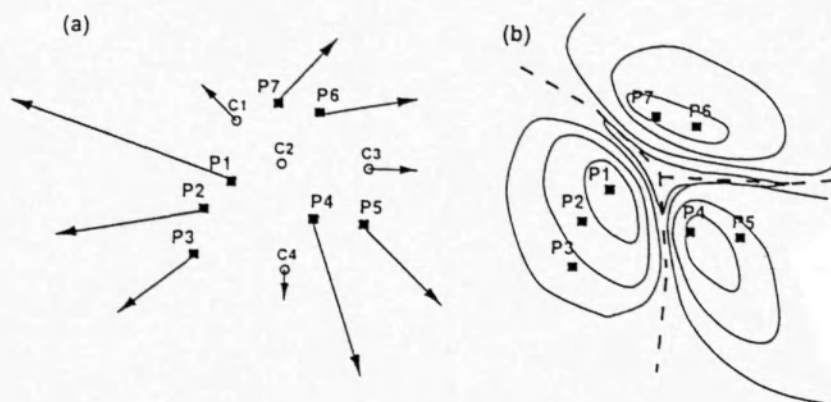


FIGURE D.4. 1) Exemple de vecteurs de déplacement de sept points de référence P_i (localisation géographique des localités). Les autres vecteurs sont définis par interpolation spatiale des points C_i . 2) Lignes d'iso-magnitude du module de déplacement. Les lignes pointillées relient les point de valeurs minimales et séparent les groupes de localités (D'après Mourrieras et al., 1995).

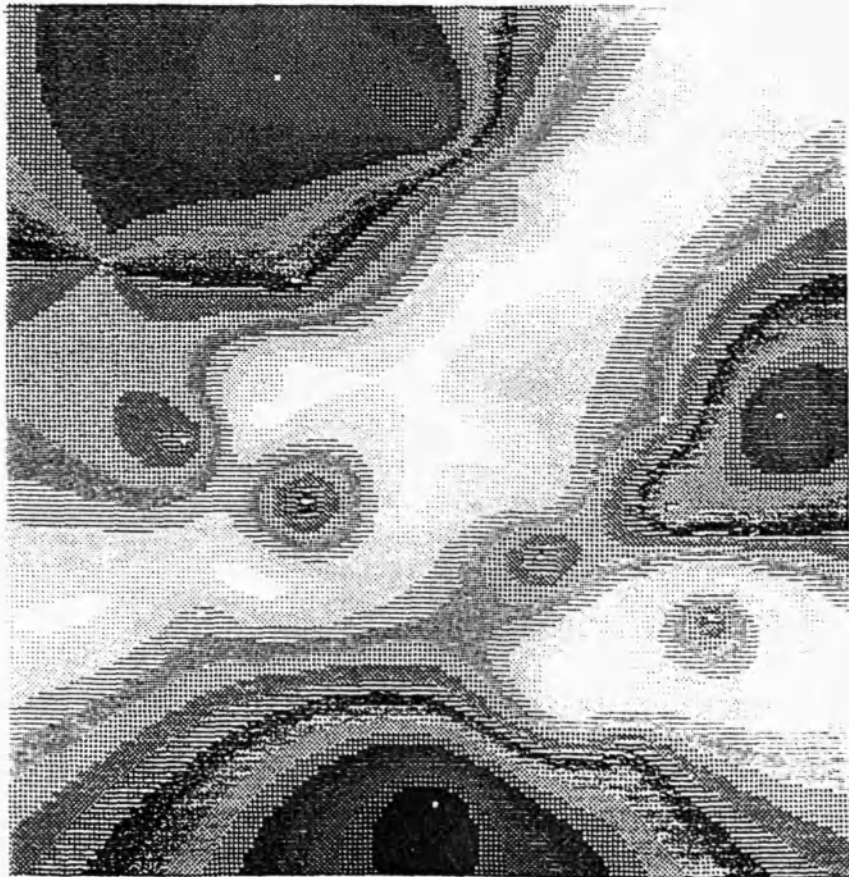


FIGURE D.5 (A) Déplacements des positions géographiques des 27 localités au cours du processus de distorsion de l'espace géographique pour ajuster les distances géographiques aux distances patronymiques. + représente la localisation géographique, l'extrémité de la courbe donnant la position sur la « carte patronymique » finale. (B) Carte géographique représentant les courbes (iso-magnitude) reliant les points d'égalité d'intensité de déplacement.

D'autres localités présentent un déplacement important qui s'explique par le fait que leurs positions géographiques ne sont pas correctes par rapport à leurs positions patronymiques dans l'ensemble des localités. C'est le cas, par exemple, de Alzon qui s'éloigne, dans la carte finale, du Vigan et de Nant, pour se rapprocher de Aniane et du groupe formé par Cornus et Le Caylar. Cela signifie que, malgré la courte distance géographique entre Alzon et Le Vigan, Alzon est « patronymiquement » plus proche du Caylar, de Cornus ou d'Aniane. C'est le cas également d'Aniane qui se rapproche des Matelles et de Sumène. Sumène de son côté a une position géographique trop « nordique » par rapport à ses affinités patronymiques qui se localisent plutôt vers le Sud (Aniane, Alzon, ...), ou en raison de divergences patronymiques avec les localités géographiquement proches telle que Saint Hippolyte.

Certains déplacements de localités méritent une discussion, comme celui de Valleraugue dont le déplacement vers l'Ouest traduit son rattachement à Meyrueis (cette remarque a également été faite à partir des comparaisons entre les analyses par NJ des données P0 et P1). D'ailleurs, cette localité se rapproche également de Valleraugue. Florac se cherche une position plus centrale par rapport à sa situation géographique, en se rapprochant de Saint André de Valborgne, de Valleraugue et Saint Germain. Ce recentrage est également très net pour l'ensemble des localités formé de Saint Jean du Gard, Anduze, Saint Hippolyte et Sauve qui se déplacent nettement vers l'Ouest tout en gardant approximativement leurs distances respectives. Ce mouvement est la résultante d'une double attraction patronymique, celle exercée par le groupe formé du Vigan, de Ganges et de Sumène et par le groupe formé, plus au Nord, par Florac, Saint Germain, Saint André.

La figure D.5B montre, en différentes teintes de gris, les intensités des vecteurs de déplacement attachés en chacun des points de la carte géographique initiale. C'est ainsi que l'on aperçoit en gris foncé, les trois zones de déplacement : Aniane au Sud, Anduze et Saint Jean à l'Est, Saint Enimie et Florac au Nord. Au centre, se retrouvent, comme des îlots, les forts déplacements de Nant, Alzon, Sumène, Ganges et Claret, disposés d'Ouest en Est. Des zones claires sont ainsi créées qui correspondent, comme on l'a vu, à des zones où les attractions - aussi bien que les répulsions - patronymiques entre les localités avoisinantes s'annulent. C'est le cas d'un axe allant de Saint Germain au Vigan, en passant par Saint André et Valleraugue.

Malgré ses qualités explicatives, cette méthode de représentation géographique des distances patronymiques reste assez imparfaite. En effet, les distances géographiques n'expliquent pas plus de 58% des distances patronymiques. Une bonne part de l'information patronymique est donc à rechercher ailleurs que dans la simple proximité géographique (par exemple la distance réelle de déplacement entre deux localités). Il n'en reste pas moins que certains phénomènes apparaissent clairement. Un axe de transition patronymique parcourt les Cévennes depuis le Nord-Est vers le Centre. Cette zone de transition peut être interprétée de deux façons. Ou bien il s'agit d'une « vallée patronymique », c'est à dire une zone où les ressemblances patronymiques sont fortes avec les régions avoisinantes géographiquement opposées, ou bien une zone « en crête » où, au contraire, les régions avoisinantes s'opposent radicalement. Selon les cas, comme le suggère la figure D4, il s'agit de l'un ou de l'autre des scénarios.

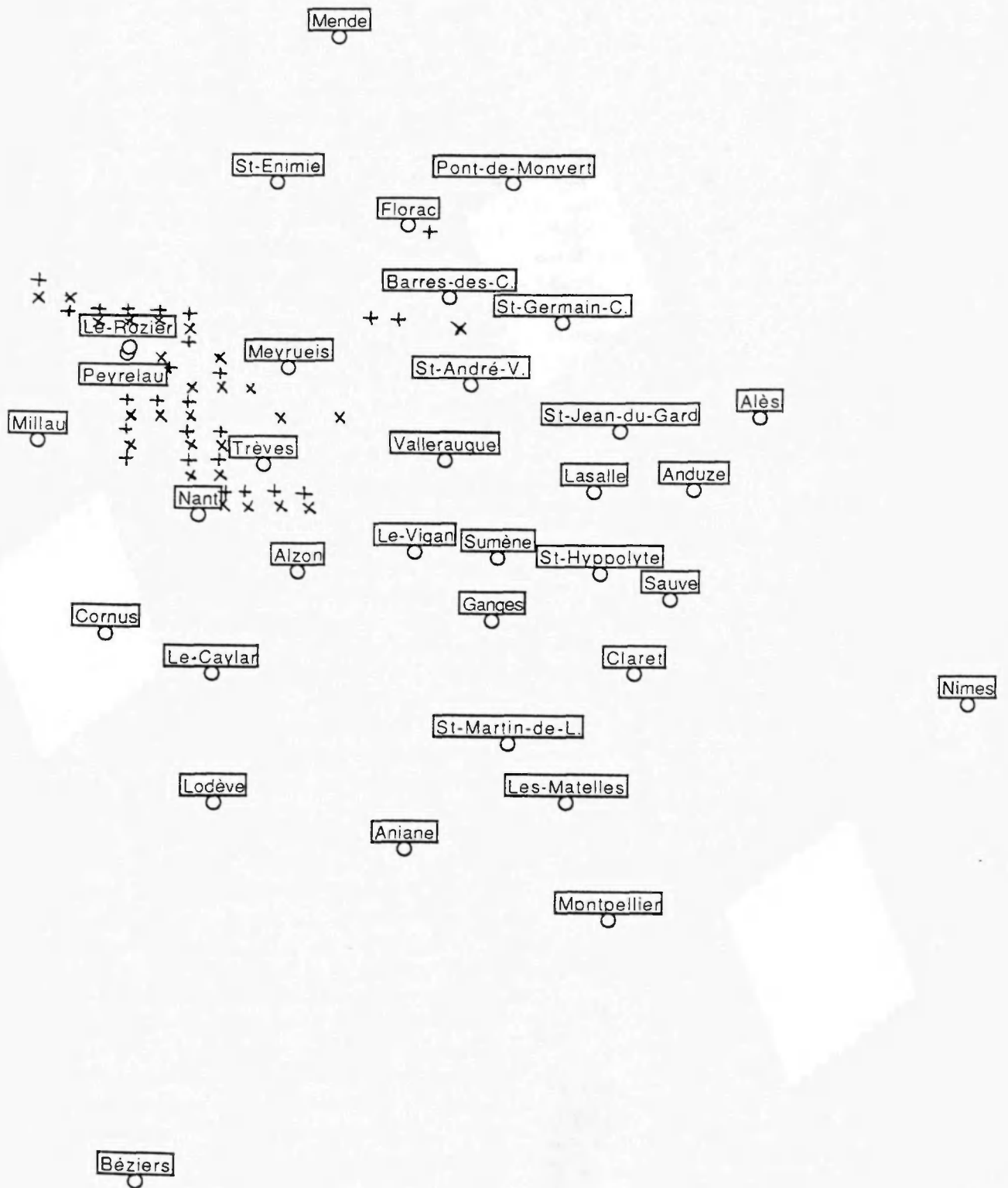


FIGURE D.6. Localisation des barrières patronymiques significatives ($P < 0.001$) sur la surface géographique d'après la méthode du Wombling. +P1 ; xP2.

2 - Analyse de « Wombling »

Ces analyses reposent sur les méthodes développées par Barbujani et al. (1989), Bocquet-Appel (1993, 1994) et Bocquet-Appel et Bacro (1994).

Le principe repose sur le fait qu'un caractère, comme ici la fréquence d'un patronyme, peut présenter des variations dans l'espace, de telle façon qu'à chacun des points de cet espace on peut associer une valeur particulière du caractère. Cette valeur peut être directement observée, comme c'est le cas pour chacune de nos localités, ou interpolée, c'est à dire estimée à partir de points adjacents, pour tous les autres points de la carte, là où des observations ne sont donc pas possible.

Par analogie avec une carte en relief, un caractère peut donc générer une surface de type « orographique » où l'altitude en un point serait la valeur du caractère. De la même façon que sur une carte en relief, on peut donc identifier des zones plates, signifiant l'absence de variabilité du caractère sur l'espace géographique, des zones en pente régulières indiquant la présence d'un gradient orientée et des zones de changement abrupt qui correspondent à des barrières où le caractère présente une discontinuité (l'équivalent d'un rebord de quèsta).

Ce qui peut être fait pour la fréquence d'un patronyme peut évidemment l'être tout aussi bien pour un ensemble de patronymes. On peut alors obtenir une surface résultante qui est la somme des surfaces générées par chaque patronyme.

Pour réaliser ce travail, il a été choisit de travailler sur les seuls patronymes qui se trouvent au moins dans 6 localités différentes. En effet, il est nécessaire de posséder suffisamment de points sur la carte pour permettre des interpolations. En revanche il n'est pas utile de tenir compte des patronymes propres à chaque canton qui ne présentent donc pas une variabilité spatiale suffisante. Dans ces conditions 126 patronymes ont été retenus pour la période P1 et 102 pour la période P2.

La figure D.6 localise les points de l'espace pour lesquels les zones de changements dans les fréquences de patronymes sont les plus abrupts. Ces barrières sont hautement significatives en ce sens que l'hypothèse selon laquelle ces barrières ne seraient que le résultat accidentel d'une distribution aléatoire des patronymes n'a que moins d'une chance sur 100 d'être possible ($P < 0.001$).

Il est intéressant de noter les patronymes qui contribuent le plus à cette barrière patronymique, c'est à dire ceux pour lesquelles les fréquences sont les plus contrastées de part et d'autre de la barrière. Il s'agit, par ordre d'importance : Arnal (19.7% de la contribution à la barrière), Bertrand (16,1%), Agulhon (6.6%), Atger (6.2%), Malzac (5.2%) et Roux (5%). A eux six, ces patronymes représentent près de 60% des barrières observées.

Enfin, on peut remarquer la grande stabilité de la frontière, puisqu'elle ne se déplace pas notablement entre la première et la deuxième période.

Cette frontière suit la vallée de la Jonte, d'Ouest en Est, puis descend vers le Sud en traversant le Causse Noir, empruntant de ce fait le découpage administratif entre Aveyron et Lozère, puis, franchissant la vallée de la Dourbie, elle empreinte la montagne du Lingas, avant de s'éteindre.

Il existe une autre frontière, plus modeste en dimension et qui correspond à la corniche des Cévennes séparant Barre des Cévennes de Saint André de Valborgne.

3 - Les flux migratoires

Une autre approche, complémentaire des précédentes, consiste à étudier l'évolution dans le temps des fréquences patronymiques dans chaque localité. Lorsqu'une telle information est disponible, il devient possible de comparer la fréquence d'un certain patronyme k dans une aire géographique, i , pendant une période 1 à la fréquence de ce même patronyme k dans une aire géographique j pendant la période 2 suivante : p_{ik1} et p_{jk2} .

Lorsque la fréquence du patronyme k augmente de manière importante entre la période 1 et la période 2 dans la région i , ($p_{ik2} \gg p_{ik1}$), on peut supposer que, à taux de reproduction indépendant du patronyme, cet accroissement est le résultat du déplacement, vers la région i , de personnes ayant le patronyme k . La provenance de ces personnes, leur origine, a plus de chance de se trouver dans la région où la fréquence de ce patronyme est élevée en période 1, et, évidemment, moins de chance de se trouver là où ce patronyme y est rare.

De cette façon, mais en généralisant et en prenant en compte l'ensemble des patronymes sur l'ensemble des régions étudiées, il devient possible d'estimer (par la méthode classique des moindres carrés) les flux migratoires qui se sont produits entre la période 1 et la période 2 d'une région vers une autre (Wijman et al., 1984). Schématiquement, cela revient à chercher une expression de l'effectif d'un patronyme dans une localité i dans la période 2 (N_{ki2}) en fonction des effectifs de ce même patronyme observés à la fois dans la localité i et dans les autres localités, mais à la période précédente :

$$N_{ki2} = \sum_{j=1}^L a_{ij} N_{kj1}$$

où L est le nombre total de localités et a_{ij} est la part de l'effectif des patronymes k , en période 1 et dans la localité i , qui explique le nombre de patronyme k trouvé en période 2 dans la localité j . Evidemment le calcul est effectué sur l'ensemble des patronymes.

Ce travail a été réalisé sur les $L = 34$ localités, les deux périodes étant 1890-1914 et 1915-1939. Les données pour la période P0 n'ont pas été prises en compte car elle résumait 20 ans de naissances (et non pas 25 comme pour la période P1 et P2) et parce que les données ne sont pas disponibles pour les 34 localités. Le tableau D.2 donne l'ensemble des résultats, ne figurant, pour simplifier, que les coefficients supérieurs à 0.05 et la figure D.7 résume les taux de migrations des localités cévenols vers les 7 agglomérations périphériques, ne retenant que les coefficients supérieurs à 0.08. Un exemple particulier, celui de Saint André de Valborgne, est représenté sur la figure D.8.

Le tableau D.2 montre que les variations entre les périodes P1 et P2 des contributions patronymiques des 27 localités aux grandes agglomérations sont significatives des influences exercées par ces agglomérations qui constituent des bassins d'emploi important. C'est ainsi que Montpellier reçoit surtout des contributions des localités les plus proches (Les Matelles, Aniane, Saint Martin, Sauve, Alzon, Ganges), mais aussi de Meyrueis pourtant plus éloignée. Inversement, l'influence du Caylar se fait surtout sentir vers Lodève et Béziers d'une part et vers Mende, Alès et Nîmes de l'autre. Notons que Le Caylar a perdu près de 50% de sa

population entre 1890 et 1924 (Marcorelles, 1950). Montpellier n'est donc pas un centre d'attraction pour cette localité. Le bassin d'Alès se voit enrichir en patronymes venant de Saint Germain, Anduze, Saint Jean du Gard, Le Caylar, tandis que Millau profite de ceux de Peyrelau, Meyrueis, Les Matelles. Mende est la zone d'attraction pour toutes les localités proches, comme Saint Enimie, Le Rozier, Saint André, Barres des Cévennes, Pont de Montvert. Enfin Nimes reste la métropole exerçant le plus d'attraction sur l'ensemble des localités, à l'exception de celles tournées vers Millau et une bonne part de celles tournées vers Montpellier.

	Béziers	Lodève	Millau	Montpellier	Mende	Alès	Nimes
Cornus		0.08					
Peyrelau	0.10		0.28				
Meyrueis			0.22	0.37			
Saint Enimie			0.09		0.21		0.13
Le Rozier			0.12		0.15	0.10	
Nant	0.09				0.08		
Les Matelles			0.23	1.76	0.43		
Aniane			0.09	0.34	0.10		
Alzon				0.20	0.08		
Sumène				0.22			
Saint Martin				0.28		0.11	
Ganges				0.19			0.23
Sauve				0.27			0.33
Lasalle	0.08			0.14		0.10	0.21
St Hippolyte				0.12	0.13	0.11	0.48
St André de V.				0.09	0.19		0.24
Florac					0.13		0.46
Barres des C.					0.25		0.28
Le Caylar	0.17	0.23			0.20	0.18	0.29
Pont de M.					0.14	0.09	0.20
Saint Jean du G.	0.09					0.18	0.09
Le Vigan						0.11	0.24
Claret						0.14	0.33
Saint Germain						0.35	0.11
Anduze						0.43	0.31
Valleraugue							0.17

TABLEAU D.2. Estimation des flux migratoires entre chacune des 27 localités et les 7 agglomérations périphériques. Seuls les coefficients (voir texte) supérieurs à 0.08 ont été représentés.

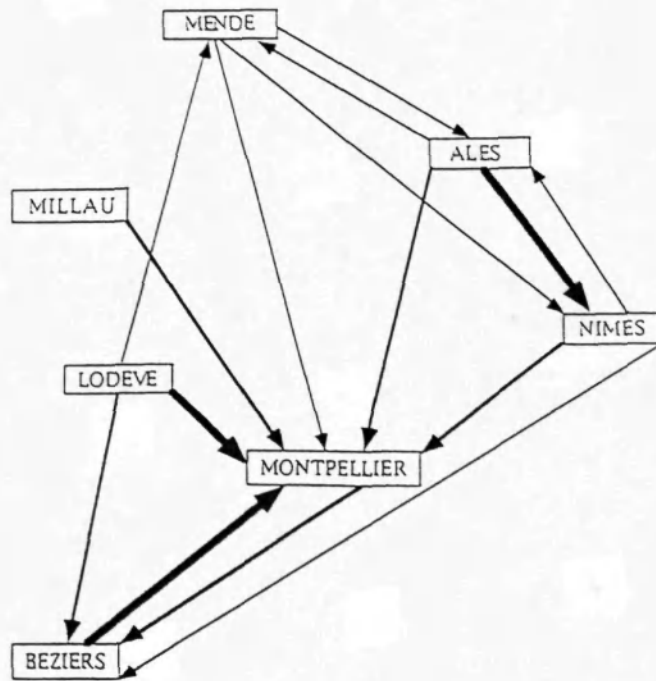


FIGURE D.7. Représentation des flux migratoires survenus entre 1890-1914 et 1915-1939 entre les 7 AP. L'épaisseur du trait est proportionnelle à l'intensité de l'échange.

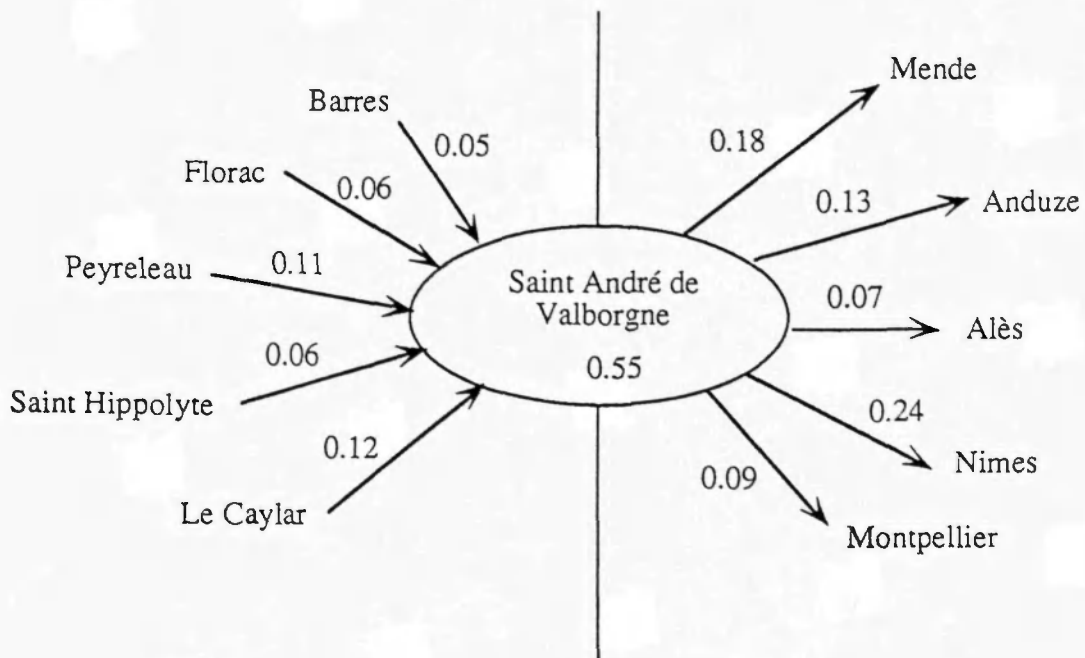


FIGURE D.8 : Représentation des flux migratoires survenus entre 1890-1914 et 1915-1939 à Saint André de Valborgne. Seuls les flux principaux et leur provenance ont été indiqués. Les coefficients (voir texte) indiquent l'intensité des échanges et le sens des flèches leur provenance et destination. 0.55 représente la part stable entre les deux périodes

III - Les patronymes cévenols dans l'espace français

La place des Cévennes dans l'espace français et la recherche des échanges que cette région a pu entretenir avec les autres régions de France peuvent être explorées par l'étude des patronymes. L'idée est que les départements qui ont accueilli des cévenols sur leur territoire ou qui ont envoyé des migrants dans les Cévennes doivent présenter des affinités patronymiques mesurables.

Les cartes *D.9A et B* (période 1 et 2 respectivement) donnent la répartition des distances patronymiques entre chacun des 90 départements et les Cévennes, comprises ici comme l'ensemble des 27 localités de l'étude. Les départements du Gard, de la Lozère, de l'Aveyron et de l'Hérault ont été « amputés » des localités cévenols qui y sont présentes. Les patronymes sélectionnés pour cette analyse sont ceux que l'on retrouve dans au moins 3 des 27 localités et qui ont une fréquence au moins supérieure à 0.0003 (voir annexe H.III).

La distance utilisée est celle définie par Cavalli-Sforza et Edwards (1967) :

$$d_{ij} = \frac{2}{\pi} \arccos \left(\sum_s p_i p_j \right)$$

où p_i et p_j sont les fréquences patronymiques dans le département i et dans l'ensemble j des 27 localités et où la somme est effectuée sur l'ensemble des s patronymes sélectionnés. Une faible distance indique donc une ressemblance patronymique importante entre le département et les Cévennes. Elle peut être interprétée aussi bien par une forte présence de patronymes cévenols dans ce département que par la présence de patronymes propre à ce département dans l'espace cévenol. Notons que la distance utilisée ici est très fortement et négativement corrélée au coefficient d'isonymie défini plus loin (corrélations toujours inférieures à -.92).

Sur ces cartes, les zones les plus sombres correspondent aux distances les plus courtes. Les classes ont été établies par maximisation du rapport entre la variance entre classes et la variance à l'intérieur des classes (méthodes de Jenks) pour la première période. Pour permettre les comparaisons, les seuils ainsi définis pour la première période ont été conservés pour la deuxième.

La distribution de la figure D.9A montre une croissance régulière, concentrique, de la distance patronymique quand on s'éloigne des Cévennes. Une exception évidente est celle de la région parisienne, révélatrice d'une présence importante de personnes originaires des Cévennes à Paris. On peut également remarquer une extension de la zone d'influence le long de la vallée de la Garonne. Les zones les plus distinctes restent le Nord-Ouest de la France. La Corse, l'Alsace et le Finistère montrent une quasi-absence de patronymes cévenols (et une absence réciproque de patronymes corses, alsaciens ou bretons en Cévennes).

La comparaison entre les deux cartes D.9A et B couvrant les deux périodes successives permet d'apprécier la stabilité des distributions patronymiques. Elle est importante, comme cela a déjà été observé pour la distribution des distances patronymes au niveau de la France entière (Mourrieras et al., 1995). Cependant, la moyenne des distances est significativement ($P < 0.001$) plus grande en deuxième ($m=0.946$) qu'en première période ($m=.943$). L'explication la plus probable de cette variation est à la fois une diminution relative des patronymes cévenols dans les départements et l'augmentation des patronymes exogènes dans l'espace des Cévennes

entre la période P1 et P2. Cela se traduit, au niveau des cartes, par le passage de quelques départements d'une classe de courte distance à une classe de distance supérieure, comme pour l'Aude, les Bouches du Rhone, l'Ardèche, l'Hérault, l'Ain par exemple.

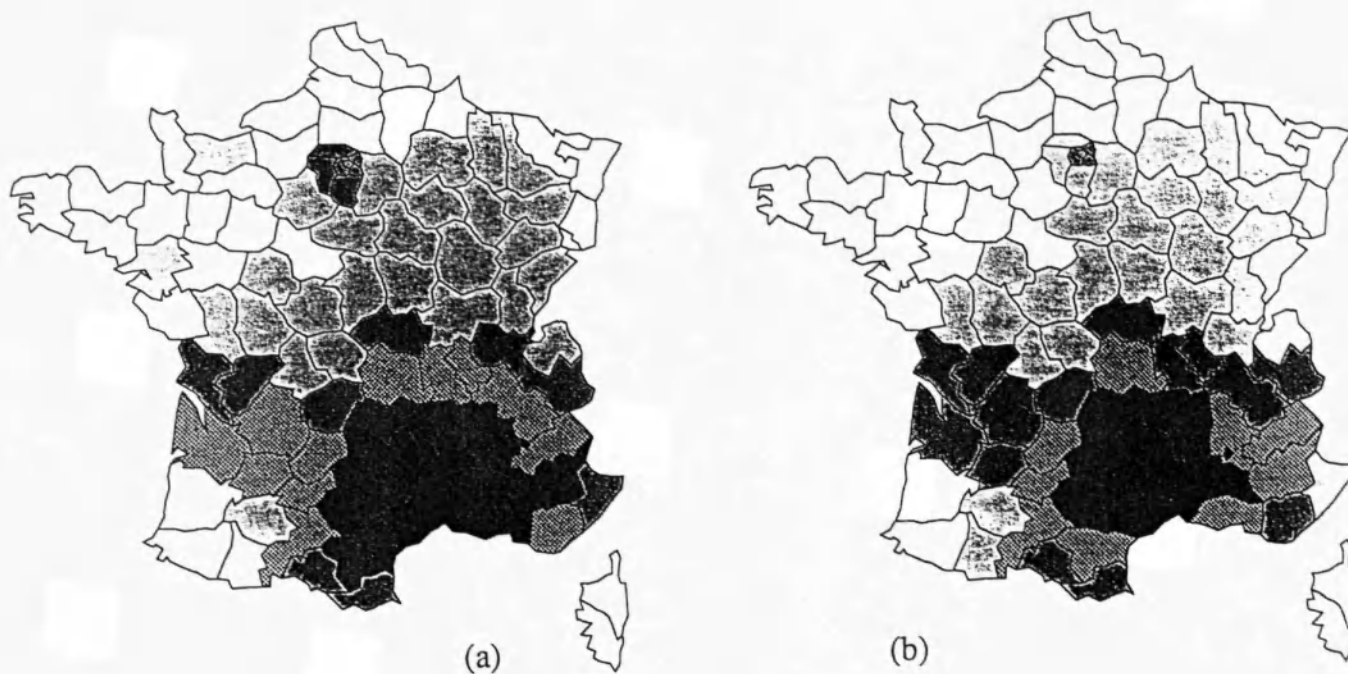


Figure D.9. Distribution des distances patronymiques entre les Cévennes et les 90 départements, calculés (A) pour la période P1(1895-1915), (B) pour la période P2 (1916-1940). Les classes de distances ont été construites en minimisant la variance entre classes par rapport à la variance à l'intérieur des classes. Les intensités fortes de gris représentent les distances les plus courtes

E - Les prénoms (1843-1862)

Pour étudier une société, l'historien s'appuie sur les sources d'archives dont il choisit celles qui lui paraissent les plus éloquentes selon la problématique fixée. Dans notre cas, il fallait choisir une source pouvant fournir les renseignements essentiels afin de cerner le problème des frontières et des migrations en Cévennes.

La source des données est ici, comme pour les patronymes, la table décennale des naissances de chaque commune (voir le chapitre sur les sources pour les détails)

Dans notre société actuelle, le choix du prénom de l'enfant est un acte volontaire et généralement totalement libre de toute contrainte sociale. Il n'en fut pas de même dans les sociétés traditionnelles qui imposaient leurs rites et gestes à chaque individu. Dans de nombreuses régions d'Europe, le fils recevait le prénom du père, souvent enrichi de celui de son parrain ou de sa marraine. Il en résultait un lot restreint de prénoms dans lequel les familles puisaient imperturbablement d'une génération à l'autre, à tel point que deux frères portaient souvent le même prénom, au grand dam des généalogistes de nos jours. Distinguer un père de son fils ou deux frères ou deux soeurs par leur patronyme et leur prénom est souvent chose difficile, voire impossible à cause de ces traditions familiales (sur le choix des prénoms, voir par exemple Vovelle, 1978, Pérouas et al., 1984, Garnot, 1987).

Qu'en est-il de notre corpus? En raison des informations manquantes concernant 66 enfants, notre étude porte sur 35 325 individus. On a donné aux 18123 garçons 32799 prénoms, soit 1,81 prénoms par garçon en moyenne, et aux 17204 filles 32 184 prénoms, soit 1,87 prénoms par fille en moyenne. Bien entendu, le total de 64 983 prénoms ne représente pas autant de prénoms différents, loin de là ! Par curiosité, j'ai calculé la nombre moyen des prénoms par sexe dans chaque commune et constaté du coup un clivage relativement net entre communes catholiques et communes protestantes (tableau E.1). En effet, les moyennes élevées désignent les communes catholiques, comme Lodève, Saint Martin de Londres, Claret, Les Matelles et Peyreleau, alors que les moyennes les plus faibles nous amènent en pays cévenol et subcévenol, bref : protestant, avec Pont de Montvert, Valleraugue, Anduze, Saint Jean du Gard, Sumène, Ganges, Saint Hippolyte du Fort, Sauve, etc. Le tableau E.1 et la figure E.1 sont éloquentes à ce titre.

	Garçons		Filles
Lodève	2.41	Lodève	2.51
St Martin de L.	2.41	St Martin de L.	2.46
Claret	2.19	Les Matelles	2.24
Les Matelles	2.09	Claret	2.18
Peyreleau	2.06	Peyreleau	2.16
Nant	2.03	Nant	2.12
St Enimie	2.00	Barre des C.	2.01
St Germain de C.	1.96	St Germain de C.	2.00
Florac	1.96	Florac	2.00
Barre des C.	1.94	Aniane	1.97
Aniane	1.01	Cornus	1.96
Cornus	1.89	Le Vigan	1.90
Le Vigan	1.88	Lasalle	1.90
Meyrueis	1.76	Meyrueis	1.86
Lasalle	1.75	Sauve	1.81
St André de V.	1.73	St Enimie	1.80
Sauve	1.72	St André de V.	1.80
St Hippolyte du F.	1.68	Sumène	1.79
Ganges	1.66	Ganges	1.73
Sumène	1.65	St Hippolyte du F.	1.72
St Jean du G.	1.62	Valleraugue	1.67
Anduze	1.57	St Jean du G.	1.64
Valleraugue	1.54	Anduze	1.55
Pont de Monvert	1.35	Pont de Monvert	1.44
Moyenne	1.81	Moyenne	1.87

TABLEAU E.1. Classement des communes par ordre décroissant du nombre moyen de prénom par individus

Quant aux prénoms, on est d'abord perplexe devant leur grande variété. On y trouve des formes « exotiques » et il est difficile de les énumérer toutes. Dans la seule commune de Nant par exemple on trouve, dans le lot de quelque 135 prénoms masculins :

Alybouse, Amédée, Artémon, Bonaventure, Caprasy, Chabert, Gervais, Hilarion, Janvier, Lubin, Mazel, Nestor, Onésime, Sabin, Sérèphin, Stanislas, Xiste, Zacharie, Zenobie, Zephirn

et dans celui des 125 prénoms féminins :

Albine, Amalécité, Amélie, Anasthasie, Aristine, Basilisse, Bélanie, Céline, Colombe, Eloïse, Esther, Euphrasie, Febronie, Flavie, Irma, Irmine, Irminide, Junie, Modeste, Noémie, Olimpe, Séraphine, Sidonnie, Théoliste, Uralie, Zélie, Zénobie, Zénolie.

Quelle profusion d'inventivité en milieu foncièrement rural ! Il faut se demander ici par quelle voie ou par quel groupe social ont été introduits des prénoms d'origine grecque ou romaine, étant entendu que les gens du cru ne possédaient pas de connaissances particulières sur la mythologie et le monde antiques. Bien qu'étant

quantité négligeable, les Basile, Brutus, César, Chrisostome, Diogène, Hector, Hercule, Marius, Nestor, Octave, Tibère, Ulysse, etc., Aglaé, Anaïs, Appolonie, Césarine, Olympe, Philomène, etc., apparaissent dans toutes les communes, alors que Scipion et surtout Auguste y tiennent une bonne place. Est-ce une manière populaire et nostalgique de rappeler la république ou, sûrement, lorsqu'on affuble son enfant du prénom de Napoléon ou de Camille (Desmoulins) ? Une autre source d'inspiration provient de l'Ancien Testament, véhiculée, du moins en partie, mais pas exclusivement, par les milieux protestants (Abraham, Adam, Daniel, David, Elie, Isaac, Lévy, Noël, Samuel, Esther, Noémie, etc.). La population (catholique ?) découvre à son tour les Saints des premiers siècles tels Alexis, Ambroise, Augustin, Basile, Cyprien, Jérôme, Justin, Philibert, Prosper, Sylvain, Anasthasie, Euphrasie, Pélagie, Sara, Ursule, Zoé, Zélia, etc. Le Moyen Age et le monde germanique occupent également leur place dans la dénomination des individus: Adolphe, Albert, Alfred, Bernard, Charles, Ebrard, Ernest, Ferdinand, Gauthier, Guillaume, Gustave, Henri, Hubert, Hugues, Lambert, etc., Adélaïde, Adeline, Berthe, Brigitte, Clotilde, Eléonore, Héloïse, etc. Enfin, il faut mentionner un cas particulier. Il s'agit de Lodève et l'attachement dont font preuve les gens du cru à l'égard de leur évêque, Saint Fulcrand, qui exerça cette fonction à Lodève de 949 à 1006 (Wolff, 1982). 339 garçons lodévois reçoivent ce prénom qui détient, de ce fait, la première place dans le lot des 3825 prénoms, soit 8,86 %, juste avant Jean (284, 7,42 %), Pierre (186, 4,86 %) et Joseph (145, 3,79 %).

Les autres communes sont tout aussi riches en prénoms « exotiques » et nous n'avons pas encore dressé la liste complète de toutes les formes en raison d'une orthographe litigieuse dans de nombreux cas. En tout cas, la pauvreté du choix des prénoms de l'Ancien Régime a cédé la place à une liste interminable de prénoms tant classiques, bien entendu, qu'« exotiques ». Sans que notre corpus puisse le déterminer, mais le point tournant vers la liberté du choix des prénoms remonte probablement à la période révolutionnaire, hypothèse qui attend d'être confirmée ou infirmée avec le recours à de nouveaux documents d'état civil de la fin du 18^e siècle. Cependant, le calcul de la fréquence des prénoms sépare en quelque sorte le bon grain de l'ivraie. Dans un premier temps, nous n'avons pas tenu compte de la place de chaque prénom donné à un individu afin de connaître toute la gamme des dénominations. Cette distinction sera faite lors des analyses ultérieures. Pour rester dans l'image du bon grain et de l'ivraie, le calcul de la fréquence a le mérite de faire ressortir les prénoms qui ont la faveur du peuple. C'est pourquoi nous n'avons retenu ici que les cinq prénoms les plus utilisés dans chaque commune, alors qu'on trouve le tableau complet des quinze premiers prénoms par commune en annexe. Dans ce cercle restreint, les prénoms « exotiques » ne sont plus à l'honneur, règne la loi du nombre et de la conformité.

	Garçons	Nombre	%	Filles	Nombre	%
1	Louis	3084	9.40	Marie	6190	19.23
2	Auguste	1378	4.20	Louise	2478	7.70
3	Jean	1360	4.15	Sophie	613	1.90
4	Jules	851	2.59	Joséphine	578	1.80
5	Emile	809	2.47	Julie	374	1.16
6	Henri	580	1.77	Rosalie	310	0.96
7	Joseph	380	1.16	Anne	240	0.75
8	François	375	1.14	Augustine	214	0.66
9	Pierre	369	1.13	Pauline	190	0.59
10	Fulcrand	339	1.03	Léonie	165	0.51
11	Eugène	221	0.67	Alix	153	0.48
12	César	171	0.52	Elizabeth	153	0.48
13	Marius	152	0.46	Hortense	147	0.46
14	Charles	138	0.42	Rose	116	0.36
15	Victor	122	0.37	Philomène	105	0.33
16	Albert	117	0.36	Marguerite	103	0.32
17	Maurice	105	0.32	Delphine	101	0.31
18	Cyprien	96	0.29	Adèle	98	0.30
19	Hippolyte	80	0.24	Elise	88	0.27
20	Baptiste	76	0.23	Victoire	85	0.26
21	Alexandre	64	0.20	Césarine	82	0.25
22	Camille	59	0.18	Eugénie	77	0.24
23	Laurent	54	0.16	Emilie	74	0.23
24	Antoine	50	0.15	Mathilde	50	0.16
25	Adolphe	44	0.13	Clarisse	48	0.15
26	Marie	19	0.06	Esther	43	0.13
27	Jacques	4	0.01	Justine	39	0.12
28				Amélie	38	0.12
29				Enimie	26	0.08
30				Jennie	13	0.04
31				Catherine	9	0.03
32				Françoise	9	0.03
33				Clothilde	8	0.02
34				Adélaïde	7	0.02
Total 5 premiers prénoms		11097	33.83		13024	40.47
Total des prénoms		32779			32184	
Total des individus		18123			17202	
Nb moyen de prénoms par individu			1.81			1.87

TABLEAU E.2. Classement des prénoms par ordre de fréquence établie à partir des 5 prénoms les plus fréquents dans chacune des 24 communes.

Du côté des garçons, 27 prénoms parviennent à ravir une des cinq premières places dans au moins un des 24 chefs-lieux, alors que la liste s'allonge à 34 prénoms du côté des filles. Il ne faut pas en conclure que l'on a eu moins d'imagination pour les garçons, car les autres chiffres prouvent le contraire. En effet, la moyenne des cinq premiers prénoms dans les communes ne s'élève qu'à 33,83 %, laissant par là une grande liberté de choix dans les deux tiers restants de tous les prénoms. En revanche, on utilise 40,47 % du stock des prénoms féminins dans les cinq premiers prénoms, et Marie, prénom le plus populaire, en détient, à elle seule, 19,23 %, part qui grimpe à 26,93 % si l'on y ajoute l'apport de second prénom, Louise (7,70 %). Après ce sommet, les prénoms suivants font piètre figure quant à leur « part de marché » qui tombe en-dessous de 2 %. Marie et ses composés ont également la faveur du peuple au 18^e siècle, plus à Chartres d'ailleurs (deux tiers des effectifs !) qu'en Provence (17 %) (Garnot, 1987, page 5 ; Vovelle, 1978, page 180).

	Garçons	Filles
Barre des C.	42.65	43.13
St Enimie	36.96	52.49
Florac	40.00	46.47
Meyrueis	31.53	50.00
Pont de Montvert	47.38	47.42
St Germain de C.	27.43	31.36
Anduze	41.34	34.54
Lasalle	40.13	36.67
Saue	37.37	37.31
St André de V.	32.69	37.38
St Hippolyte du F.	27.29	34.92
St Jean du G.	42.11	39.75
Sumène	36.93	50.25
Valleraugues	30.75	34.24
Le Vigan	29.22	41.08
Aniane	36.72	43.52
Claret	39.01	38.74
Ganges	31.42	40.74
Lodève	28.71	36.35
Matelle	44.79	42.98
St Martin de L.	30.45	47.97
Cornus	30.82	39.26
Nant	30.51	47.86
Peyrelau	29.50	49.34

TABLEAU E.3. Proportion (%) des cinq premiers prénoms dans chacune des communes.
Moyenne des garçons et des filles : 33.83 et 40.47, respectivement.

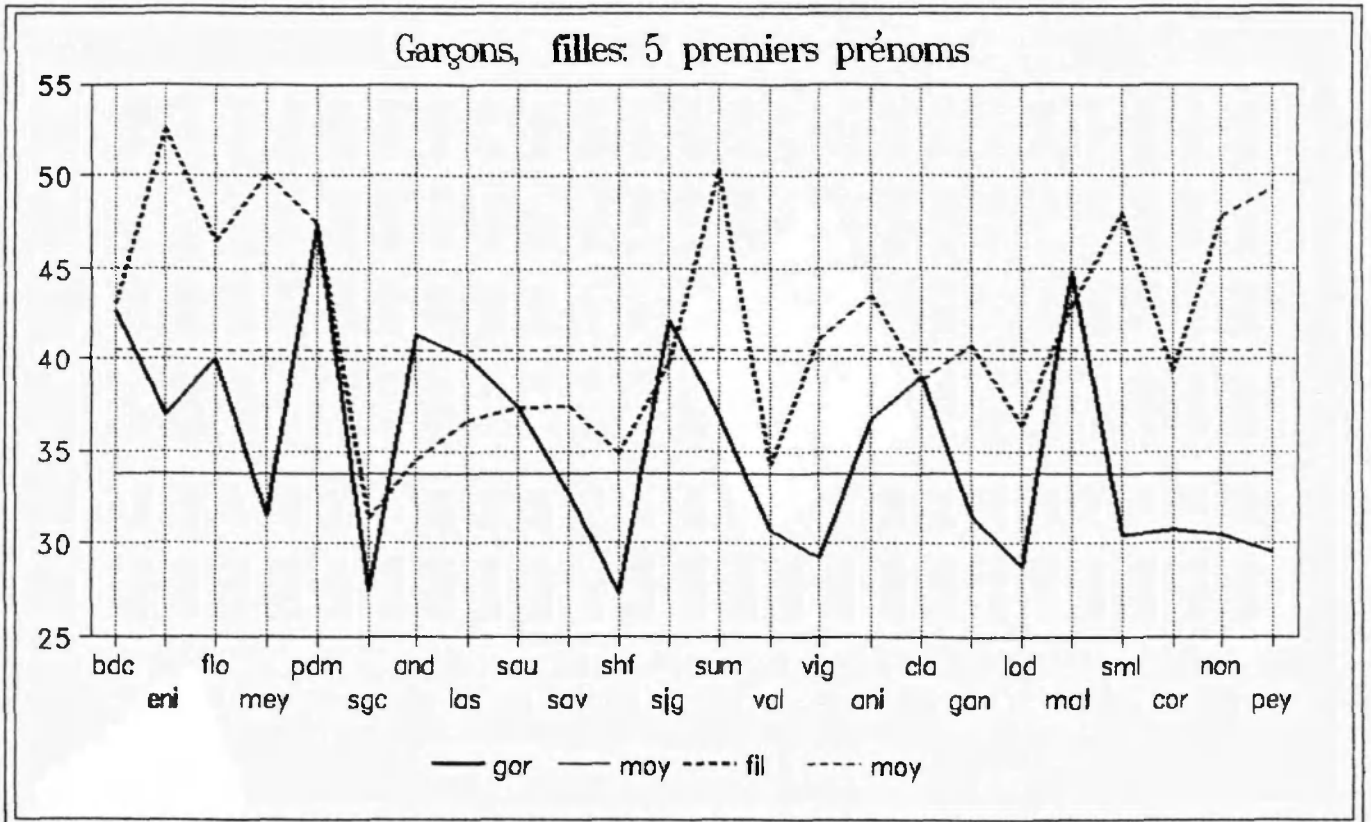


FIGURE E.1. Proportion des cinq premiers prénoms dans chaque commune. bdc=Barre des C., eni=St. Enimie, flo=Florac, mey=Meyrueis, pdm=Pont, de M., sgc=St. Germain de C., and=Anduze, las=Lasalle, sau=Sauve, sav=St., André de V., shf=St. Hippolyte du F., sjg=St. Jean du G., sum=Sumène, val=Valleraugue, vig=Le Vigan, ani=Aniane, cla=Claret, gan=Ganges, lod=Lodève, mat=Les Matelles, sml=St. Martin de L., cor=Cornus, nan=Nant, pey=Peyreleau

Chez les garçons (figures E.2,3,4), le premier prénom, Louis, ne détient pas une position aussi hégémonique que Marie, il ne se détache qu'avec un taux de 9,40 %, suivi des second et troisième, Auguste et Jean, avec respectivement 4,20 % et 4,15 %. Les valeurs des prénoms masculins suivants (Jules, Emile, Henri, Joseph, François, Pierre et Fulcrand) confèrent à ce peloton de tête une configuration plus démocratique qu'à celui des prénoms féminins dominé par Marie. En tout cas, si l'on compare cette liste aux prénoms les plus usités à Chartres ou en Provence au 18^e siècle, force est de constater que les préférences divergent sensiblement. A Chartres et parmi les garçons, Jean détient le premier rang avec quelque 20 %, suivi de quatre autres prénoms dépassant 5 %: Louis, Jacques, Pierre et François. Joseph est presque totalement absent.

Chez les filles, les prénoms derrière Marie font pâle figure. Anne est donnée à 7 % des baptisées, Jeanne et Françoise chacune à 5 % environ. Viennent ensuite Marguerite et Madeleine, puis Geneviève et Catherine. La Provence de M. Vovelle choisit pour ses garçons d'abord Jean et ses composés (20 %), ensuite Joseph (11 %), puis Pierre et François (8 % chacun), et enfin Antoine (6 %), Jacques, Honoré et Louis qui gravitent autour de 4 et 5 %. André ou Charles ne dépassent pas 2 %.

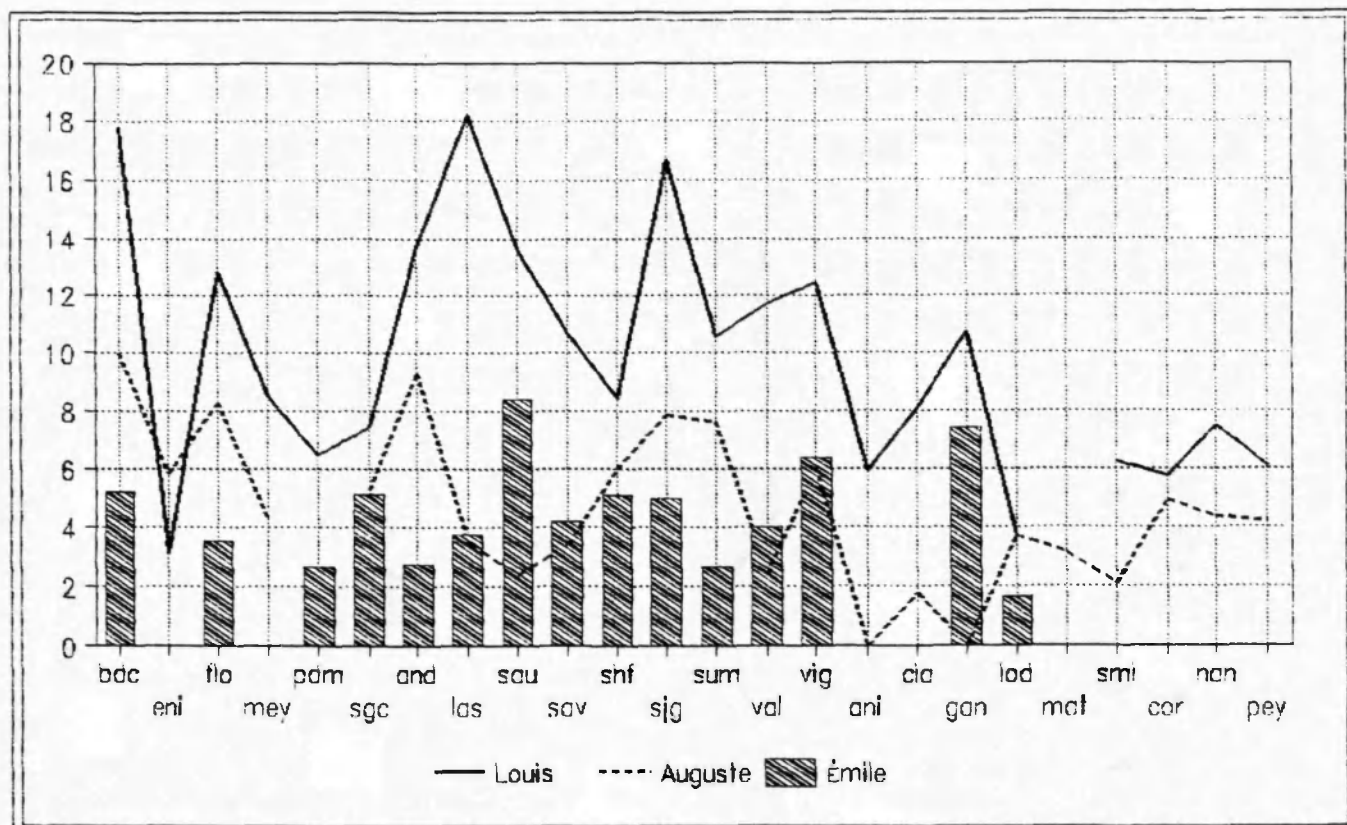


FIGURE E.2. Variations du nombre de prénoms Louis, Auguste et Emile en P0.
(voir figure E.1 pour les abréviations)

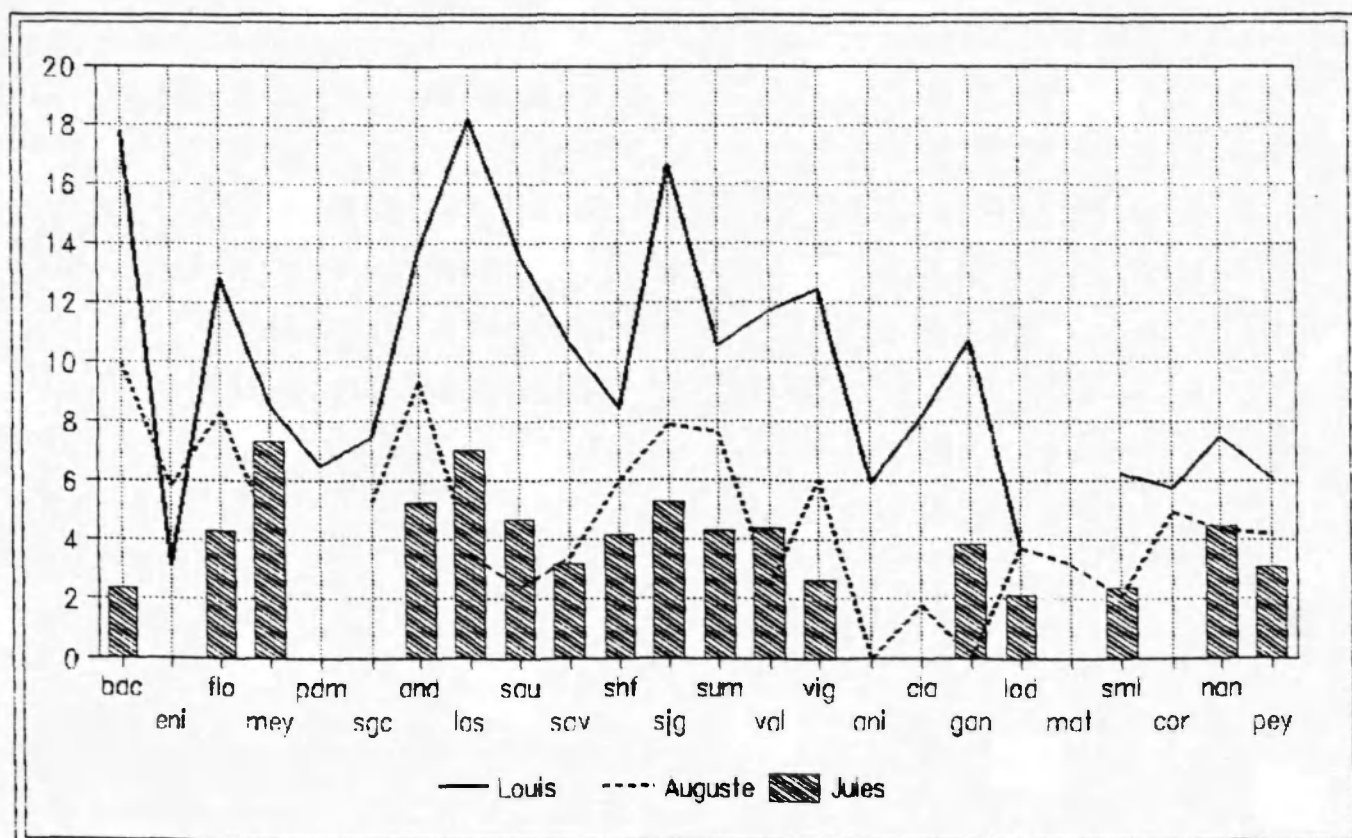


FIGURE E.3. Variations du nombre de prénoms Louis, Auguste et Jules en P0.
(voir figure E.1 pour les abréviations)

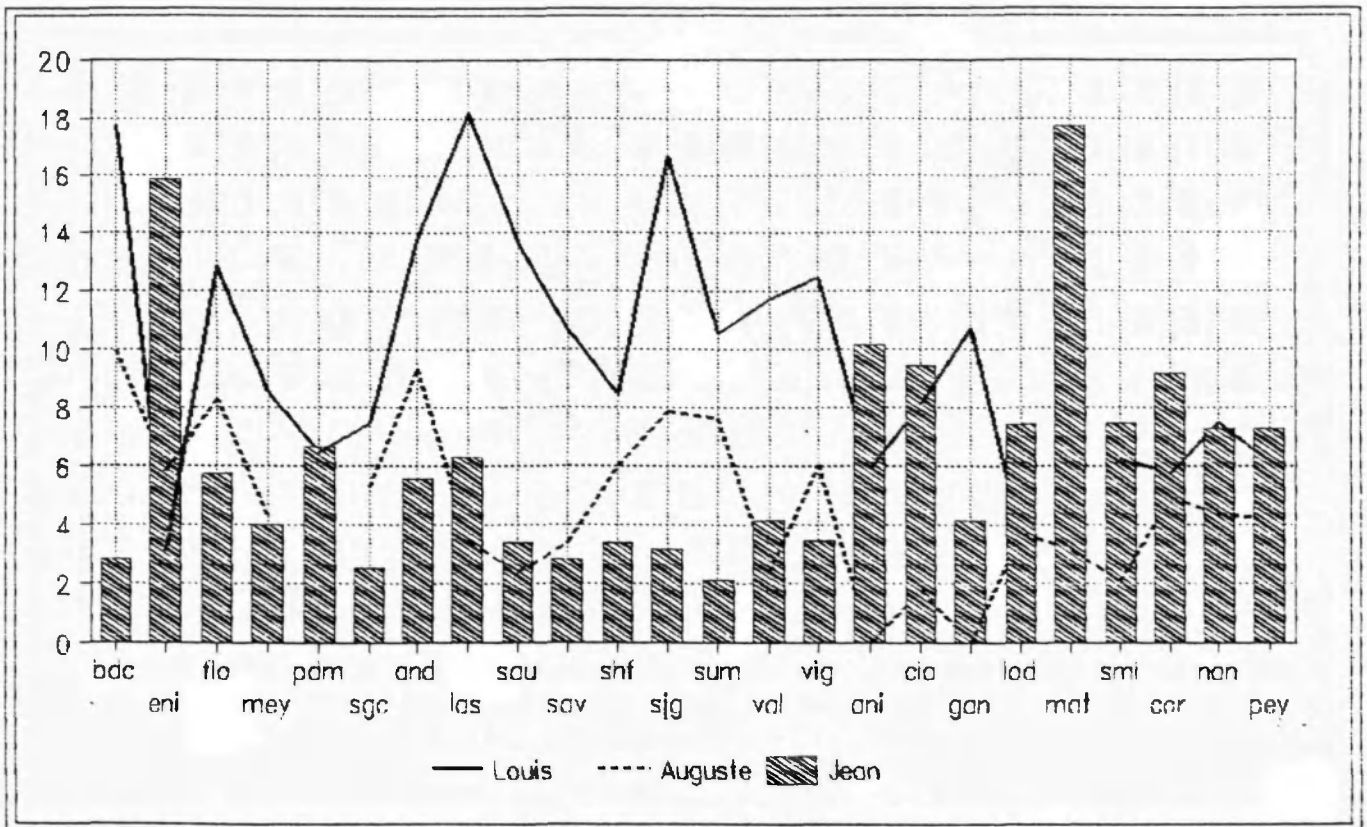


FIGURE E.4. Variations du nombre de prénoms Louis, Auguste et Jean en PO.
(voir figure E.1 pour les abréviations)

Chez les jeunes Provençales (figure E.5), Marie et ses composés atteignent 17 %. Marguerite décroche près de 10 % et Madeleine encore 6 %, suivie de près de Thérèse. Viennent ensuite Catherine et Isabelle que l'on transforme en Elisabeth depuis le milieu du siècle, puis Claire et Jeanne avec 4 % chacune.

Dans les Cévennes du milieu du XIX^{ème} siècle, les prénoms chartrains ou provençaux du 18^{ème} siècle ne sont guère de mise, à l'exception de Jean et, dans une moindre mesure, de François et de Pierre chez les garçons, et de Marie et de Anne chez les filles. Est-ce dû au changement de l'époque? Il est probable que les Chartrains et les Provençaux du XIX^{ème} siècle ne choisissent plus les prénoms qui avaient la faveur de leurs ancêtres du XVIII^{ème} siècle. Les études de B. Garnot et de M. Vovelle n'y répondent malheureusement pas. De même, notre enquête ne dévoile pas l'ordre de préférence des prénoms choisis dans les communes cévenoles au XVIII^{ème} siècle. La configuration du peleton de tête des prénoms nous amène à nous interroger sur la part des cinq premiers prénoms dans l'ensemble des prénoms utilisés dans chaque commune afin de dégager éventuellement des usages différents.

Les valeurs des prénoms masculins et féminins (tableau E.3) par rapport à leur moyenne respective (33,83 et 40,47) font entrevoir des comportements différents. Nous avons constaté plus haut, que les communes catholiques réservaient généralement plus de prénoms à leur progéniture que les communes protestantes. Cette opposition n'est pas aussi nette quant à la part des cinq premiers prénoms à l'ensemble. Cependant, du côté des prénoms féminins, le monde catholique concentre davantage son choix sur les cinq premiers prénoms que celui des protestants. Barre des Cévennes, Saint Enimie, Florac et Meyrueis se placent largement au-dessus de la moyenne, de même que Saint Martin de Londres, Nant et Peyreleau. On trouve les modestes valeurs principalement en milieu cévenol et protestant (Saint Germain de Calberte, Anduze, Lasalle, Sauve, Saint André de Valborgne, Saint Hippolyte du Fort, Valleraugue, ce qui n'empêche pas Pont de Montvert et Sumène d'enfreindre la « loi ».

La situation se complique sérieusement pour les prénoms masculins, car ce sont tantôt les communes catholiques, tantôt les communes protestantes qui se maintiennent largement au-dessus ou au-dessous de la moyenne.

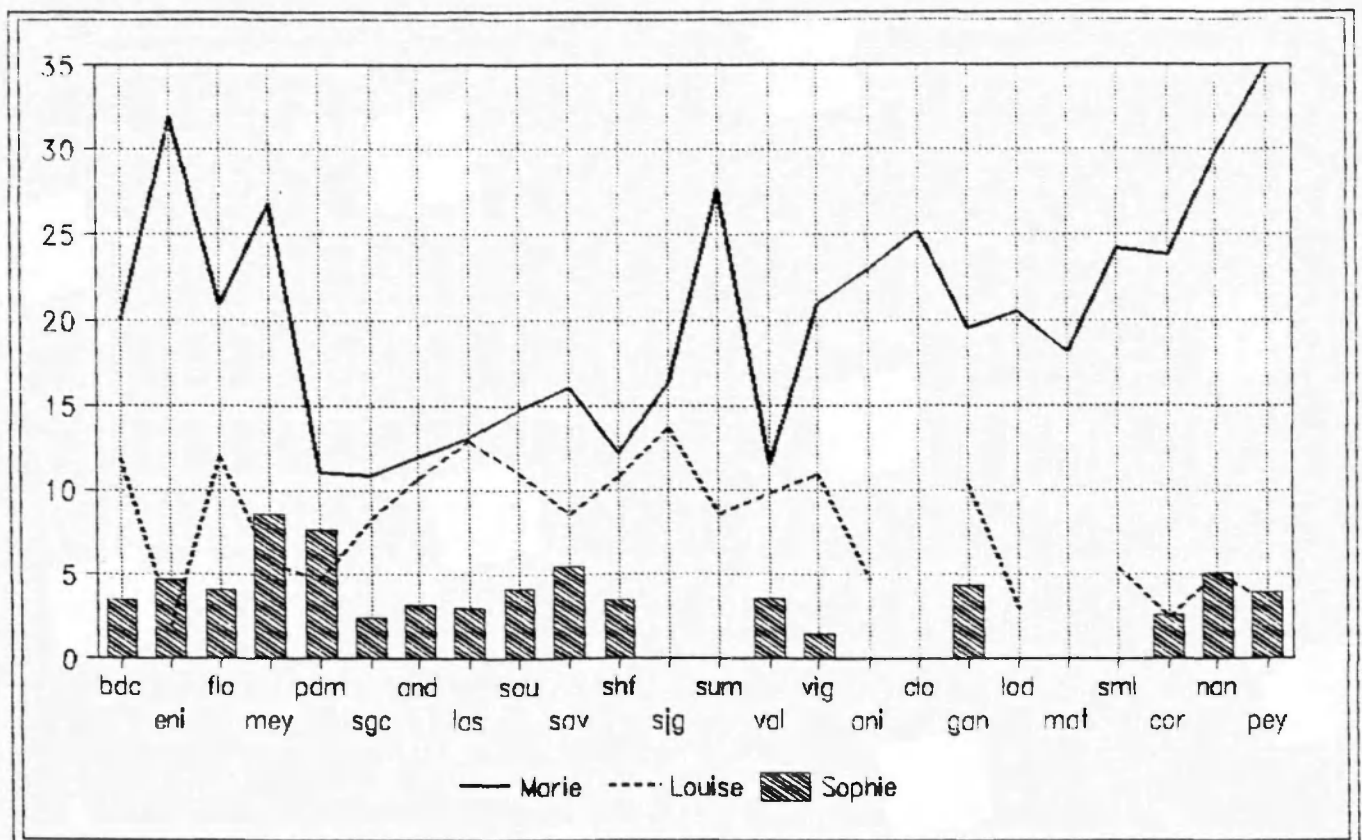


FIGURE E.5. Variations du nombre de prénoms Marie, Louise et Sophie en PO.
(voir figure E.1 pour les abréviations)

Venons-en à la répartition des premiers prénoms dans chaque commune, à commencer par Louis, Auguste et Jean. D'emblée, un clivage apparaît entre le monde catholique et protestant. Louis requiert indiscutablement les faveurs des protestants cévenols (Anduze, Lasalle, Sauve, Saint André de Valborgne, Saint Hippolyte du Fort, Saint Jean du Gard, Sumène, Valleraugue, Le Vigan, Ganges, ainsi que Barre des Cévennes). En revanche, les catholiques de Saint Enimie, Aniane, Claret, Lodève, Les Matelles, Saint Martin de Londres, Cornus, Nant et Peyreleau préfèrent largement Jean qui recule en milieu protestant. Quant à Auguste, on choisit ce prénom (républicain ?) dans les deux camps avec, cependant, une certaine ferveur dans quelques communes protestantes cévenoles (Anduze, Saint Hippolyte du Fort, Saint Jean du Gard, Sumène, Le Vigan) où il occupe la deuxième place, comme d'ailleurs à Barre des Cévennes et Florac. D'autres prénoms d'importance secondaire, mais suffisamment nombreux encore, distinguent le monde cévenol. Celui-ci fait figure d'un ensemble relativement homogène lorsqu'on inclut Emile, puis Jules dans nos graphiques.

Chez les filles, Marie est reine. On comprend que le monde protestant la boude, sans la faire disparaître pour autant du canon des prénoms. Puisqu'on la néglige un peu dans les communes cévenoles, sauf à Sumène, Le Vigan et Ganges, il faut lui trouver une digne remplaçante. C'est Louise qui obtient les faveurs des familles cévenoles, alors qu'elle recule dans les communes catholiques dont certaines plébiscitent Marie avec plus de 25 %, telles Saint Enimie, Meyrueis, Claret, Saint Martin de Londres, Cornus, Nant et Peyreleau. Le troisième prénom, Sophie, fait le bonheur des gens de montagne, toute confession confondue, alors qu'il semble épargner la périphérie sud (Aniane, Claret, Lodève, Les Matelles, Saint Martin).

Ces exemples montrent l'intérêt de notre enquête. En raison de la masse des données récoltées à partir de la seule table décennale des naissances, les résultats n'ont qu'un caractère provisoire. La base de donnée sera bientôt exploitée systématiquement avec KLEIO et les résultats présentés, entre autre, sous forme de cartes. Il serait cependant souhaitable de pouvoir compléter cette base avec d'autres sources (mariages, décès) afin de réaliser des analyses démographiques plus complètes.

F - Conclusion

Au terme de toutes ces différentes analyses sur la distribution des patronymes et des prénoms en Cévennes, il est difficile de tenir un discours simpliste. La réalité apparaît comme particulièrement complexe et elle ne peut donc se réduire à quelques schémas. C'est l'un des mérites de l'application de la méthode utilisée que de souligner une telle complexité.

La diversité patronymique n'est pas considérable dans l'espace étudié. Déjà, au niveau de la France entière, cette région du Languedoc se caractérise par une pauvreté patronymique importante. En effet, la Lozère est un des départements, avec l'Ariège, les Hautes-Alpes et la Corse, où la probabilité de tirer au hasard dans la population deux patronymes identiques est la plus élevée. Le Gard et l'Aveyron les suivent de près.

Cette faible diversité s'accompagne d'une proportion de mariages entre apparentés élevé et une immigration faible (Darlu et Ruffié, 1992).

Il n'en reste pas moins que des clivages importants existent dans cette zone. L'un des premiers est évidemment un clivage de nature religieuse. Les variations dans l'attribution des prénoms se trouve être un bon révélateur de ce clivage entre pays catholique et pays protestant.

D'autres clivages se superposent au précédent, en particulier selon la situation géographique à l'intérieur des Cévennes et par rapport aux grandes agglomérations qui les entourent. Ces frontières délimitent des entités qui n'ont, au cours du temps, qu'une stabilité relative et certaines localités « sautent » ce qui avait l'apparence d'une frontière solide. On l'a vu particulièrement pour Saint-Enimie, Meyrueis, Valleraugue et Lasalle qui jouent un rôle charnière dans l'organisation de l'espace.

En fait, ces différentes entités sont toutes plus ou moins ouvertes vers une ou deux des grandes agglomérations qui constituent des pôles historiques d'attraction traditionnelle et vers lesquels convergent les migrations en fonction des développements différentiels que présentent ces pôles depuis le milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Si l'on en juge par l'orientation des flux migratoires pendant cette période, on peut distinguer les zones sous influence de Millau, celles sous l'influence de Mende, toutes deux faiblissantes avec le temps, du groupe de Nîmes et Alès, de plus en plus prépondérantes au fil des ans, ou sous l'influence d'une combinaison de ces groupes (Millau-Mende, Mende-Alès ...).

On peut donc conclure que les frontières qui cloisonnent les Cévennes se trouvent, en fait, atténuées par l'ouverture de chacune des zones qui les composent vers un ou deux centres migratoires privilégiés. Les déterminants de ces relations privilégiées s'expliquent en raisons, d'affinités religieuses, de proximité géographique, d'ouverture de nouvelles communications plus faciles, d'une nécessité plus ou moins impérative de trouver du travail hors des Cévennes.

G - Bibliographie

- Barbujani G., Oden N.L., Sokal R.R., 1989. Detecting abrupt changes in maps of biological variables. *Systematic Zoology*, 38:376-389.
- Bardet J.P., 1982-89. *Paroisses et communes de France*, Paris: Editions du CNRS : Lozère (1982), Gard (1986), Hérault (1989), Hérault (1989)
- Bocquet-Appel J.P., 1993. Detection of the rupture zones of spatialized demographical variables. Statistical models for demographic analysis. Congrès international de la population, 3, 259-268.
- Bocquet-Appel J.P., 1994. Barrières à la diffusion spatiale de l'information en France vers 1900. *Population*, (3-4).
- Bocquet-Appel J.P., Bacro J.N., 1994. Generalized Wombling. *Sys. biol.* 43(3): 442-444.
- Cavalli-Sforza L.L., Edwards, A.W.F., 1967. Phylogenetic analysis : models and estimation procedures. *American Journal of Human genetics*. 19(3) : 233-257
- Darlu P., Tassy P., 1993. *Méthodes de reconstruction phylogénétiques. concepts et méthodes*. Masson ed.
- Darlu P., Ruffié J., 1992a. L'immigration dans les départements français étudiée par la méthode des patronymes. *Population* 3: 719-734.
- Darlu P., Ruffié J., 1992b. Relationships between consanguinity and migration rate from surname distributions and isonymy in France. *Ann. of Hum. Biol.* 55:383-397.
- Demigny L., 1982. De la révocation à la révolution, in : Philippe Wolff (dir.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse: Privat, (19e éd.), p. 387.
- Dugrand R., 1963. *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris 1963.
- Garnot B., 1987. Les prénoms populaires à Chartres au XVIIIe siècle, in: *Revue Historique*, t.277, p.3-10.
- Hazout S., Guasp G., Loirat F., Maurrieres F., Larrouy G., Dugoujon J.M., 1993. A new approach for interpreting genetic diversity in space : « mobile site method ». Application to Gm haplotype distribution of 26 Amerindian tribes from North and Central America. *Annals of human genetics*, 57:221-237.
- KLEIO, v. Josef Smets, *Créer une base de données avec KLEIO*, St. Katharinen 1990.
- Marcorelles H., 1950. Evolution économique et démographique du canton du Caylar. Thèse de Droit, Montpellier.
- Mourrieras B., Darlu P., Hochez J., Hazout S., 1995. Surname distribution in France : a distance analysis by a distorted geographic map. *Ann. of Hum. Biol.* 22(3):18-198
- Pérouas L. et al., 1984. Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire, Paris.
- Poton D., Péronnet M., 1994. Les Protestants en Languedoc en 1787, in : *Etudes sur l'Hérault*,
- Saitou N., Nei M., 1987. The neighbor-joining methods : a new method for reconstructing trees. *Mol. Biol. Evol.* 4(4):406-425.
- Vovelle M., 1978. *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIe siècle*, Paris: Seuil, 1978, p. 175-182
- Wijsman, H., Zei, G., Moroni, A., and Cavalli-Sforza, L. L., 1984. Surnames in Sardinia. II. Computation of migration matrices from surname distribution in different periods. *Annals of Human Genetics*, 48 : 65-78.
- Wolff P., 1982. *Histoire du Languedoc*, Toulouse: Privat, (19e éd.), p. 140.
- Zonabend F., 1977. Pourquoi nomer ? In : *L'identité*, séminaire dirigé par C.Lévi-Strauss. Quadrige/P.U.F.

H - Annexes

I - Exemple de document original et d'enregistrement par KLEIO

		Naissances	
N ^o	Prénoms	Noms	Dates
	Bertrand	Rosine	28 Juillet 1846
	Bonice	Jean	4 7 ^{me}
	Bourbon	Emilien Simon Charles Léonard	10 7 ^{me}
90	Bertrand	Alison	28 9.9
	Bastide	Auguste	17 Mars 1847
	Bourgade	François Henri	31 Août
	Benoit	Guost. Sieré	10 8 ^{me}
	Boube	Jean Baptiste Paul	7 9 ^{me}
95	Bertrand	François David	6 février 1846
	Bastide	Rosalie	9.9
	Bien	Calixte	2 Août
	Bachala	Lijofid	23 9 ^{me}
	Bancillon	Sylvia Eugénie	4 Janvier 1849
100	Bertrand	Justine	19 février
	Bertrand	Suzanne	7 Mars
	Boulet	Elizabete Pauline	10 9.9
	Bonnicel	Marianne	9 Mars
	Bonnicel	Marianne	16 9.9
105	Baud	Jean Marcellin	25 9.9
	Bonnicel	Rosalie	10 juillet
	Boube	Alphonse Louis Auguste Paul	12 8 ^{me}
	Bertrand	Alban	11 8 ^{me}
	Bertrand	Marianne Thérèse	29 janvier 1848
	Bourgade	Julien Louis	13 février
110	Bertrand	Julien	21 9.9

n\$48/mey/avesque/pierre/jean//m/29.4.1843
 n\$48/mey/i/alban/hippolyte//mn/2.5.1843
 n\$48/mey/affre/marie/sophie//f/22.8.1843
 n\$48/mey/agulhon/hippolyte/françois//m/22.8.1843
 n\$48/mey/avesque/marie/léonie//f/27.9.1843
 n\$48/mey/avesque/sophie///f/19.10.1843
 n\$48/mey/avesque/jules/calixte//m/1.11.1843
 n\$48/mey/avesque/marie///f/11.12.1843
 n\$48/mey/antérieur/marie/delphine//f/26.1.1844
 n\$48/mey/avesque/ernest/achille//m/7.2.1844
 n\$48/mey/avesque/marie/sophie//f/11.2.1844
 n\$48/mey/avesque/camille///m/21.4.1844
 n\$48/mey/avesque/rosalie///f/21.4.1844
 n\$48/mey/arbousset/marie/adélaïde//f/12.7.1844
 n\$48/mey/arbousset/auguste/philippe//m/25.9.1844
 n\$48/mey/arjalies/sophie///f/15.11.1844
 n\$48/mey/arbus/joséphine///f/5.12.1844
 n\$48/mey/arbus/marie/émilie//f/9.2.1845
 n\$48/mey/aigouy/marie///f/22.2.1845
 n\$48/mey/afflatet/jean/louis//m/3.5.1845
 n\$48/mey/avesque/calixte//m/5.6.1845
 n\$48/mey/avesque/louis//m/4.8.1845
 n\$48/mey/afflatet/marie/rosine//f/8.8.1845
 n\$48/mey/avesque/louise///f/17.8.1845
 n\$48/mey/avesque/léontine/marie//f/25.8.1845
 n\$48/mey/arbus/françois//m/2.12.1845
 n\$48/mey/aguilhon/prosper///m/14.12.1845
 n\$48/mey/avesque/thomas/ernest//m/29.12.1845
 n\$48/mey/avesque/louise///f/22.2.1846
 n\$48/mey/arnal/sadi/marie//f/9.8.1846
 n\$48/mey/avesque/jules/basile//m/1.11.1846
 n\$48/mey/avesque/hippolyte//m/8.12.1846
 n\$48/mey/antérieur/pauline///f/29.12.1846
 n\$48/mey/i/adèle/caline//fn/2.2.1847
 n\$48/mey/avesque/pauline/nancy//f/7.2.1847
 n\$48/mey/arbus/marie/nancy//f/17.2.1847
 n\$48/mey/arbousset/sophie/félicie//f/5.4.1847
 n\$48/mey/avesque/margueritte/louise//f/5.4.1847
 n\$48/mey/aigouy/jean/louis//m/18.8.1847
 n\$48/mey/avesque/delphine/adélaïde//f/7.11.1847
 n\$48/mey/arnal/victoire/anaïs//f/31.12.1847
 n\$48/mey/arbus/paul/?//m/26.3.1848
 n\$48/mey/avesque/pierre/jean//m/30.4.1848
 n\$48/mey/avesque/justin/prosper//m/13.5.1848
 n\$48/mey/avesque/suzanne/louise//f/23.5.1848
 n\$48/mey/avesque/émilè/alban//m/27.6.1848
 n\$48/mey/avesque/louise///f/29.7.1848
 n\$48/mey/avesque/marie/nancy//f/9.10.1848
 n\$48/mey/arbus/sophie///f/7.3.1849
 n\$48/mey/aigouy/maurice/célestin//m/29.5.1849
 n\$48/mey/arnal/jean/louis//m/11.4.1849
 n\$48/mey/avesque/albert/ernest//m/4.6.1849
 n\$48/mey/antérieur/paul/calixte//m/10.10.1849
 n\$48/mey/argeliès/basile/maurice//m/23.1.1850
 n\$48/mey/avesque/hippolyte/denis//m/7.4.1850
 n\$48/mey/avesque/eugénie///f/14.4.1850
 n\$48/mey/i/alban///mn/21.5.1850

II - Quelques données démographiques

1 - 1843-1862

Combien d'habitants comptaient les 24 chefs-lieux au milieu du XIX^{ème} siècle ? Le tableau suivant présente non seulement le nombre d'habitants en 1851, mais aussi celui d'autres années entre 1790 et 1901, et ce sont ces six coupes chronologiques qui nous permettent de saisir d'emblée l'évolution démographique générale sur plus d'un siècle. Dans une deuxième partie, la période 1890-1940 sera examinée. A quelques exceptions près comme Claret et Saint André de Valborgne, on constate ainsi que les communes augmentent leurs effectifs respectifs depuis la fin du XVIII^{ème} siècle et atteignent leur apogée vers 1850, rattrapant enfin le plein d'hommes des campagnes françaises du XIII^{ème} siècle, avant de perdre leurs habitants durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, voire durant les décennies du XX^{ème} siècle. L'exode rural semble irréversible à l'avantage des centres urbains de la plaine languedocienne (Béziers, Montpellier, Nîmes) et de Alès, Mende et Millau (Dugrand, 1963).

En ajoutant les valeurs des communes aveyronnaises (Cornus, Nant et Peyreleau) de 1837 (5401, chiffre qui augmente, comme ceux des autres communes, jusqu'en 1851), on aboutit à un total de quelque 72 000 habitants pour les 24 chefs-lieu étudiés en 1851. Entre 1841 et 1851, les communes sans Cornus, Nant et Peyreleau affichent un croît de 3151 habitants, car elles passent de 62 957 à 66 108. Par la suite, le déclin s'amorce puisque ces communes perdent 1280 habitants et ne comptent que 64 828 en 1861. Ce recul s'accélérera jusqu'à la fin du siècle. En revanche, les villes languedociennes, à l'exception de Lodève, affichent un net essor démographique durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, surtout Béziers, Montpellier, Millau et Nîmes. Mende parvient seulement à maintenir son niveau avec une très légère hausse. La capitale lozérienne est déjà une ville d'émigration puisqu'elle ne profite pas du croît naturel qui résulte du solde positif du nombre des naissances par rapport à celui des décès. Malgré les pertes démographiques dans les campagnes cévenoles (60 185 en 1806 et 55 161 en 1901, soit 5024), la population languedocienne ne cesse de croître grâce à la vitalité des centres urbains qui passent de 109 218 habitants en 1806 à 258 553 en 1901. Ce sont donc ces villes qui absorbent l'exode rural des campagnes cévenoles.

Nombre d'habitants dans les communes							
Communes	code	1790/95	1806	1841	1851	1861	1901
Anduze	and	5051	5431	5238	5291	5203	3686
Aniane	ani	1841	1787	2542	3375	3557	1520
Barre des Cévennes	bdc	472	476	717	735	710	529
Claret	cla	925	832	759	773	745	670
Cornus	cor			1813*			1614*
Florac	flo	1900	1995	2153	2600	2155	1953
Ganges	gan	4000	3928	4564	4176	4470	4247
Lasalle	las	2083	2115	2354	2487	2541	2298
Le Vigan	vig	3852	3983	4938	4993	5376	5126
Les Matelles	mat	296	195	328	501	493	485
Lodève	lod	8005	8317	10477	11238	11864	8200
Meyrueis	mey			2005	2186	1995	1487
Nant	nan			3203*			2681*
Peyreleau	pey			385*			301*
Pont de Montvert	pdm	1132	1390	1372	1445	1566	1126
Sauve	sau	2800	2658	2808	2823	2552	2160
St. André de Valborgne	sav	1830	1949	1820	1807	1812	1565
St. Enimie	eni	1130	1196	1194	1230	1151	1002
St. Germain de Calberte	sgc	1644	1700	2025	1826	1637	1211
St. Hippolyte du Fort	shf	5050	5479	5497	5726	4764	4226
St. Jean du Gard	sjg	4134	3755	4192	4487	4240	3228
St. Martin de Londres	sml	1100	915	1143	1192	1047	866
Sumène	sum	2906	2674	2978	3027	2920	2537
Valleraugue	val	3264	3410	3853	4190	4030	2443
Total		53415	54185	68358	66108	64828	55161

Total avec Cornus, Meyrueis, Nant, Peyreleau 59415 60185 68358 71509 70229 55161

Alès 10020 9387 15884 18871 20257 24940
 Béziers 16535 14565 18874 19333 24270 52310
 Mende 5000 5307 5440 6994 6770 7319
 Millau (8000) (8000) 9806* (12000) (14000) 17429*
 Montpellier 32897 33264 40746 45811 49375 75950
 Nîmes 40000 38695 44697 53690 57129 80605

Total villes 112452 109218 135447 156699 171801 258553

Total villes et campagne 171867 169403 203805 228208 242030 313714

TABLEAU H.II.1. Effectifs des communes depuis 1790 jusqu'en 1901. Les chiffres du tableau ont été obtenus à partir de Jean-Pierre Bardet : Lozère (1982), Gard (1986), Hérault (1989). La première colonne (1790/95) indique les premiers recensements révolutionnaires effectués entre 1790 et 1795. Les valeurs sont souvent approximatives ; celles de 1806 sont nettement plus fiables. Le tome concernant l'Aveyron n'est pas encore sorti. Nous avons consulté pour Cornus, Nant, Peyreleau et Millau le Dictionnaire des Postes aux Lettres, Paris 1837, pour l'année 1837, et le Dictionnaire géographique et administratif de la France, Paris 1892, pour l'année 1892. Les valeurs sont marquées d'un astérisque dans le tableau. Les chiffres manquants pour Millau (entre parenthèse) ne sont qu'une simple estimation.

Répartition des actes de naissances par commune											
Communes	code	Tot1	Tot2	m	f	%	%	nombre		pn/ind	
								pn-m	pn-f	m	f
Anduze	and	2905	2894	1469	1425	50,8	49,2	2303	2206	1,57	1,55
Aniane	ani	1688	1683	869	814	51,6	48,4	1664	1604	1,91	1,97
Barre des Cévennes	bdc	421	421	218	203	51,8	48,2	422	408	1,94	2,01
Claret	cla	202	202	102	100	50,5	50,0	223	222	2,19	2,18
Cornus	cor	1036	1036	525	511	50,7	49,3	993	1001	1,89	1,96
Florac	flo	1360	1356	683	673	50,4	49,6	1325	1347	1,94	2,00
Ganges	gan	2514	2511	1294	1217	51,5	48,5	2148	2101	1,66	1,73
Lasalle	las	1256	1255	618	637	49,2	50,8	1084	1208	1,75	1,90
Le Vigan	vig	2753	2750	1394	1356	50,7	49,3	2618	2583	1,88	1,90
Les Matelles	mat	100	100	46	54	46,0	54,0	96	121	2,09	2,24
Lodève	lod	3061	3057	1584	1473	51,8	48,2	3825	3700	2,41	2,51
Meyrueis	mey	1422	1419	694	725	48,9	51,1	1218	1348	1,76	1,86
Nant	nan	1664	1658	877	781	52,9	47,1	1783	1657	2,03	2,12
Peyreleau	pey	268	268	127	141	47,4	52,6	261	304	2,06	2,16
Pont de Montvert	pdm	804	802	411	391	51,2	48,8	553	563	1,35	1,44
Sauve	sau	1513	1513	800	713	52,9	47,1	1378	1292	1,72	1,81
St. André de Valborgne	sav	982	982	511	471	52,0	48,0	884	848	1,73	1,80
St. Enimie	eri	732	731	385	346	52,7	47,3	771	623	2,00	1,80
St. Germain de Calberte	sgc	1045	1042	545	497	52,3	47,7	1068	995	1,96	2,00
St. Hippolyte du Fort	shf	2539	2537	1312	1225	51,7	48,3	2210	2102	1,68	1,72
St. Jean du Gard	sjg	2310	2307	1199	1108	52,0	48,0	1940	1814	1,62	1,64
St. Martin de Londres	sml	280	279	139	140	49,8	50,2	335	344	2,41	2,46
Sumène	sum	2057	2044	1048	996	51,3	48,7	1733	1781	1,65	1,79
Valleraugue	val	2479	2478	1273	1205	51,4	48,6	1964	2012	1,54	1,67
Total et moyenne		35391	35325	18123	17204	51,3	48,7	32799	32184	1,81	1,87
		- 66						64983			

plus 10 années pour Claret,
Les Matelles, Lodève et
Saint Martin de Londres

3643

Total

39034

Légende: m = masculin f = féminin pn-m = prénoms masculins pn-f = prénoms féminins
pn/ind = nombre moyen des prénoms par individu

TABLEAU H.II.2. Répartition des actes de naissances entre 1890 et 1915 et entre 1915 et 1940.

m = masculin ; f = féminin ; pn-m = prénoms masculins ; pn-f = prénoms féminins ;

pn/ind = nombre moyen de prénoms par individus. Tot1 et Tot2 : respectivement sans et avec les individus de sexe indéterminé. Si l'on rajoute 3643 naissances pour les 10 ans manquants de Claret, Les Matelles, Lodève et St Martin de Londres, il y a un total de 39034 individus.

Après le nombre des hommes, abordons celui des naissances dans chaque commune (Tableau H.II.2). Ces 24 chefs-lieu de canton ont vu naître en vingt ans 35 391 garçons et filles au moins (colonne Tot1), dont 66 individus n'ont pu être attribués à un des deux sexes. Notre base de calcul descend, par conséquent, à 35 325 cas (colonne Tot2). Etant donné qu'il manque dix années d'enregistrements pour les communes de Claret, Les Matelles, Lodève et Saint Martin de Londres (soit 6343), on peut porter ce dernier chiffre à plus de 39 000 naissances.

La proportion entre les deux sexes respecte l'immuable loi biologique (figure H.II.1) : il naît généralement plus de garçons (18 123, soit 51,3 %) que de filles (17 204, soit 48,7 %). Ceci n'empêche cependant pas certaines communes d'inverser la tendance générale, parfois de façon étonnante. C'est le cas du petit village de Les Matelles (garçons: 46 %, filles 54 %) ou de celui de Peyreleau (47,4 %, 52,6 %). Une masculinité plus faible s'observe encore à Meyrueis (48,9 %, 51,1 %) et à Lasalle (49,2 %, 50,8 %), tandis que les garçons l'emportent dans les autres vingt communes dont Nant, Sauve et Saint Enimie sont les championnes avec respectivement 52,9 % pour les deux premières et 52,7 % pour la troisième. Toutefois, ces différences entre garçons et filles n'autorisent point à discerner un quelconque clivage entre les communes étudiées.

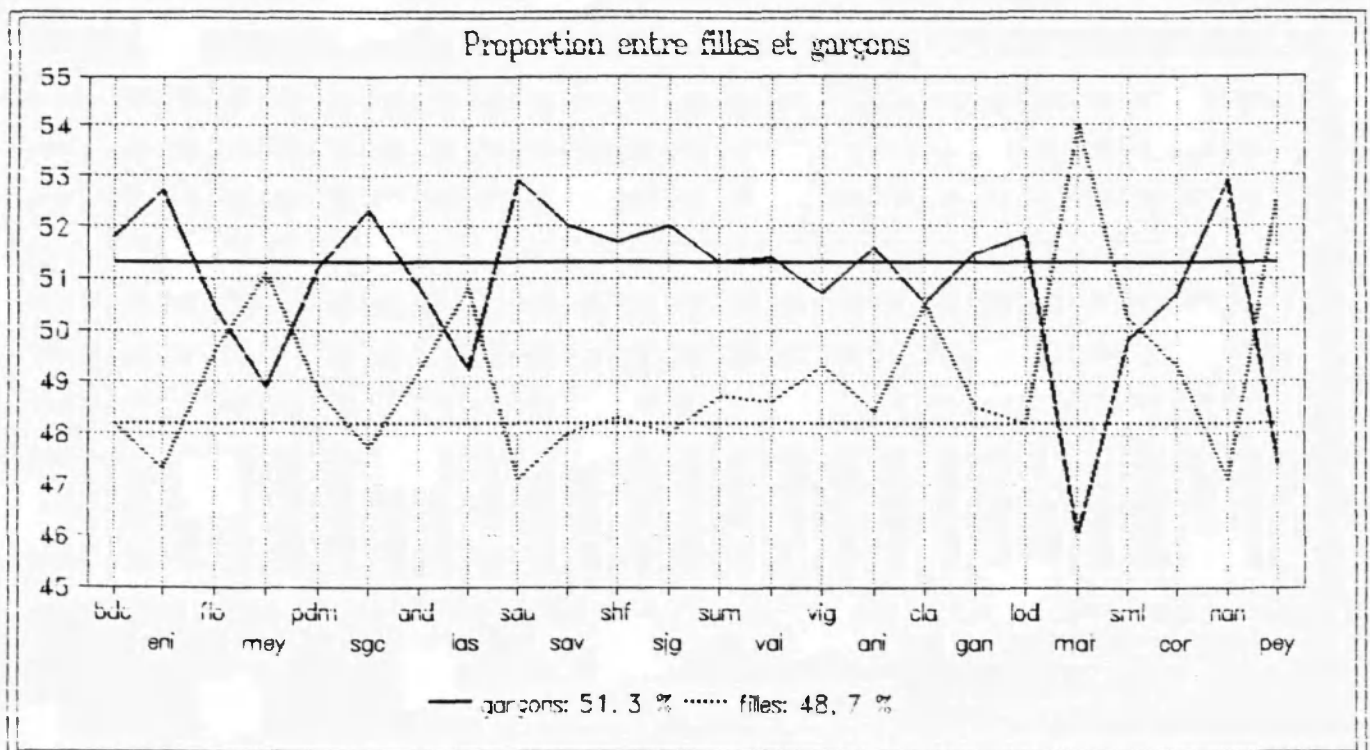


FIGURE H.II.1. Proportion entre filles et garçons selon les communes. Pour les abréviations des communes, se reporter au tableau F.2. Total de 18 123 garçons, 17 204 filles

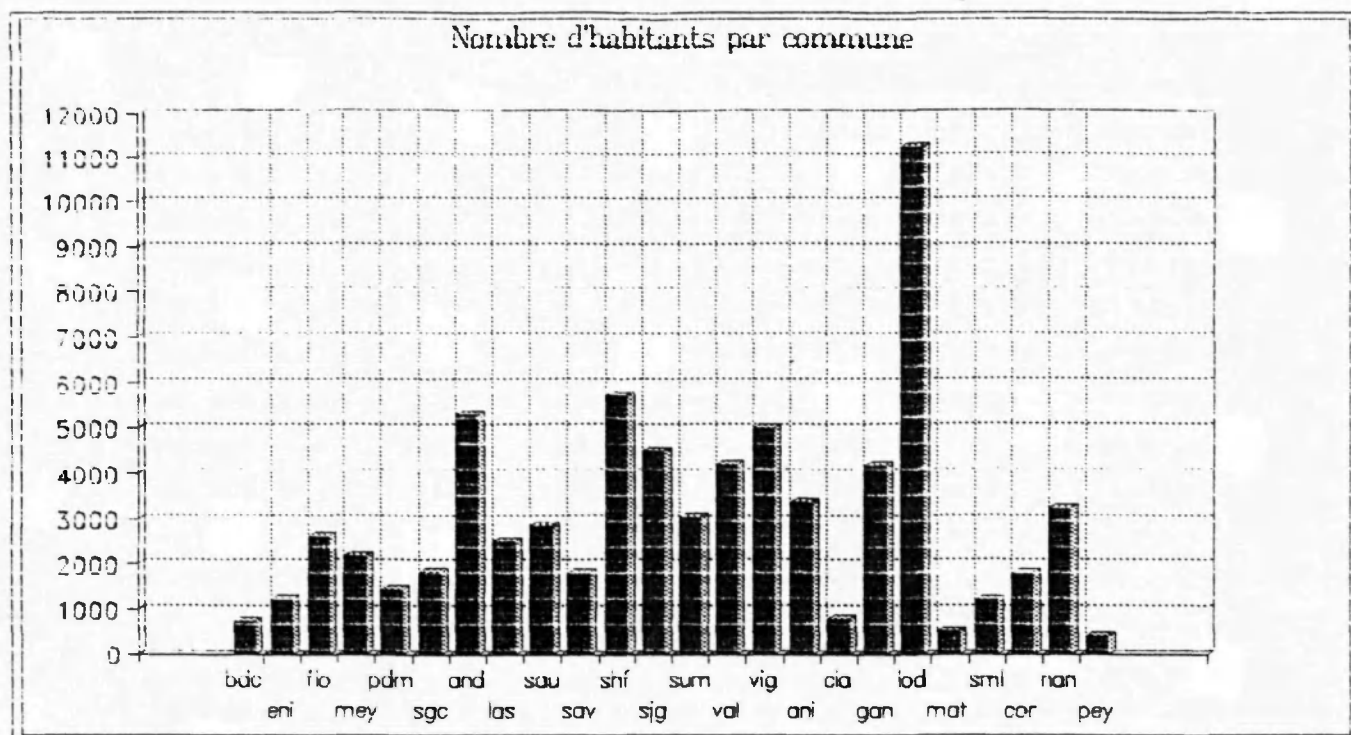


FIGURE H.II.2. Nombre d'habitants par commune (a) et nombre moyen des naissances par an par communes (b). Pour les abréviations des communes, se reporter au tableau F.2.

Les tables décennales (figure (H.II.2) indiquent la date de naissance de chaque individu. Grâce à cette information capitale, on peut calculer le nombre annuel des naissances dans chaque commune et présenter son évolution sur les vingt années entre 1843 et 1862.

Vue statique d'abord. Le nombre moyen des naissances par an nous aide à établir grossièrement une hiérarchie statistique entre les communes et qui correspond, on s'en doute, aux chiffres d'habitants donnés plus haut (tableau H.II.3). La fourchette s'étend entre la plus petite commune (Les Matelles, 10 naissances par an) à la plus grande (Lodève, 305,5 naissances par an). Une autre petite commune est Peyreleau (13,4). En réalité, Peyreleau est la plus petite commune, et son taux de natalité élevé (34,8 ‰) biaise légèrement cette hiérarchie. Par conséquent, vient ensuite Les Matelles, le second plus petit village, d'autant que son taux de natalité est extrêmement faible avec 20,0 ‰. Claret (20,2), Barre des Cévennes (21,0) et Saint Martin de Londres (27,9), restant toutes au-dessous de mille habitants, à l'exception de Saint Martin de Londres. A l'opposé, outre Lodève, les communes subcévenoles affichent apparemment une bonne vitalité démographique, notamment Anduze (144,9), Le Vigan (137,4), Saint Hippolyte du Fort (127,0), Ganges (125,7) qui fut jadis plus importante, Valleraugue (124,0), Saint Jean du Gard (115,3) et Sumène

(102,8). Ce sont là des gros bourgs de 3000 à 4500 habitants environ. Ailleurs, les campagnes sont vides des humains. Pourtant, l'exode rural n'en est qu'à ses débuts, comme nous avons pu le constater plus haut.

La vue dynamique (ou chronologique) relativise la vue statique qui fournissait une image positive de la démographie en pays subcévenol (Tableau H.II.3 et Figure H.II.3). En effet, certains tracés trahissent une tendance au déclin démographique entre 1843 et 1862. Le Vigan descend de quelque 160 naissances à moins de 140. Ganges passe de 150 à moins de 120 naissances par an, Sumène de 125 environ à moins de 100, tout comme Saint Jean du Gard, alors que Sauve démarre à un peu moins de 100 pour finir à moins de 70. Meyrueis perd également une vingtaine de points, le bourg glisse de quelque 80 à 60 naissances. Une partie des communes subcévenoles commence donc à perdre ses habitants au cours des vingt années, alors que leurs voisines parviennent à maintenir leur niveau initial. Mais pour combien de temps? Anduze observe même une tendance inverse, car ce gros bourg passe de quelque 130 à 160 naissances par an. Accueille-t-il une partie des émigrants subcévenols? Ou bien, est-ce dû à un taux de natalité plus élevé? Je reprendrai cette question plus loin. Curieusement, les moyennes ou les petites communes observent une tranquille stagnation, voire parfois une légère hausse comme Florac par exemple. On constate donc que la région subcévenole se distingue par une vitalité toute relative car, si elle abrite les gros bourgs, ceux-ci ont tendance à perdre leurs habitants entre 1843 et 1862. Les autres chefs-lieu sont déjà de modeste taille, à l'exception de la ville drapière de Lodève, et ils réussissent à se maintenir à peu de choses près au même niveau. Si l'on connaît le nombre des habitants et celui des naissances par an, il est possible de calculer le taux de natalité et, par ce biais, de cerner un des aspects du comportement biologique des populations dans les communes.

	bdc	eni	flo	mey	pdm	sgc	and	las	sau	sav	shf	sjg	
1843	25	39	58	78	36	50	143	67	99	51	153	122	
1844	19	33	62	86	37	47	113	51	83	37	140	119	
1845	22	34	70	67	39	42	143	68	79	61	146	117	
1846	21	37	74	70	45	51	129	51	80	53	140	144	
1847	24	37	65	79	37	51	147	76	95	52	140	103	
1848	21	34	61	67	40	61	149	61	73	48	137	151	
1849	23	30	91	75	52	71	157	54	83	50	132	127	
1850	20	40	66	79	38	61	150	62	67	51	153	106	
1851	17	27	79	69	50	68	144	59	82	54	121	114	
1852	27	40	75	63	36	48	138	49	68	49	136	124	
1853	24	42	82	81	41	68	162	64	79	57	142	122	
1854	30	39	67	76	34	53	142	73	70	49	102	130	
1855	18	22	75	71	40	53	142	53	65	47	129	113	
1856	17	55	55	65	37	31	151	53	78	48	119	86	
1857	15	41	54	55	38	54	150	71	69	42	117	119	
1858	19	36	59	78	47	44	109	62	67	52	113	114	
1859	19	44	74	74	46	53	157	74	77	50	118	94	
1860	23	28	58	66	39	56	165	73	68	47	100	112	
1861	19	41	65	65	30	42	146	79	61	42	106	108	
1862	18	33	65	55	41	41	160	55	70	42	95	82	
Tot	421	732	1355	1419	803	1045	2897	1255	1513	982	2539	2307	
Moy/an	21,0	36,6	67,8	71,0	40,1	52,2	144,9	62,8	75,7	49,1	127,0	115,3	
	sum	val	vig	ani	cla	gan	lod	mat	sml	cor	nan	pey	Tot
1843	125	103	176	96		140	341	8		49	85	18	2062
1844	130	126	158	88		153	347	8		49	77	13	1976
1845	117	131	150	81		144	307	8		54	94	11	1985
1846	107	131	149	91		142	282	14		53	98	12	1974
1847	107	149	141	91		149	296	10		49	72	13	1983
1848	111	132	162	83		137	261	10		51	97	15	1962
1849	99	133	138	82		135	330	11		40	91	16	2020
1850	112	140	135	86		135	286	8		61	103	16	1975
1851	78	128	142	86		123	286	10		55	79	10	1881
1852	102	130	140	84		127	319	13		53	94	19	1934
1853	93	122	156	79	20	129			27	47	79	8	1724
1854	96	112	139	81	21	127			29	55	64	13	1602
1855	99	135	110	82	12	99			18	48	75	14	1520
1856	88	117	121	95	28	124			31	57	69	9	1534
1857	88	97	102	77	23	113			27	43	78	17	1490
1858	102	123	110	73	17	108			33	63	75	10	1514
1859	103	128	123	90	21	117			26	53	79	15	1635
1860	105	116	124	72	17	104			36	51	83	14	1557
1861	105	112	139	73	20	94			20	56	74	13	1510
1862	89	114	133	98	23	113			32	49	93	12	1513
Tot	2056	2479	2748	1688	202	2513	3055	100	279	1036	1659	268	35351
Moy/an	102,8	124,0	137,4	84,4	20,2	125,7	305,5	10,0	27,9	51,8	83,0	13,4	

TABLEAU H.II.3. Nombre annuel de naissances par communes, depuis 1843 jusqu'à 1862.

Tot = total et Moy/an = moyenne par an.

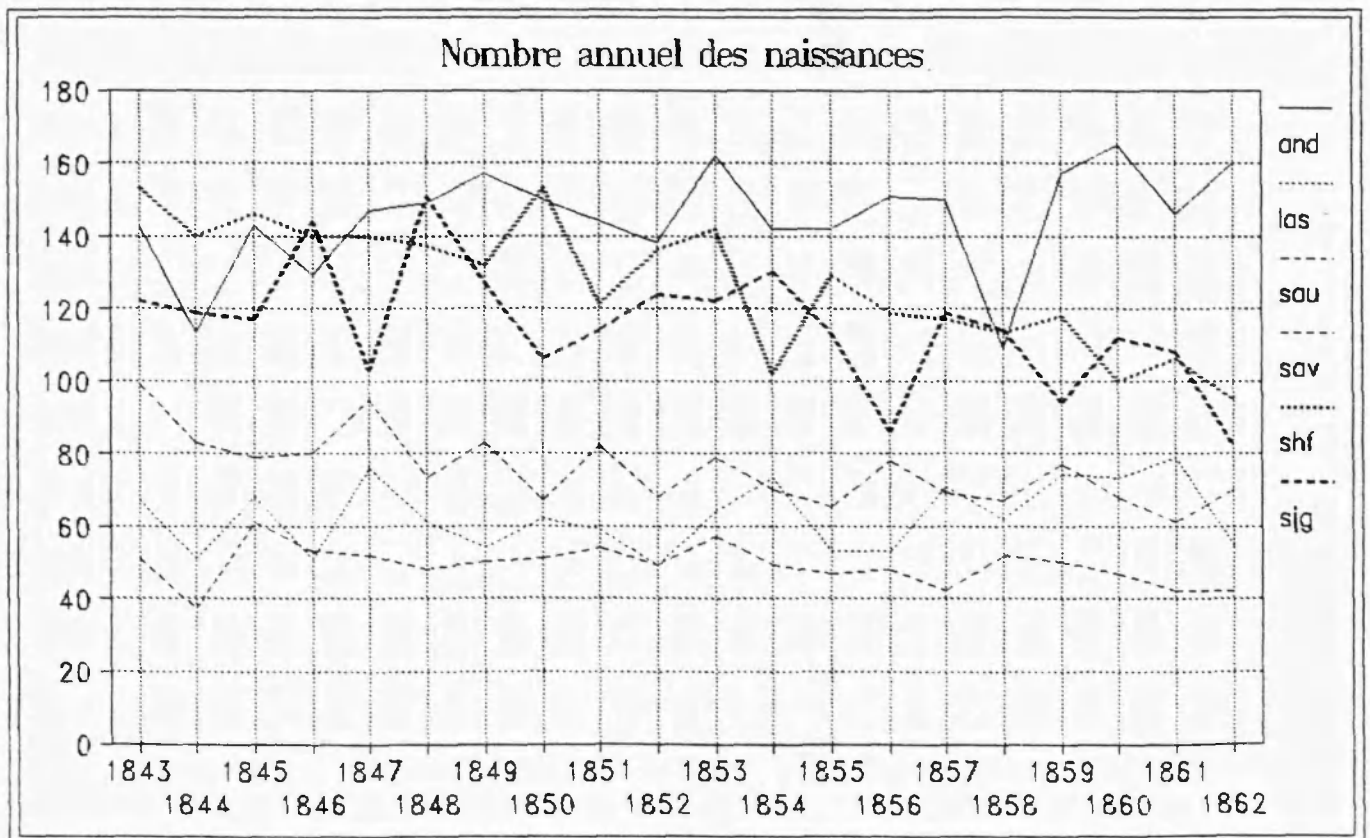
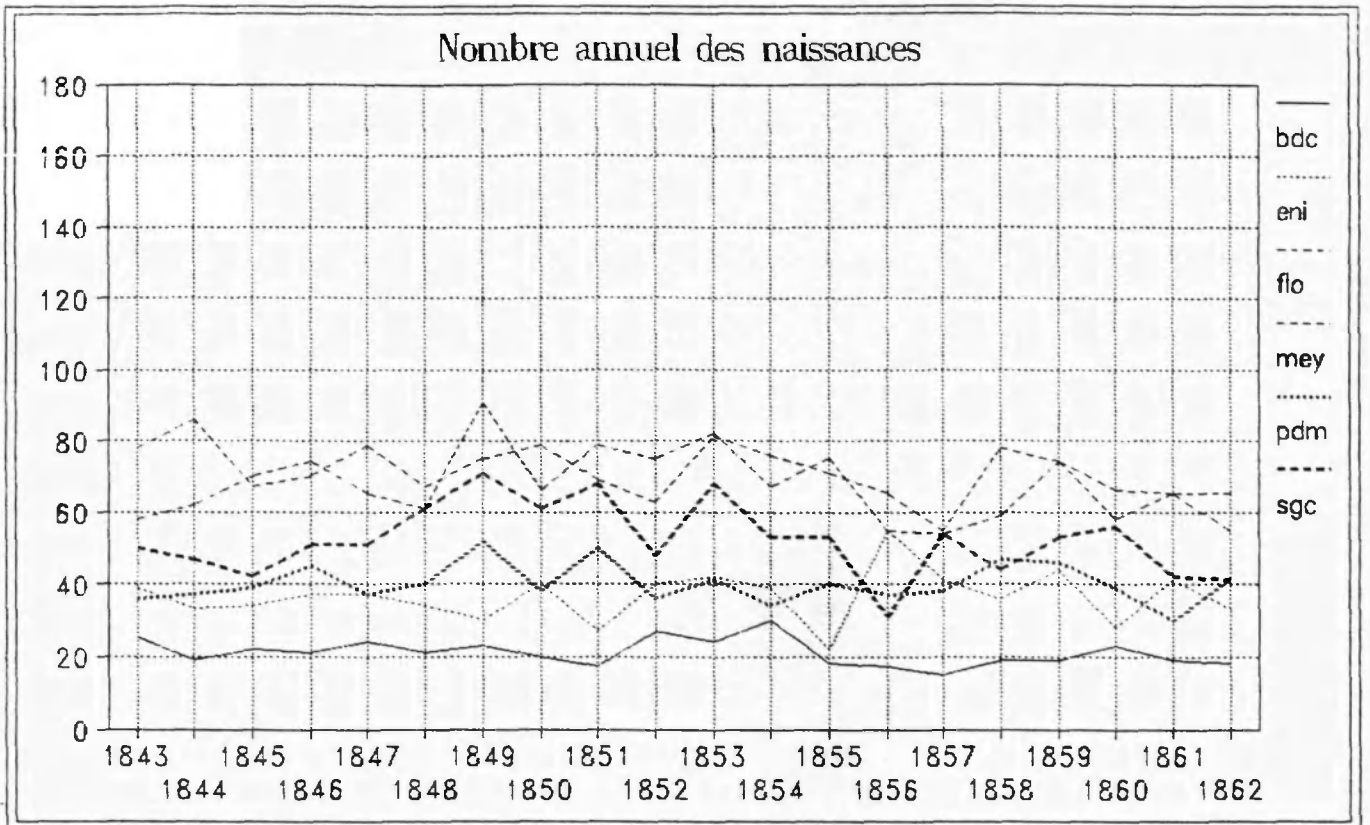


FIGURE F.II.3. Variation du nombre annuel de naissances par communes, de 1843 à 1862.

Communes	code	1851	nai/an	t. n.
Anduze	and	5291	145,3	27,5
Aniane	ani	3375	84,4	25,0
Barre des Cévennes	bdc	735	21,1	28,6
Claret	cla	773	20,2	26,1
Cornus	cor	1813+	51,8	28,6
Florac	flo	2600	68,0	26,2
Ganges	gan	4176	125,7	30,1
Lasalle	las	2487	62,8	25,3
Le Vigan	vig	4993	137,7	27,6
Les Matelles	mat	501	10,0	20,0
Lodève	lod	11238	306,1	27,2
Meyrueis	mey	2186	71,1	32,5
Nant	nan	3203+	83,2	26,0
Peyreleau	pey	385+	13,4	34,8
Pont de Montvert	pdm	1445	40,2	27,8
Sauve	sau	2823	75,7	26,8
St. André de Valborgne	sav	1807	49,1	27,2
St. Enimie	eni	1230	36,6	29,8
St. Germain de Calberte	sgc	1826	52,3	28,6
St. Hippolyte du Fort	shf	5726	127,0	22,2
St. Jean du Gard	sjg	4487	115,5	25,7
St. Martin de Londres	sml	1192	28,0	23,5
Sumène	sum	3027	102,9	34,0
Valleraugue	val	4190	124,0	29,6
Total et moyenne		71509	1951,7	27,3

TABLEAU H.II.4. Nombre d'habitants en 1851, nombre de naissances par an et taux de natalité pour mille habitants

Pour la période qui nous intéresse, nous avons mis en rapport le nombre annuel moyen des naissances avec celui des habitants de 1851 afin de calculer le taux de natalité pour mille habitants (tableau H.II.4). La moyenne générale de ce taux s'élève à 27,3 ‰. Nous sommes donc loin des taux de natalité du XVIIIème siècle qui se situent à 45,6 ‰ en 1700-1710, à 42,9 ‰ en 1740-1750, à 40,1 ‰ vers 1770 et à 39,6 ‰ vers 1790 (Demigny, 1982).

Regardons du côté des extrêmes de la natalité en perte de vitesse. Une fertilité accrue s'observe à Meyrueis (32,5), à Peyreleau (34,8) et à Sumène (34,0). A l'inverse, Les Matelles (20,0), St. Hippolyte du Fort (22,2) et St. Martin de Londres (23,5) voient naître très peu d'enfants. Comment expliquer l'écart sensible de ces communes par rapport à la moyenne générale dont ne s'éloignent guère les 18 autres communes? Question à laquelle ne saura répondre notre enquête, car il faudrait adjoindre d'autres sources d'archives comme nous l'avons indiqué au début de ce rapport à propos des limites de notre méthode d'approche. Mais sur le plan général, il faut avant tout soupçonner une différence importante dans la pyramide des âges au sein des populations locales. En effet, une commune qui abrite une part élevée d'une population âgée ne saurait rivaliser avec une commune où prédominent les jeunes couples et qui assurent à cette dernière le relais des générations. Toutefois, un autre facteur, plus subtile et, partant, plus difficile à cerner, peut influencer sur le taux de la natalité. Il s'agit des pratiques sexuelles, autrement dit : des connaissances en matière de la contraception qui exercent une influence sur le taux de la natalité. Ici, on

toucherait au domaine de la mentalité dans la population cévenole que, malheureusement, nous ne saurons élucider à ce stade de notre enquête. Cependant, en raison de la forte baisse de la natalité depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, on peut affirmer que la contraception est devenue, en l'espace de deux générations, une pratique relativement courante dans la grande majorité des communes étudiées. Toutefois, notre corpus permet de réaliser une autre approche qui dévoile un aspect de la mentalité cévenole en matière de pratiques sexuelles.

Car il est intéressant de répartir toutes les conceptions, et non les naissances, sur les douze mois de l'année afin de trouver éventuellement un rythme saisonnier des pratiques sexuelles de la population (Tableau H.II.5, figure H.II.4). Dans de nombreux cas, les démographes ont pu constater que le rythme saisonnier correspondait au cycle du travail des habitants ou à leur orientation confessionnelle, les catholiques observant davantage les périodes d'abstinence, *avent* (décembre) et *carême* (février/mars), prônées par l'Eglise.

L'image générale qui se dégage à partir des graphiques est que les mois de printemps (avril, mai, juin) semblent jouir de la faveur des ébats amoureux des couples, suivis souvent aussitôt d'un ralentissement des contacts sexuels au cours de l'été (juillet à septembre) et pouvant se prolonger parfois jusqu'en automne. On observe ce mouvement saisonnier en particulier au sein des communes cévenoles et subcévenoles (Anduze, Lasalle, Sauve, Saint André de Valborgne, Saint Hippolyte du Fort, Sumène, Valleraugue, Le Vigan, Ganges), à l'exception de Saint Jean du Gard qui accuse son creux le plus significatif au mois de mars, mois de carême. De toute façon, le critère confessionnel ne semble pas être pertinent car d'autres communes à tradition protestante (Sumène, Valleraugue, Le Vigan, Ganges) marquent un petit creux au mois de février, sur lequel empiète le carême aussi, alors que les habitants des communes catholiques continuent à goûter au plaisir de la chair durant cette période. Tous les tracés semblent plutôt correspondre au cycle annuel du travail dans chaque commune, ce qui explique parfois la différence entre les communes quant au début de la baisse estivale des conceptions.

Sur l'ensemble des 24 chefs-lieux, c'est le mois de décembre qui réunit le plus grand nombre des conceptions (3608), suivi des mois d'avril (3420) et de janvier (3009). Les conceptions les moins nombreuses se concentrent sur le mois de septembre (2457), puis sur celui de mars - le carême semble être respecté à certains endroits, même protestants ! -, et enfin sur ceux d'août (2679) et de juillet (2783). Ce sont donc bien les travaux de l'été qui détournent les couples des relations amoureuses intenses; certains s'imposent même une abstinence selon les anciens préceptes de l'Eglise catholique. Si nous avions enregistré les tables décennales des mariages, nous aurions peut-être décelé un creux plus net aux mois de février et mars, voire un clivage entre pratiques protestantes et catholiques, car les habitants peuvent fixer la date du mariage selon leur conviction et désir.

Mois	bdc	eni	flo	mey	pdm	sgc	and	las	sau	sav	shf	sjg
1	24	57	142	145	75	81	240	113	136	72	195	195
2	41	68	118	129	64	89	274	113	123	94	207	193
3	33	62	117	121	69	98	236	118	116	79	246	121
4	41	67	124	129	62	84	277	112	161	101	265	184
5	32	70	93	123	68	81	202	85	129	76	210	169
6	46	64	123	126	76	108	256	109	140	83	232	213
7	30	58	107	107	64	103	250	106	117	74	189	176
8	32	46	91	112	65	72	219	107	121	69	177	177
9	32	45	87	98	64	62	220	88	103	62	167	172
10	33	63	120	76	64	79	220	99	142	88	213	202
11	35	58	106	129	69	93	243	99	106	97	204	236
12	42	73	127	124	63	95	258	105	119	87	234	269
Tot	421	731	1355	1419	803	1045	2895	1254	1513	982	2539	2307

	sum	val	vig	ani	cla	gan	lod	mat	sml	cor	nan	pey	Tot
1	195	239	254	124	23	220	213	11	21	100	111	23	3009
2	183	206	220	146	15	189	230	3	23	80	130	18	2956
3	204	233	257	154	15	222	211	9	22	72	158	21	2474
4	212	257	266	156	24	232	295	13	30	102	196	30	3420
5	176	212	224	148	16	238	268	9	24	103	166	29	2951
6	205	235	229	158	13	220	292	9	33	108	131	23	3232
7	151	178	216	164	14	194	232	7	8	88	134	16	2783
8	145	181	219	142	16	204	231	4	24	73	133	19	2679
9	121	151	205	121	10	196	238	5	15	72	101	22	2457
10	135	197	218	121	13	201	268	9	29	67	152	21	2830
11	169	207	212	120	16	198	294	7	25	91	113	21	2948
12	160	183	228	134	27	199	283	14	25	40	134	25	3608
Tot	2056	2479	2748	1688	202	2513	3055	100	279	1036	1659	268	35347

TABLEAU H.II.5. Distribution du nombre des conceptions en fonction des mois et des communes.

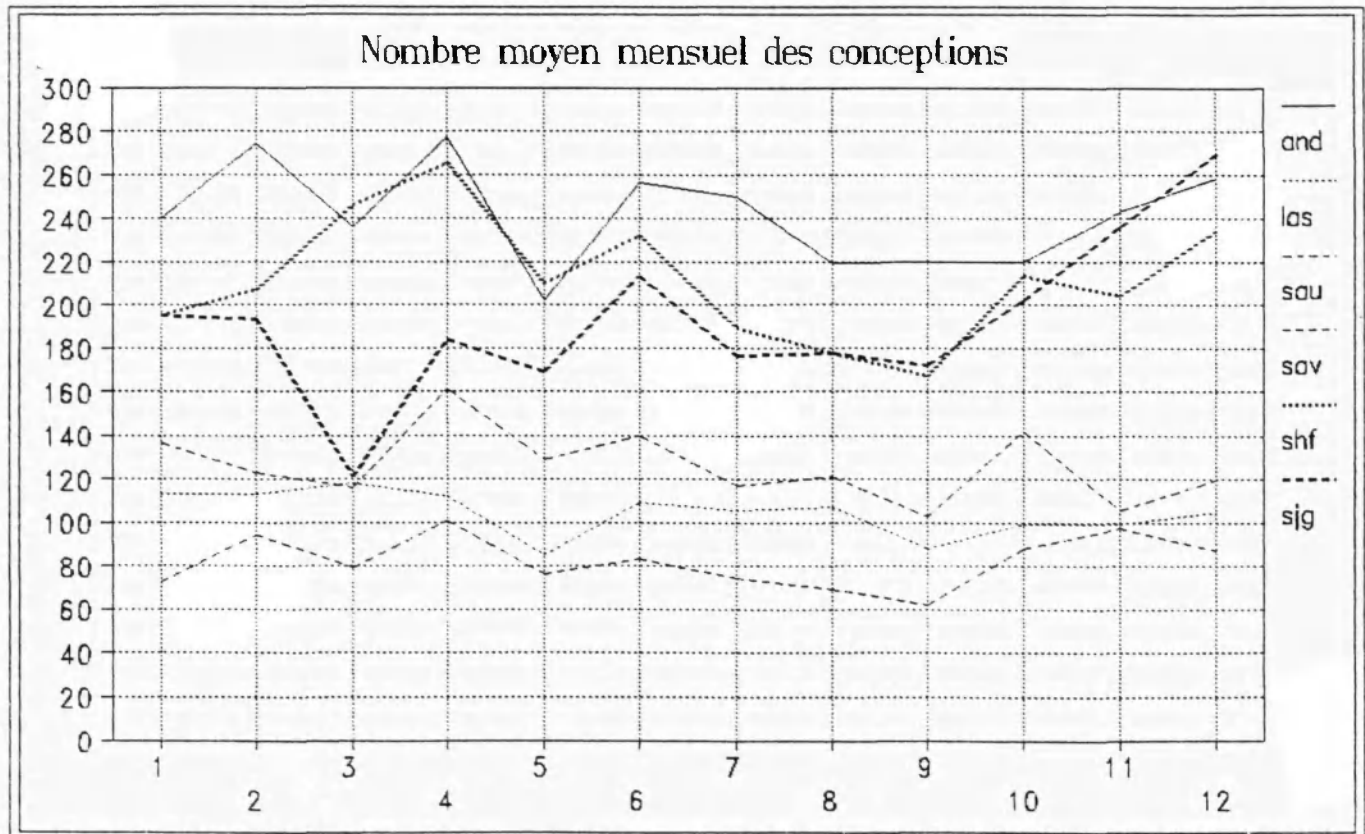
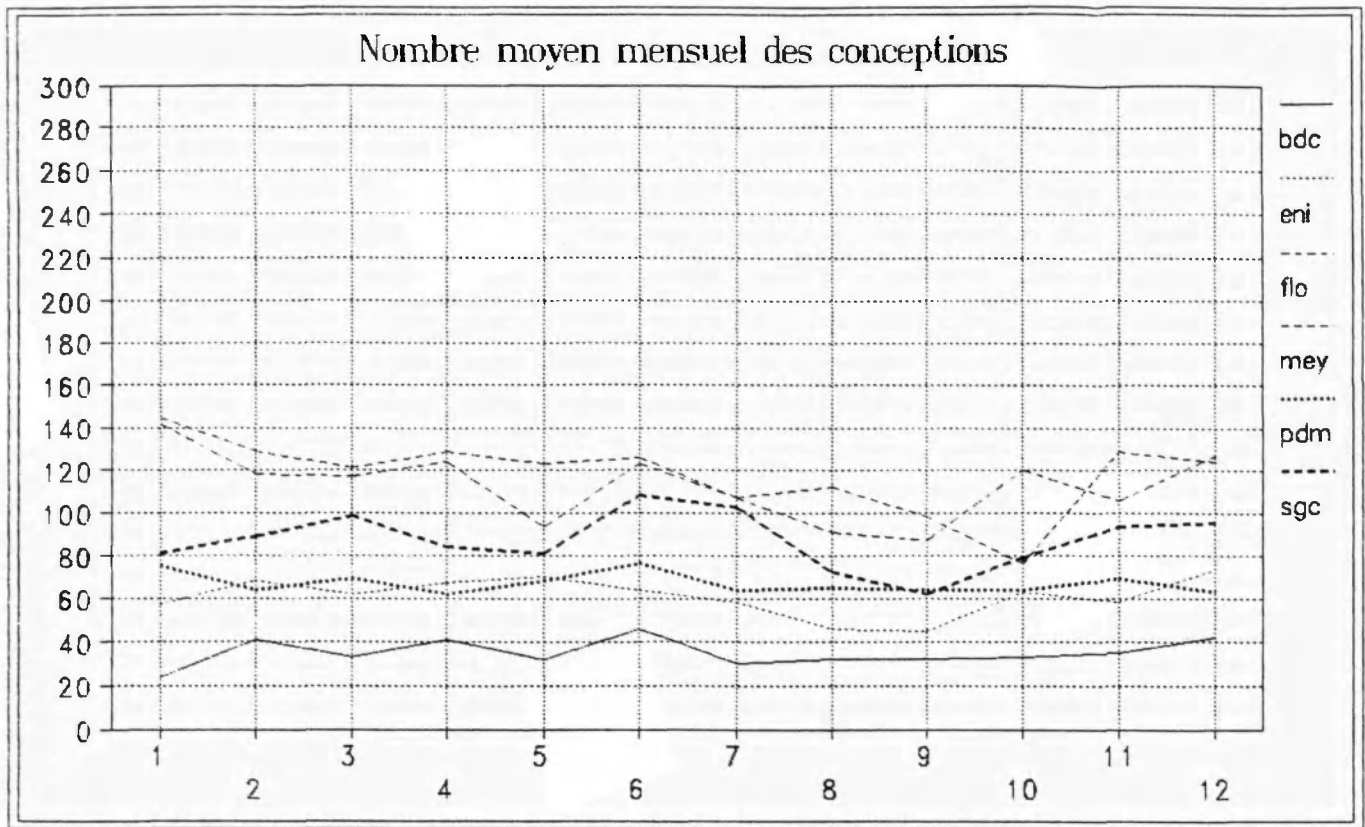


FIGURE H.II.4. Distribution du nombre des conceptions en fonction des mois et des communes.

2 - 1890-1940

Le tableau H.II.6 donne le nombre de naissances recensées pendant les 25 ans des périodes P1 et P2 à partir des fichiers de l'INSEE. On constate que la plupart des communes stagnent ou même perdent un nombre important de naissances entre les deux périodes P1 et P2. C'est le cas surtout pour les communes du Nord et de l'Ouest de la région étudiée. Quelques petites communes ont un solde positif supérieur à 10%, comme St Hippolyte, Sumène, Aniane. St Martin de Londres et Ganges présentent un solde positif nettement supérieur d'environ 20%. Les petites communes comme Claret ou Les Matelles présentent également une croissance importante, bien que numériquement faible. Toutes les agglomérations périphériques ont une augmentation importante, mais particulièrement Alès, Nîmes, Montpellier et Mende. En revanche Millau et surtout Lodève ne présentent qu'une faible augmentation du nombre des naissances. Le développement démographique se fait donc essentiellement vers l'Est (Nîmes et Alès) et dans la plaine languedocienne sous l'influence de Montpellier et Béziers. Ce schéma est en accord avec l'analyse des flux migratoires et poursuit le processus décrit pour la période précédente.

	P1 1890-1915	P2 1916-1940	P2 - P1	(P2-P1)/P1
Cornus	275	195	-80	-29.1
Millau	4100	4611	511	12.5
Nant	474	403	-71	-14.0
Peyrelau	83	44	-39	-47.0
Ales	6527	10115	3588	55.0
Alzon	199	136	-63	-31.7
Anduze	762	666	-96	-12.6
Lasalle	517	396	-121	-23.4
Nimes	14005	24631	10626	75.9
St André Valborgne	285	270	-15	-5.3
St Hippolyte du Fort	885	994	109	12.3
St Jean du Gard	755	681	-74	-9.8
Sauve	489	377	-112	-22.9
Sumène	649	721	72	11.1
Trèves	140	101	-39	-27.9
Vallerauges	561	435	-126	-22.5
Le Vigan	1098	1150	52	4.7
Aniane	494	586	92	18.6
Béziers	11550	17164	5614	48.6
Le Caylar	140	115	-25	-17.9
Claret	161	176	15	9.3
Ganges	1002	1226	224	22.4
Lodève	1459	1520	61	4.2
Les Matelles	97	107	10	10.3
Montpellier	17449	27416	9967	57.1
St Martin de Londres	177	224	47	26.6
Barres des Cevennes	144	106	-38	-26.4
Florac	452	472	20	4.4
Mende	1796	2889	1093	60.9
Meyrueis	425	368	-57	-13.4
Pont de Mont Vert	332	232	-100	-30.1
Le Rozier	65	52	-13	-20.0
St Enemie	283	210	-73	-25.8
St Germain de Calberte	290	248	-42	-14.5

TABLEAU H.II.6. Nombre de naissances enregistrées entre 1890 et 1915 (P1) et entre 1916 et 1940 (P2) et variation absolue (P2-P1) et relative du nombre des naissances.

III - Patronymes présent dans au moins 3 localités en P1 et P2

1) par ordre alphabétique

61

PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2	PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2
ABRIC	4	6	0.0028	0.0023	0.0039	0.0015	BROUSSOUX	4	3	0.0012	0.0003	0.0105	0.0020
AFFLATET	4	3	0.0009	0.0004	0.0083	0.0087	BRUN	10	7	0.0030	0.0022	0.0165	0.0439
AGRINIER	4	3	0.0005	0.0006	0.0952	0.0056	BRUNEL	9	8	0.0020	0.0023	0.0025	0.0094
AGUILHON	6	7	0.0012	0.0012	0.0466	0.0205	CABANE	5	3	0.0012	0.0007	0.0009	0.0052
AIGOIN	9	6	0.0029	0.0019	0.0285	0.0255	CABANEL	4	6	0.0012	0.0008	0.0092	0.0090
ALCAIS	3	4	0.0005	0.0004	0.0034	0.0016	CABANIS	7	6	0.0017	0.0008	0.0049	0.0032
ALMERAS	5	6	0.0007	0.0011	0.0013	0.0020	CAIZERGUES	5	5	0.0020	0.0025	0.0130	0.0121
AMBLARD	3	3	0.0004	0.0007	0.0127	0.0243	CALAZEL	3	4	0.0009	0.0005	0.0644	0.0123
ANDRE	12	10	0.0031	0.0030	0.0229	0.0375	CAMBASSEDES	3	3	0.0004	0.0007	0.0007	0.0004
ANTHERIEU	3	5	0.0004	0.0006	0.0010	0.0071	CAMBON	8	6	0.0012	0.0009	0.0212	0.0068
ARBOUX	3	3	0.0005	0.0008	0.0017	0.0020	CAMPREDON	6	5	0.0017	0.0013	0.0010	0.0038
ARMAND	3	4	0.0007	0.0009	0.0175	0.0068	CARLES	3	4	0.0012	0.0010	0.0077	0.0017
ARNAL	9	8	0.0024	0.0027	0.0736	0.0181	CARRIERE	6	7	0.0013	0.0024	0.0104	0.0137
ARNAUD	8	8	0.0023	0.0022	0.0964	0.0756	CAULET	6	3	0.0009	0.0004	0.0022	0.0002
ATGER	12	7	0.0027	0.0023	0.0272	0.0092	CAUSSE	14	10	0.0054	0.0039	0.0104	0.0526
AUBANEL	3	4	0.0004	0.0012	0.0018	0.0008	CAUSSIGNAC	5	5	0.0007	0.0006	0.0229	0.0057
AUSSET	3	4	0.0004	0.0009	0.0100	0.0046	CAVALIER	9	8	0.0037	0.0022	0.0033	0.0153
AVESQUE	6	3	0.0008	0.0007	0.0023	0.0110	CAZALLET	4	4	0.0024	0.0009	0.0043	0.0012
BALSAN	6	5	0.0014	0.0019	0.0137	0.0130	CHABAL	5	5	0.0022	0.0014	0.0081	0.0056
BANCILHON	4	4	0.0008	0.0009	0.0218	0.0179	CHABROL	5	3	0.0017	0.0008	0.0246	0.0342
BARRAL	4	8	0.0023	0.0028	0.0278	0.0104	CHANSON	3	4	0.0004	0.0005	0.0094	0.0020
BASTIDE	9	8	0.0048	0.0036	0.0020	0.0006	CHAPELLE	3	4	0.0022	0.0015	0.0498	0.0377
BAUDOIN	3	3	0.0012	0.0015	0.0094	0.0588	CHAPTAL	10	5	0.0029	0.0026	0.0342	0.0311
BAYLE	4	3	0.0007	0.0003	0.0008	0.0002	CLAUZEL	6	4	0.0011	0.0005	0.0170	0.0033
BAZALGETTE	4	3	0.0013	0.0005	0.0408	0.0169	CLEMENT	5	11	0.0010	0.0027	0.0136	0.0117
BENOIT	11	8	0.0036	0.0043	0.0096	0.0158	COMBES	8	11	0.0017	0.0022	0.0075	0.0158
BERGER	3	3	0.0005	0.0007	0.0038	0.0009	COMMEIRAS	4	3	0.0012	0.0010	0.0081	0.0206
BERNARD	7	4	0.0013	0.0008	0.0040	0.0031	COMPAN	4	4	0.0009	0.0007	0.0393	0.0073
BERTHEZENE	5	6	0.0014	0.0014	0.0058	0.0058	COSTE	6	6	0.0010	0.0011	0.0326	0.0131
BERTRAND	15	14	0.0108	0.0069	0.1256	0.1837	COUDERC	11	15	0.0028	0.0039	0.0210	0.0352
BESSON	3	3	0.0004	0.0004	0.0018	0.0023	COULET	7	6	0.0013	0.0012	0.0077	0.0098
BLANC	17	17	0.0055	0.0041	0.0721	0.0313	DAUDE	5	6	0.0015	0.0009	0.0088	0.0037
BOISSIER	9	5	0.0021	0.0013	0.0123	0.0240	DELEUZE	8	5	0.0031	0.0012	0.0034	0.0018
BOISSIERE	6	7	0.0019	0.0023	0.0074	0.0129	DELMAS	10	5	0.0016	0.0006	0.0102	0.0099
BONJOL	3	3	0.0007	0.0008	0.0034	0.0044	DELON	11	10	0.0028	0.0022	0.0072	0.0188
BONNET	7	9	0.0023	0.0029	0.0343	0.0064	DELPUECH	7	5	0.0012	0.0025	0.0030	0.0034
BONNET	7	4	0.0013	0.0007	0.0065	0.0053	DESHONS	4	3	0.0019	0.0005	0.0102	0.0044
BOSC	7	4	0.0013	0.0007	0.0065	0.0032	DHOMBRES	3	3	0.0022	0.0022	0.0104	0.0106
BOUDET	4	3	0.0015	0.0006	0.0048	0.0048	DIDES	4	3	0.0009	0.0007	0.0276	0.0073
BOUDON	8	6	0.0025	0.0022	0.0056	0.0066	DOMERGUE	8	4	0.0012	0.0015	0.0008	0.0060
BOULET	5	6	0.0019	0.0013	0.0042	0.0042	DONNADIEU	4	4	0.0011	0.0007	0.0168	0.0054
BOURGADE	8	4	0.0016	0.0015	0.0019	0.0435	DUBOIS	8	6	0.0012	0.0017	0.0018	0.0045
BOURGUET	5	5	0.0013	0.0011	0.0021	0.0022	DUCROS	7	5	0.0025	0.0039	0.0053	0.0057
BOURRIER	4	4	0.0010	0.0011	0.0092	0.0292	DUMAS	9	9	0.0051	0.0033	0.0041	0.0047
BOUTIN	7	3	0.0016	0.0011	0.0045	0.0223	DUPONT	8	7	0.0022	0.0022	0.0054	0.0063
BOUTIN	3	3	0.0017	0.0014	0.0166	0.0189	DURAND	18	17	0.0083	0.0074	0.0179	0.0063
BOYER	12	9	0.0024	0.0023	0.0152	0.0649	ESPAZE	4	3	0.0020	0.0015	0.0110	0.0096
BRES	8	6	0.0035	0.0024	0.0439	0.0213	ETIENNE	3	4	0.0012	0.0015	0.0273	0.0519
BRESSON	8	8	0.0048	0.0040	0.0158	0.0059	EVEQUE	4	4	0.0010	0.0013	0.0044	0.0283
BROUILLET	3	4	0.0003	0.0011	0.0083	0.0141	FABRE	16	15	0.0058	0.0068	0.0214	0.0227

PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2	PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2
FABREGUETTES	4	4	0.0017	0.0020	0.0709	0.1146	LAUNE	5	4	0.0016	0.0016	0.0021	0.0049
FAGES	8	13	0.0023	0.0032	0.0149	0.1223	LAURENS	5	5	0.0012	0.0014	0.0239	0.0300
FAISSE	4	3	0.0011	0.0007	0.0164	0.0065	LAURENT	7	6	0.0016	0.0020	0.0088	0.0034
FERRIER	8	3	0.0014	0.0009	0.0026	0.0004	LAURET	6	3	0.0027	0.0009	0.0058	0.0051
FESQUET	9	9	0.0036	0.0034	0.0072	0.0003	LAURIOL	6	6	0.0016	0.0015	0.0303	0.0306
FEVRIER	3	3	0.0005	0.0009	0.0012	0.0031	LIBOUREL	7	4	0.0018	0.0019	0.0134	0.0324
FIGUIERE	5	3	0.0012	0.0005	0.0098	0.0071	LIRON	7	5	0.0014	0.0013	0.0020	0.0017
FINIELS	7	5	0.0025	0.0010	0.0031	0.0040	MALAVAL	3	5	0.0012	0.0015	0.0413	0.0282
FOULQUIER	4	3	0.0012	0.0007	0.0047	0.0003	MALZAC	7	6	0.0018	0.0017	0.0267	0.2177
FOURNIER	5	6	0.0010	0.0018	0.0033	0.0029	MARCORELLES	3	3	0.0008	0.0011	0.0272	0.1302
FRAISSE	3	4	0.0010	0.0017	0.0116	0.0105	MARION	5	3	0.0010	0.0003	0.0124	0.0050
GACHE	8	4	0.0017	0.0009	0.0074	0.0084	MARTEL	4	4	0.0012	0.0014	0.0014	0.0386
GAILLARD	6	3	0.0009	0.0003	0.0034	0.0016	MARTIN	17	16	0.0107	0.0095	0.0054	0.0227
GAL	8	4	0.0023	0.0012	0.0061	0.0011	MARTY	3	6	0.0003	0.0011	0.0030	0.0238
GALTIER	6	5	0.0010	0.0007	0.0083	0.0020	MASSAL	5	4	0.0012	0.0010	0.0032	0.0029
GAUBERT	3	6	0.0004	0.0009	0.0012	0.0034	MAUREL	5	5	0.0012	0.0006	0.0064	0.0056
GAUBIAC	3	4	0.0019	0.0027	0.0063	0.0242	MAURIN	15	13	0.0070	0.0078	0.0082	0.0196
GAY	6	6	0.0012	0.0012	0.0050	0.0025	MAURY	5	5	0.0016	0.0015	0.0259	0.0191
GAZAN	3	4	0.0009	0.0006	0.0021	0.0026	MAZAUERIC	9	11	0.0033	0.0035	0.0099	0.0081
GELY	4	5	0.0005	0.0013	0.0212	0.0314	MAZEL	6	4	0.0013	0.0009	0.0040	0.0041
GERVAIS	6	5	0.0020	0.0011	0.0721	0.0227	MAZERAN	4	3	0.0009	0.0007	0.0175	0.0332
GIRARD	4	4	0.0007	0.0007	0.0010	0.0005	MAZOYER	5	5	0.0011	0.0021	0.0175	0.0693
GLEIZE	3	5	0.0006	0.0009	0.0047	0.0136	MEJEAN	8	7	0.0020	0.0025	0.0239	0.0071
GOUNELLE	3	4	0.0005	0.0007	0.0011	0.0028	MENARD	5	5	0.0018	0.0011	0.0016	0.0006
GOUT	7	8	0.0023	0.0017	0.0036	0.0041	METGE	7	5	0.0016	0.0014	0.0040	0.0060
GRANIER	8	9	0.0016	0.0028	0.0021	0.0032	MEYNADIER	3	6	0.0012	0.0017	0.0627	0.0199
GRAS	4	3	0.0020	0.0010	0.0258	0.0039	MEYRUEIS	4	3	0.0012	0.0005	0.0042	0.0020
GREFFEUILLE	5	3	0.0009	0.0007	0.0036	0.0131	MEYRUEIX	3	4	0.0012	0.0006	0.0954	0.0556
GROS	4	5	0.0010	0.0014	0.0021	0.0038	MICHEL	16	14	0.0048	0.0060	0.0033	0.0184
GROUSSET	3	3	0.0004	0.0007	0.0036	0.0128	MONLINES	4	5	0.0019	0.0018	0.0409	0.0673
GUIRAUD	7	7	0.0015	0.0014	0.0019	0.0016	MONTEIL	4	4	0.0005	0.0004	0.0172	0.0027
GUY	4	6	0.0023	0.0010	0.0075	0.0044	MONTEILS	6	3	0.0025	0.0009	0.0136	0.0305
HEBRARD	8	5	0.0013	0.0014	0.0052	0.0111	MONTIET	6	6	0.0012	0.0022	0.0096	0.0092
HUGUET	5	4	0.0012	0.0007	0.0029	0.0012	MOULIN	3	3	0.0007	0.0007	0.0058	0.0023
ITIER	3	3	0.0010	0.0011	0.0030	0.0018	MOURGUES	8	7	0.0024	0.0029	0.0046	0.0029
JAUL	5	3	0.0013	0.0016	0.0463	0.0095	NADAL	4	6	0.0019	0.0016	0.0293	0.0096
JEAN	7	4	0.0024	0.0022	0.1578	0.2072	NICOLAS	4	6	0.0010	0.0017	0.0027	0.0035
JEANJEAN	11	11	0.0035	0.0040	0.0063	0.0125	NOUGUIER	4	4	0.0024	0.0027	0.0050	0.0220
JOURDAN	8	9	0.0028	0.0030	0.0185	0.0228	OLIVIER	5	4	0.0016	0.0011	0.0069	0.0028
JOURNET	5	3	0.0020	0.0009	0.0040	0.0092	OLLIER	3	3	0.0018	0.0016	0.0921	0.1218
JULIAN	6	3	0.0015	0.0008	0.0706	0.2180	PAGES	9	12	0.0034	0.0044	0.0065	0.0110
JULIEN	6	11	0.0009	0.0025	0.0266	0.0346	PANTEL	4	5	0.0020	0.0025	0.0298	0.0515
LACOMBE	9	6	0.0020	0.0017	0.0023	0.0034	PARLIER	3	3	0.0004	0.0006	0.0136	0.0327
LADET	4	4	0.0004	0.0007	0.0191	0.0187	PASCAL	7	6	0.0016	0.0021	0.0146	0.0293
LAFON	4	3	0.0006	0.0003	0.0247	0.0046	PASSET	6	7	0.0017	0.0016	0.0228	0.0014
LAFONT	8	7	0.0016	0.0013	0.0294	0.0294	PASTRE	3	3	0.0007	0.0006	0.0029	0.0005
LAGET	12	9	0.0030	0.0020	0.0129	0.0131	PAUL	3	5	0.0006	0.0014	0.0073	0.0166
LAPIERRE	4	4	0.0010	0.0011	0.0089	0.0062	PAULET	5	3	0.0006	0.0004	0.0050	0.0162
LAPORTE	7	7	0.0022	0.0031	0.0031	0.0027	PELTAN	4	4	0.0015	0.0010	0.0237	0.0115
LARGUIER	4	5	0.0004	0.0007	0.0015	0.0026	PERNIER	9	6	0.0024	0.0022	0.0036	0.0015

PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2	PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2
PEYRE	7	6	0.0020	0.0017	0.0418	0.0213	SAUMADE	6	5	0.0018	0.0008	0.1798	0.0957
PEYRIERE	3	3	0.0004	0.0004	0.0008	0.0022	SEGUIN	8	4	0.0024	0.0008	0.0142	0.0036
PHILIP	7	4	0.0017	0.0012	0.0534	0.0451	SEQUIER	5	5	0.0017	0.0014	0.0330	0.0133
PIALOT	3	4	0.0005	0.0013	0.0018	0.0149	SERRE	6	6	0.0022	0.0017	0.0323	0.0179
PIC	4	6	0.0011	0.0022	0.0173	0.0564	SERRES	4	4	0.0005	0.0009	0.0096	0.0007
PIEYRE	5	4	0.0012	0.0016	0.0026	0.0237	SERRET	3	3	0.0008	0.0007	0.0027	0.0022
PIN	3	4	0.0007	0.0005	0.0066	0.0020	SERVEL	5	4	0.0013	0.0009	0.0080	0.0057
PLANTIER	10	10	0.0023	0.0021	0.0164	0.0072	SERVIERE	3	3	0.0027	0.0014	0.1001	0.0703
PONS	3	7	0.0004	0.0012	0.0300	0.0046	SEVERAC	5	4	0.0008	0.0005	0.0190	0.2002
PORTAL	3	4	0.0003	0.0005	0.0007	0.0008	SOUCHIE	3	4	0.0004	0.0009	0.0324	0.0442
PORTALES	5	4	0.0007	0.0007	0.0019	0.0031	SOULAGES	5	3	0.0012	0.0008	0.0227	0.0603
PORTALIER	3	5	0.0011	0.0018	0.0195	0.0154	SOUJHER	8	6	0.0029	0.0020	0.0090	0.0076
POUGET	7	9	0.0019	0.0022	0.0022	0.0088	TEISSIER	7	10	0.0019	0.0031	0.0054	0.0180
POUJOL	11	9	0.0045	0.0032	0.0069	0.0042	TEISSONNIERE	5	5	0.0014	0.0012	0.0015	0.0006
PRADELLES	7	5	0.0014	0.0011	0.0526	0.0133	TEULADE	4	4	0.0014	0.0017	0.0065	0.0032
PRADELLES	4	5	0.0005	0.0007	0.0139	0.0061	TEULON	3	6	0.0015	0.0020	0.0047	0.0101
PRATLONG	5	3	0.0012	0.0008	0.0149	0.0092	THERON	5	3	0.0010	0.0003	0.0252	0.0133
PRIVAT	7	8	0.0013	0.0014	0.0050	0.0025	THEROND	9	6	0.0029	0.0014	0.0130	0.0154
PUECH	10	10	0.0037	0.0021	0.0045	0.0043	THOMAS	4	3	0.0010	0.0004	0.0096	0.0315
QUET	8	11	0.0018	0.0022	0.0138	0.0307	TINEL	3	3	0.0004	0.0008	0.0057	0.0095
RABIER	4	3	0.0005	0.0004	0.0141	0.2129	TOUREILLE	5	7	0.0024	0.0025	0.0072	0.0058
RAMPON	3	3	0.0004	0.0005	0.0025	0.0102	TRAVIER	3	4	0.0015	0.0014	0.0063	0.0113
RANDON	7	6	0.0024	0.0020	0.0076	0.0196	TRIAIRE	4	3	0.0026	0.0021	0.0074	0.0042
RAYMOND	6	5	0.0012	0.0011	0.0054	0.0106	TRUJEL	3	3	0.0004	0.0005	0.0026	0.0006
RAYNAL	3	3	0.0007	0.0007	0.0544	0.0015	TURC	6	3	0.0007	0.0007	0.0061	0.0204
REBOUL	4	4	0.0015	0.0010	0.0216	0.0008	VALAT	6	4	0.0012	0.0013	0.0013	0.0009
RECOLIN	3	3	0.0007	0.0006	0.0016	0.0030	VALDEYRON	5	5	0.0012	0.0010	0.0137	0.0332
REY	5	4	0.0010	0.0007	0.0051	0.0018	VALENTIN	3	3	0.0007	0.0003	0.0061	0.0040
RIBARD	4	3	0.0019	0.0010	0.0097	0.0032	VALETTE	14	8	0.0036	0.0022	0.0056	0.0062
RICHARD	3	5	0.0020	0.0013	0.0423	0.0219	VALMALLE	3	3	0.0008	0.0005	0.0217	0.0293
RIEU	4	3	0.0009	0.0006	0.0096	0.0049	VAQUIER	3	3	0.0004	0.0005	0.0042	0.0059
RIGAL	6	6	0.0015	0.0017	0.0007	0.0046	VELAY	5	5	0.0009	0.0009	0.0024	0.0031
ROBERT	12	11	0.0038	0.0030	0.0193	0.0094	VERDIER	10	9	0.0023	0.0029	0.0066	0.0107
ROCHER	7	7	0.0015	0.0016	0.0083	0.0083	VERNHET	5	3	0.0006	0.0007	0.0375	0.0132
RODIER	7	4	0.0009	0.0005	0.0131	0.1222	VEZIES	5	5	0.0004	0.0010	0.0336	0.0148
ROQUES	3	5	0.0004	0.0008	0.0093	0.0003	VIALA	15	13	0.0004	0.0010	0.0336	0.0148
ROUMEJON	4	5	0.0012	0.0008	0.0190	0.0663	VIALAL	13	9	0.0043	0.0046	0.0060	0.0095
ROUQUETTE	6	6	0.0017	0.0013	0.0459	0.0372	VILLARET	10	7	0.0019	0.0018	0.0106	0.0170
ROUSSEL	11	7	0.0030	0.0022	0.0079	0.0072	VINCENT	10	8	0.0025	0.0018	0.0016	0.0162
ROUSSET	6	6	0.0013	0.0012	0.0201	0.0063	VIVENS	4	3	0.0007	0.0003	0.0180	0.0151
ROUVIERE	11	14	0.0036	0.0025	0.0077	0.0706							
ROUX	15	10	0.0053	0.0046	0.0260	0.0294							
RUAS	7	7	0.0019	0.0013	0.0181	0.0412							
SABATIER	8	8	0.0024	0.0025	0.0042	0.0017							
SAINT-PIERRE	6	4	0.0016	0.0015	0.0665	0.2790							
SALENDRES	3	3	0.0012	0.0010	0.0038	0.0047							
SALLES	9	10	0.0033	0.0054	0.0078	0.0089							
SALTET	4	5	0.0007	0.0011	0.0016	0.0118							
SALZE	4	4	0.0013	0.0008	0.0582	0.0624							
SARRAN	6	4	0.0019	0.0013	0.0016	0.0031							

2) par ordre de fréquences décroissantes.

64

PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2	PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2
BERTRAND	15	14	0.0108	0.0069	0.1256	0.1837	SEGUIN	8	4	0.0024	0.0008	0.0142	0.0036
MARTIN	17	16	0.0107	0.0095	0.0054	0.0227	SABATHIER	8	8	0.0024	0.0025	0.0042	0.0017
DURAND	18	17	0.0083	0.0074	0.0179	0.0063	RANDON	7	6	0.0024	0.0020	0.0076	0.0196
MAURIN	15	13	0.0070	0.0078	0.0082	0.0196	PERRIER	9	6	0.0024	0.0022	0.0036	0.0015
VIALA	15	13	0.0067	0.0046	0.0060	0.0095	NOUGUIER	4	4	0.0024	0.0027	0.0050	0.0220
FABRE	16	15	0.0058	0.0068	0.0214	0.0227	MOURGUES	8	7	0.0024	0.0029	0.0046	0.0029
BLANC	17	17	0.0055	0.0041	0.0721	0.0313	JEAN	7	4	0.0024	0.0022	0.1578	0.2072
CAUSSE	14	10	0.0054	0.0039	0.0104	0.0526	CAZALET	4	4	0.0024	0.0009	0.0043	0.0012
ROUX	15	10	0.0053	0.0046	0.0260	0.0294	BOYER	12	9	0.0024	0.0023	0.0152	0.0649
DUMAS	9	9	0.0051	0.0033	0.0041	0.0047	ARNAL	9	8	0.0024	0.0027	0.0736	0.0181
MICHEL	16	14	0.0048	0.0060	0.0033	0.0184	VERDIER	10	9	0.0023	0.0029	0.0056	0.0107
BRESSON	8	8	0.0048	0.0040	0.0158	0.0059	PLANTIER	10	10	0.0023	0.0021	0.0164	0.0072
BASTIDE	9	8	0.0048	0.0036	0.0020	0.0006	GUY	4	6	0.0023	0.0010	0.0075	0.0044
POUJOL	11	9	0.0045	0.0032	0.0069	0.0042	GOUT	7	8	0.0023	0.0017	0.0036	0.0041
VIDAL	13	9	0.0043	0.0044	0.0106	0.0170	GAL	8	4	0.0023	0.0012	0.0061	0.0011
ROBERT	12	11	0.0038	0.0030	0.0193	0.0094	FAGES	8	13	0.0023	0.0032	0.0149	0.1223
PUECH	10	10	0.0037	0.0021	0.0045	0.0043	BONNET	7	9	0.0023	0.0029	0.0343	0.0064
CAVALIER	9	8	0.0037	0.0022	0.0033	0.0153	BARRAL	4	8	0.0023	0.0028	0.0278	0.0104
VALETTE	14	8	0.0036	0.0022	0.0056	0.0062	ARNAUD	8	8	0.0023	0.0022	0.0964	0.0756
ROUVIERE	11	14	0.0036	0.0034	0.0072	0.0706	SERRE	6	6	0.0022	0.0017	0.0323	0.0179
FESQUET	9	9	0.0036	0.0034	0.0072	0.0003	LAPORTE	7	7	0.0022	0.0031	0.0031	0.0027
BENOIT	11	8	0.0036	0.0043	0.0096	0.0158	DUPONT	8	7	0.0022	0.0022	0.0054	0.0063
JEANJEAN	11	11	0.0035	0.0024	0.0063	0.0125	DHOMBRES	3	3	0.0022	0.0022	0.0104	0.0106
BRES	8	6	0.0035	0.0024	0.0439	0.0213	CHAPELLE	3	4	0.0022	0.0015	0.0377	0.0377
PAGES	9	12	0.0034	0.0044	0.0065	0.0110	CHABAL	5	5	0.0022	0.0014	0.0498	0.0056
SALLES	9	10	0.0033	0.0054	0.0078	0.0089	BOISSON	5	5	0.0021	0.0024	0.0021	0.0075
MAZAUERIC	9	11	0.0033	0.0035	0.0099	0.0081	BOISSIER	9	5	0.0021	0.0013	0.0123	0.0240
DELEUZE	8	5	0.0031	0.0012	0.0034	0.0018	RICHARD	3	5	0.0020	0.0013	0.0423	0.0219
ANDRE	12	10	0.0031	0.0030	0.0229	0.0375	PEYRE	7	6	0.0020	0.0017	0.0418	0.0213
ROUSSEL	11	7	0.0030	0.0022	0.0079	0.0072	PANTEL	4	5	0.0020	0.0025	0.0298	0.0515
LAGET	12	9	0.0030	0.0020	0.0129	0.0131	MEJEAN	8	7	0.0020	0.0025	0.0239	0.0071
BRUN	10	7	0.0030	0.0022	0.0165	0.0439	LACOMBE	9	6	0.0020	0.0017	0.0023	0.0034
THEROND	9	6	0.0029	0.0014	0.0130	0.0154	JOURNET	5	3	0.0020	0.0009	0.0040	0.0092
SOUJIER	8	6	0.0029	0.0020	0.0090	0.0076	GRAS	4	3	0.0020	0.0010	0.0258	0.0039
CHAPTAL	10	5	0.0029	0.0026	0.0342	0.0311	GERSAIS	6	5	0.0020	0.0011	0.0721	0.0227
AIGON	9	6	0.0029	0.0019	0.0285	0.0255	ESPAZE	4	3	0.0020	0.0020	0.0110	0.0096
JOURDAN	8	9	0.0028	0.0030	0.0185	0.0023	CAIZERGUES	5	5	0.0020	0.0025	0.0130	0.0121
DELON	11	10	0.0028	0.0022	0.0072	0.0188	BRUNEL	9	8	0.0020	0.0018	0.0023	0.0094
COUDERC	11	15	0.0028	0.0039	0.0210	0.0352	VILLARET	10	7	0.0019	0.0018	0.0016	0.0162
ABRIC	4	6	0.0028	0.0023	0.0039	0.0015	TEISSIER	7	10	0.0019	0.0031	0.0054	0.0180
SERVIERE	3	3	0.0027	0.0014	0.1001	0.0703	SARRAN	6	4	0.0019	0.0013	0.0016	0.0031
LAURET	6	3	0.0027	0.0009	0.0058	0.0051	RUAS	7	7	0.0019	0.0010	0.0181	0.0412
ATGER	12	7	0.0027	0.0023	0.0272	0.0092	RIBARD	4	3	0.0019	0.0010	0.0097	0.0032
TRIAIRE	4	3	0.0026	0.0021	0.0074	0.0042	POUGET	7	9	0.0019	0.0022	0.0022	0.0088
VINCENT	10	8	0.0025	0.0018	0.0180	0.0151	NADAL	4	6	0.0019	0.0016	0.0293	0.0096
MONTEILS	6	3	0.0025	0.0009	0.0136	0.0305	MOLINES	4	5	0.0019	0.0018	0.0409	0.0673
FINIELS	7	5	0.0025	0.0010	0.0031	0.0040	GAUBFAC	3	4	0.0019	0.0027	0.0063	0.0242
DUCKOS	7	5	0.0025	0.0039	0.0053	0.0057	DESHONS	4	3	0.0019	0.0005	0.0102	0.0044
BOUDON	8	6	0.0025	0.0022	0.0056	0.0056	BOULET	5	6	0.0019	0.0013	0.0042	0.0106
TOUREILLE	5	7	0.0024	0.0025	0.0072	0.0058	BOISSIERE	6	7	0.0019	0.0023	0.0074	0.0129

PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2	PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2
SAUMADE	6	5	0.0018	0.0008	0.1798	0.0957	PRIVAT	7	8	0.0013	0.0014	0.0050	0.0025
QUET	8	11	0.0018	0.0022	0.0138	0.0307	MAZEL	6	4	0.0013	0.0009	0.0040	0.0041
OLLIER	3	3	0.0018	0.0016	0.0921	0.1218	JAOL	5	3	0.0013	0.0016	0.00463	0.0095
MENARD	5	5	0.0018	0.0011	0.0016	0.0006	HEBRARD	8	5	0.0013	0.0014	0.0052	0.0111
MALZAC	7	6	0.0018	0.0017	0.0267	0.2177	COULET	7	6	0.0013	0.0012	0.0077	0.0098
LIBOUREL	7	4	0.0018	0.0019	0.0134	0.0324	CARRIERE	6	7	0.0013	0.0024	0.0104	0.0137
SFQUIER	5	5	0.0017	0.0014	0.0330	0.0133	BOURGUET	5	5	0.0013	0.0022	0.0021	0.0022
ROUQUETTE	6	6	0.0017	0.0013	0.0459	0.0372	BOSC	7	4	0.0013	0.0007	0.0065	0.0053
PHILIP	7	4	0.0017	0.0012	0.0534	0.0451	BERNARD	7	4	0.0013	0.0008	0.0040	0.0031
PASSET	6	7	0.0017	0.0016	0.0228	0.0014	BAZALGETTE	4	3	0.0013	0.0005	0.0408	0.0169
LAFONT	8	7	0.0017	0.0016	0.0294	0.0113	VALDEYRON	5	5	0.0012	0.0010	0.0137	0.0332
GACHE	8	4	0.0017	0.0009	0.0074	0.0084	VALAT	6	4	0.0012	0.0013	0.0033	0.0009
FABREGUETTES	4	4	0.0017	0.0020	0.0709	0.1146	SOULAGES	5	3	0.0012	0.0008	0.0227	0.0603
COMBES	8	11	0.0017	0.0022	0.0075	0.0158	SALENDRES	3	3	0.0012	0.0010	0.0038	0.0047
CHABROL	5	3	0.0017	0.0008	0.0246	0.0342	ROUMEON	4	5	0.0012	0.0008	0.0190	0.0663
CAMPREDON	6	5	0.0017	0.0013	0.0010	0.0038	RAYMOND	6	5	0.0012	0.0011	0.0054	0.0106
CAMPREDON	7	6	0.0017	0.0008	0.0049	0.0032	PRATLONG	5	3	0.0012	0.0008	0.0149	0.0092
CABANIS	3	3	0.0017	0.0014	0.0166	0.0189	PIEYRE	5	4	0.0012	0.0016	0.0026	0.0237
BOUTIN	6	4	0.0016	0.0015	0.0665	0.2790	MONTET	6	6	0.0012	0.0022	0.0096	0.0092
SAINT-PIERRE	7	6	0.0016	0.0021	0.0146	0.0293	MEYRUEIX	3	3	0.0012	0.0006	0.0954	0.0556
PASCAL	5	4	0.0016	0.0011	0.0069	0.0028	MEYRUEIS	4	4	0.0012	0.0005	0.0042	0.0020
OLIVIER	7	5	0.0016	0.0016	0.0040	0.0060	MEYNADIER	3	6	0.0012	0.0017	0.0627	0.0199
METGE	5	5	0.0016	0.0015	0.0259	0.0191	MAUREL	5	5	0.0012	0.0006	0.0056	0.0064
MAURY	6	6	0.0016	0.0015	0.0303	0.0306	MASSAL	5	4	0.0012	0.0010	0.0032	0.0029
LAURIOL	7	6	0.0016	0.0020	0.0088	0.0034	MARTEL	4	4	0.0012	0.0014	0.0014	0.0386
LAURENT	5	4	0.0016	0.0016	0.0021	0.0049	MALAVALL	3	5	0.0012	0.0015	0.0413	0.0282
LAUNE	8	9	0.0016	0.0016	0.0028	0.0032	LAURENS	5	5	0.0012	0.0014	0.0239	0.0300
GRANIER	10	5	0.0016	0.0006	0.0102	0.0099	HUGUET	5	4	0.0012	0.0007	0.0029	0.0012
DELMAS	7	3	0.0016	0.0011	0.0045	0.0223	GAY	6	6	0.0012	0.0012	0.0050	0.0025
BOUSQUET	8	4	0.0016	0.0015	0.0019	0.0435	FOULQUIER	4	3	0.0012	0.0007	0.0047	0.0003
BOURGADE	3	4	0.0015	0.0014	0.0063	0.0113	FIGUIERE	5	3	0.0012	0.0005	0.0098	0.0071
TRAVIER	3	6	0.0015	0.0020	0.0047	0.0101	ETIENNE	3	4	0.0012	0.0015	0.0273	0.0519
TEULON	7	7	0.0015	0.0016	0.0083	0.0083	DUBOIS	8	6	0.0012	0.0017	0.0018	0.0045
ROCHER	6	6	0.0015	0.0016	0.0007	0.0046	DOMERGUE	8	4	0.0012	0.0015	0.0008	0.0060
RIGAL	4	4	0.0015	0.0010	0.0216	0.0008	DELPUECH	7	5	0.0012	0.0025	0.0030	0.0034
REBOUL	4	4	0.0015	0.0010	0.0237	0.0115	COMMEIRAS	4	3	0.0012	0.0010	0.0081	0.0206
PELATAN	6	3	0.0015	0.0008	0.0706	0.2180	CARLES	3	4	0.0012	0.0010	0.0077	0.0017
JULIAN	4	4	0.0015	0.0008	0.0019	0.0016	CAMBON	8	6	0.0012	0.0009	0.0212	0.0068
GUIRAUD	5	6	0.0015	0.0009	0.0088	0.0037	CABANEL	4	6	0.0012	0.0008	0.0092	0.0090
DAUDE	4	3	0.0015	0.0006	0.0048	0.0032	CABANE	5	3	0.0012	0.0007	0.0009	0.0052
BOUDET	4	4	0.0014	0.0017	0.0065	0.0032	BROUSSOUX	4	3	0.0012	0.0003	0.0105	0.0020
TEULADE	5	5	0.0014	0.0012	0.0015	0.0006	BAUDOIN	3	3	0.0012	0.0015	0.0094	0.0588
TEISSONNIERE	7	5	0.0014	0.0011	0.0526	0.0133	AGULHON	6	7	0.0012	0.0012	0.0466	0.0205
PRADEILLES	7	5	0.0014	0.0013	0.0020	0.0017	PORTALIER	3	5	0.0011	0.0018	0.0195	0.0154
LIRON	8	3	0.0014	0.0009	0.0020	0.0004	PIC	4	6	0.0011	0.0022	0.0173	0.0564
FERRIER	5	6	0.0014	0.0009	0.0026	0.0004	MAZOYER	5	5	0.0011	0.0021	0.0175	0.0693
BERTHEZENE	6	5	0.0014	0.0014	0.0058	0.0064	FAISSE	4	3	0.0011	0.0007	0.0164	0.0065
BALSAN	6	5	0.0014	0.0019	0.0137	0.0130	DONNADIEU	4	4	0.0011	0.0007	0.0168	0.0054
SERVEL	5	4	0.0013	0.0009	0.0080	0.0057	CLAUNZEL	6	4	0.0011	0.0005	0.0170	0.0033
SALZE	4	4	0.0013	0.0008	0.0582	0.0624	THOMAS	4	3	0.0010	0.0004	0.0096	0.0315
ROUSSET	6	6	0.0013	0.0012	0.0201	0.0063							

PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2	PATRONYMES	L1	L2	f1	f2	Fst1	Fst2
THERON	5	3	0.0010	0.0003	0.0252	0.0133	PAULET	5	3	0.0006	0.0004	0.0050	0.0162
REY	5	4	0.0010	0.0007	0.0051	0.0018	PAUL	3	5	0.0006	0.0014	0.0073	0.0166
NICOLAS	4	6	0.0010	0.0017	0.0027	0.0035	LAFON	4	3	0.0006	0.0003	0.0247	0.0046
MARON	5	3	0.0010	0.0003	0.0124	0.0050	GLEIZE	3	5	0.0006	0.0009	0.0047	0.0136
LAPIERRE	4	4	0.0010	0.0011	0.0089	0.0062	SERRES	4	4	0.0005	0.0009	0.0006	0.0007
ITIER	3	3	0.0010	0.0011	0.0030	0.0018	RABIER	4	3	0.0005	0.0004	0.0141	0.2129
GROS	4	5	0.0010	0.0014	0.0038	0.0020	PRADEL	4	5	0.0005	0.0007	0.0139	0.0061
GALTIER	6	5	0.0010	0.0007	0.0083	0.0020	PIALOT	3	4	0.0005	0.0013	0.0018	0.0149
FRAISSE	3	4	0.0010	0.0017	0.0116	0.0105	MONTTEIL	4	4	0.0005	0.0004	0.0172	0.0027
FOURNIER	5	6	0.0010	0.0018	0.0033	0.0029	GOUNELLE	3	4	0.0005	0.0007	0.0011	0.0128
EVESQUE	4	4	0.0010	0.0013	0.0044	0.0283	GELY	4	5	0.0005	0.0013	0.0212	0.0314
COSTE	6	6	0.0010	0.0011	0.0326	0.0131	FEVRIER	3	3	0.0005	0.0009	0.0012	0.0031
CLEMENT	5	11	0.0010	0.0027	0.0136	0.0117	BERGER	3	3	0.0005	0.0007	0.0038	0.0009
BOURRIER	4	4	0.0010	0.0011	0.0092	0.0029	ARBOUX	3	3	0.0005	0.0008	0.0017	0.0020
VELAY	5	5	0.0009	0.0009	0.0024	0.0031	ALCAIS	3	4	0.0005	0.0004	0.0034	0.0016
RODIER	7	4	0.0009	0.0005	0.0131	0.1222	AGRINIER	4	3	0.0005	0.0006	0.0952	0.0056
MAZERAN	4	3	0.0009	0.0006	0.0096	0.0049	VEZIES	3	5	0.0004	0.0010	0.0336	0.0148
RIEU	4	3	0.0009	0.0007	0.0175	0.0332	VAGUIER	3	3	0.0004	0.0005	0.0042	0.0059
JULIEN	6	11	0.0009	0.0025	0.0266	0.0346	TRUEL	3	3	0.0004	0.0005	0.0026	0.0006
GREFFEUILLE	5	3	0.0009	0.0007	0.0036	0.0131	TINEL	3	3	0.0004	0.0008	0.0057	0.0095
GAZAN	3	4	0.0009	0.0006	0.0021	0.0026	SOUCHE	3	4	0.0004	0.0009	0.0324	0.0442
GAILLARD	6	3	0.0009	0.0003	0.0034	0.0016	ROQUES	3	5	0.0004	0.0008	0.0093	0.0003
DIDES	4	3	0.0009	0.0007	0.0276	0.0073	RAMPON	3	3	0.0004	0.0005	0.0025	0.0102
COMPAN	4	4	0.0009	0.0007	0.0393	0.0073	PONS	3	7	0.0004	0.0012	0.0300	0.0046
CAULET	6	3	0.0009	0.0004	0.0022	0.0002	PEYRIERE	3	3	0.0004	0.0004	0.0008	0.0022
CALAZEL	3	4	0.0009	0.0005	0.0644	0.0123	PARLIER	3	3	0.0004	0.0006	0.0136	0.0327
AFFLATET	4	3	0.0009	0.0004	0.0083	0.0087	LARGUIER	4	5	0.0004	0.0007	0.0015	0.0026
VALMALLE	3	3	0.0008	0.0005	0.0217	0.0293	LADET	4	4	0.0004	0.0007	0.0191	0.0187
SEVERAC	5	4	0.0008	0.0005	0.0190	0.2002	GROUSSET	3	3	0.0004	0.0007	0.0036	0.0128
SERRET	3	3	0.0008	0.0007	0.0027	0.0022	GAUBERT	3	6	0.0004	0.0009	0.0012	0.0034
MARCORELLES	3	3	0.0008	0.0011	0.0272	0.1302	CHANSON	3	4	0.0004	0.0005	0.0094	0.0020
BANCILHON	4	4	0.0008	0.0009	0.0218	0.0179	CAMBASSEDES	3	3	0.0004	0.0007	0.0007	0.0004
AVESQUE	6	3	0.0008	0.0007	0.0023	0.0110	BESSON	3	3	0.0004	0.0004	0.0018	0.0023
VIVENS	4	3	0.0007	0.0003	0.0593	0.1213	AUSSET	3	4	0.0004	0.0009	0.0100	0.0046
VALENTIN	3	3	0.0007	0.0003	0.0061	0.0040	AUBANEL	3	4	0.0004	0.0012	0.0018	0.0008
TURC	6	3	0.0007	0.0007	0.0061	0.0204	ANTHERIEU	3	5	0.0004	0.0006	0.0010	0.0071
SALTET	4	5	0.0007	0.0011	0.0016	0.0118	AMBLARD	3	3	0.0004	0.0007	0.0127	0.0243
RECOLIN	3	3	0.0007	0.0006	0.0016	0.0030	PORTAL	3	4	0.0003	0.0005	0.0007	0.0008
RAYNAL	3	3	0.0007	0.0007	0.0544	0.0015	MARTY	3	6	0.0003	0.0011	0.0030	0.0238
PORTALES	5	4	0.0007	0.0007	0.0019	0.0031	BROUILLET	3	4	0.0003	0.0011	0.0083	0.0141
FIN	3	4	0.0007	0.0005	0.0066	0.0020							
PASTRE	3	3	0.0007	0.0006	0.0029	0.0005							
MOULIN	3	3	0.0007	0.0007	0.0058	0.0023							
GIRARD	4	4	0.0007	0.0010	0.0005	0.0005							
CAUSSIGNAC	5	5	0.0007	0.0006	0.0229	0.0057							
BONIOL	3	3	0.0007	0.0008	0.0034	0.0044							
BOYLE	4	3	0.0007	0.0003	0.0008	0.0002							
ARMAND	3	4	0.0007	0.0009	0.0175	0.0068							
ALMERAS	5	6	0.0007	0.0011	0.0013	0.0020							
VERNIET	5	3	0.0006	0.0007	0.0375	0.0132							

3) Liste et fréquence des patronymes présent simultanément en période P0, P1 et P2 et sur au moins une des 23 localités.

MARTIN	.013481	.011673	.010247	BASTIDE	.003067	.005156	.003996
MAURIN	.008021	.007490	.008403	RIGAL	.003000	.001654	.001742
DURAND	.007684	.009047	.007993	GUIBAL	.003000	.001848	.000717
SALLES	.007549	.003599	.005943	HEBRARD	.002966	.001459	.001435
VIALA	.006842	.006809	.004611	GROS	.002898	.001070	.001435
FABRE	.006269	.005253	.006456	JOURDAN	.002831	.002626	.003177
PERRIER	.005628	.002626	.002357	CARLES	.002831	.001265	.001127
ROUSSEL	.005494	.003307	.002459	THEROND	.002797	.003210	.001537
MOURGUES	.005055	.002626	.003177	GAL	.002797	.002432	.001332
VIDAL	.005022	.004377	.004509	UCROS	.002797	.002724	.004304
SOULIER	.004954	.003210	.002152	CAVALIER	.002797	.003794	.001947
MICHEL	.004887	.005253	.006558	AGULHON	.002797	.001362	.001230
ROUX	.004853	.005642	.005021	BOUDON	.002764	.002724	.002459
DUMAS	.004651	.005545	.003586	BENOIT	.002764	.003988	.004714
PUECH	.004516	.004086	.002254	TEISSIER	.002730	.002043	.003381
CAUSSE	.004482	.005934	.004304	TOUREILLE	.002663	.002626	.002767
LAGET	.004247	.003307	.002049	JOULLIE	.002663	.001848	.000615
BLANC	.004247	.005156	.004406	AIGOIN	.002663	.003210	.002049
CARRIERE	.003775	.001362	.002562	FESQUET	.002595	.003891	.003689
LAFONT	.003674	.001751	.001742	OLIVIER	.002528	.001751	.001230
BRES	.003674	.003794	.002664	MOLINES	.002528	.002043	.001947
SABATIER	.003640	.002626	.002767	GOUT	.002528	.002529	.001844
JEANJEAN	.003573	.003696	.004099	FAGES	.002528	.002529	.003279
BERTHEZENNE	.003539	.000292	.000205	ABRIC	.002528	.003016	.002562
CAMPREDON	.003505	.001848	.001435	MAZAURIC	.002460	.003599	.003791
BOYER	.003370	.002626	.002254	LAURET	.002460	.002918	.001025
AVESQUE	.003370	.000875	.000820	CASTANIER	.002427	.001265	.001844
ROUVIERE	.003269	.003988	.002767	BOISSIER	.002427	.002335	.001435
ARNAUD	.003269	.002043	.002459	MAZEL	.002393	.001459	.001025
ARNAL	.003235	.002043	.002767	LAURENT	.002359	.001654	.002152
POUJOL	.003101	.004864	.003484	VALAT	.002292	.001265	.001435
MALZAC	.003101	.001751	.001332	VERDIER	.002258	.002335	.003177

FABREGUE	.002258	.000195	.000102	SEGUN	.001753	.002626	.000922
CABANIS	.002258	.001848	.000922	POUET	.001753	.002043	.002152
ROUQUETTE	.002224	.001167	.001435	PORTALIER	.001753	.001167	.001947
ATGER	.002224	.002918	.002562	BERNARD	.001753	.001362	.000922
VALETTE	.002191	.003599	.002357	PHILIP	.001719	.001848	.001332
RUAS	.002191	.001751	.000922	FINIELS	.001719	.002626	.001025
ROBERT	.002191	.003794	.003177	CAULET	.001719	.000973	.000410
JOURNET	.002157	.002237	.001025	SERVEL	.001685	.001265	.001025
GRAS	.002157	.002140	.001127	MONNA	.001685	.000875	.000512
GALTIER	.002157	.001070	.000717	JONQUET	.001685	.000778	.000102
COUDERC	.002157	.002529	.003791	CAIZERGUES	.001685	.002140	.002767
MEJEAN	.002123	.002043	.002767	BRUNEL	.001685	.002140	.002562
DHOMBRES	.002123	.002432	.002357	BOISSON	.001685	.002335	.002664
TRIAIRE	.002090	.002821	.002254	RICHARD	.001651	.002237	.001435
BRUN	.002090	.002529	.001537	CRISTOL	.001651	.002335	.000717
ACCARIES	.002090	.001362	.002049	ALMERAS	.001651	.000778	.001230
VALDEYRON	.002056	.001265	.000820	JULIAN	.001618	.001362	.000922
MAZoyer	.002056	.001167	.002254	GAUBIAC	.001618	.002043	.002972
TRAVIER	.002022	.001654	.001537	GACHE	.001618	.001848	.001025
SAUMADE	.001988	.001459	.000922	ROCHER	.001584	.001654	.001742
DELPUECH	.001988	.001362	.002767	RIBARD	.001584	.002043	.001127
CHAPELLE	.001988	.002432	.001640	DUPONT	.001584	.002335	.002459
SERRES	.001955	.000584	.001025	SOUVAIRAN	.001550	.000681	.000615
JEAN	.001955	.002626	.002357	PRIVAT	.001550	.001459	.001537
CLAUZEL	.001955	.001167	.000512	PANTEL	.001550	.002140	.002767
BONNET	.001921	.002335	.003177	NOUGUIER	.001550	.002626	.002459
JAUL	.001887	.001459	.001742	MONTEILS	.001550	.002724	.001025
FLAVIER	.001887	.001654	.000410	CABANEL	.001550	.001265	.000922
VALES	.001854	.000097	.000307	MEYRUEIS	.001517	.001265	.000512
LAUNE	.001820	.001751	.001742	CHABROL	.001517	.001848	.000922
MAZERAND	.001786	.000778	.000512	PIBAROT	.001483	.001556	.001640
DUFOUR	.001786	.001556	.000102	JULIEN	.001449	.000681	.002562

FOURNIER	.001449	.000973	.001947	PELLET	.001180	.000486	.000307
BARRAL	.001449	.001654	.002562	LAURIOL	.001180	.001751	.001640
SALZE	.001416	.000584	.000410	VERNET	.001146	.000195	.000410
PARLIER	.001416	.000486	.000615	SEVERAC	.001146	.000778	.000410
ESPAZE	.001416	.002237	.002152	ROSSEL	.001146	.000973	.001025
COURNON	.001416	.000778	.000922	LAFoux	.001146	.000389	.000820
BRESSON	.001416	.005253	.004406	LACOMBE	.001146	.002043	.001844
TRIAL	.001382	.000486	.000410	GEMINARD	.001146	.001654	.000410
GERVAIS	.001382	.002237	.001230	DUPUY	.001146	.000584	.000205
FABREGUETTES	.001382	.001362	.001742	PLAGNES	.001112	.000973	.000717
DESHONS	.001382	.002043	.000512	NAZON	.001112	.000875	.001127
DELON	.001382	.002821	.002459	MASSAL	.001112	.001362	.001127
COSTE	.001382	.000681	.001025	GASCUEL	.001112	.000973	.001230
PIEYRE	.001348	.001265	.001742	FAISSE	.001112	.001167	.000820
MENARD	.001348	.001946	.001230	CAPION	.001112	.000778	.000102
DEVEZE	.001348	.000389	.000102	BRUC	.001112	.000486	.000102
BOURGADE	.001348	.001751	.001640	BOUSQUET	.001112	.001751	.001230
RANDON	.001314	.002432	.001947	AZEMA	.001112	.001265	.001025
MEISSONNIER	.001314	.000778	.000410	TEULON	.001078	.001654	.002152
GRAILHE	.001314	.000778	.000102	MEYNADIER	.001078	.001265	.001844
FIGUIERE	.001314	.001265	.000512	BOULET	.001078	.002043	.001435
BOURGUET	.001314	.001459	.001230	BOSC	.001078	.001459	.000717
SEQUIER	.001281	.001848	.001537	SOUTOUL	.001045	.001070	.001537
NADAL	.001281	.002043	.001742	SALTET	.001045	.000778	.001230
ILLAIRE	.001281	.000584	.000512	PELET	.001045	.000292	.000410
PIC	.001247	.001167	.002357	DURANT	.001045	.000195	.000102
MALAVAL	.001247	.001265	.001640	COULONDRE	.001045	.000681	.000820
DOMETZEL	.001247	.000875	.000512	BAUDOIN	.001045	.001265	.001640
PORTALES	.001213	.000778	.000820	RAFINESQUE	.001011	.000584	.000615
MALLIE	.001213	.000389	.000205	MARION	.001011	.001070	.000307
DELMAS	.001213	.001654	.000512	GAY	.001011	.001362	.001230
COULET	.001213	.001265	.001332	FUMEL	.001011	.000584	.000102

IV - Liste des 15 premiers prénoms par communes

Barre des Cévennes		St. Enimie		Florac	
louis	75 17,77	jean	122 15,82	louis	170 12,83
auguste	42 9,95	baptiste	76 9,86	auguste	110 8,30
émile	22 5,21	auguste	45 5,84	jean	76 5,74
françois	21 4,98	pierre	43 5,58	victor	60 4,53
albert	20 4,74	françois	42 5,45	henri	57 4,30
gustave	15 3,55	camille	29 3,76	jules	57 4,30
adrien	14 3,32	fortuné	29 3,76	émile	47 3,55
casimir	13 3,08	justin	28 3,63	albert	46 3,47
paul	13 3,08	louis	24 3,11	françois	46 3,47
jean	12 2,84	antoine	21 2,72	hippolyte	46 3,47
pierre	12 2,84	basile	21 2,72	camille	38 2,87
victor	11 2,61	marie	20 2,59	pierre	36 2,72
jules	10 2,37	joseph	19 2,46	antoine	33 2,49
camille	9 2,13	étienne	15 1,95	eugène	32 2,42
scipion	8 1,90	augustin	13 1,69	léon	28 2,11
tot15	297 70,38		547 70,95		882 66,57
Tot	422		771		1325

Meyrueis		Pont de Montvert		St.Germain de Calberte	
louis	104 8,54	victor	62 11,21	louis	80 7,49
jules	89 7,31	laurent	54 9,76	cyprien	59 5,52
hippolyte	80 6,57	cyprien	37 6,69	auguste	57 5,34
camille	59 4,84	jean	37 6,69	émile	55 5,15
auguste	52 4,27	françois	36 6,51	albert	42 3,93
jean	49 4,02	louis	36 6,51	jules	30 2,81
paul	47 3,86	léon	29 5,24	alphonse	28 2,62
maurice	46 3,78	ernest	27 4,88	eugène	28 2,62
calixte	41 3,37	eugène	27 4,88	jean	27 2,53
pierre	35 2,87	adrien	23 4,16	achille	26 2,43
albert	34 2,79	émile	15 2,71	camille	26 2,43
françois	34 2,79	hippolyte	14 2,53	françois	26 2,43
joseph	31 2,55	armand	13 2,35	firmin	25 2,34
alban	29 2,38	arnaud	12 2,17	casimir	23 2,15
henri	28 2,30	pierre	11 1,99	léon	23 2,15
tot15	758 62,23		433 78,30		555 51,97
Tot	1218		553		1068

Anduze		Lasalle		Sauve	
louis	316 13,72	louis	197 18,17	louis	188 13,64
auguste	215 9,34	jules	76 7,01	émile	116 8,42
césar	171 7,43	jean	69 6,37	henri	82 5,95
jean	129 5,60	charles	52 4,80	jules	65 4,72
jules	121 5,25	émile	41 3,78	alexandre	64 4,64
françois	73 3,17	henri	40 3,69	eugène	60 4,35
émile	64 2,78	auguste	38 3,51	jean	47 3,41
pierre	58 2,52	paul	36 3,32	philippe	47 3,41
paul	56 2,43	adolphe	35 3,23	pierre	36 2,61

Anduze		Lasalle		Sauve	
henri	54 2,34	eugène	33 3,04	auguste	33 2,39
félix	53 2,30	gustave	32 2,95	léon	31 2,25
frédéric	53 2,30	françois	31 2,86	françois	29 2,10
albert	49 2,13	albert	29 2,68	ernest	25 1,81
alfred	43 1,87	pierre	24 2,21	charles	24 1,74
antoine	41 1,78	alfred	20 1,85	adolphe	23 1,67
tot15	1496 64,96	753 69,46		870 63,13	
Tot	2303	1084		1378	

St.André de Val.		St.Hipolyte		St.Jean du Gard	
louis	94 10,63	louis	186 8,42	louis	323 16,65
henry	59 6,67	auguste	133 6,02	auguste	152 7,84
albert	55 6,22	émile	113 5,11	eugène	142 7,32
adolphe	44 4,98	jules	92 4,16	jules	103 5,31
émile	37 4,19	eugène	79 3,57	émile	97 5,00
paul	37 4,19	jean	75 3,39	paul	79 4,07
auguste	30 3,39	alphonse	60 2,71	jean	62 3,20
ferdinand	28 3,17	félix	57 2,58	albin	61 3,14
jules	28 3,17	adolphe	55 2,49	françois	56 2,89
ulyse	28 3,17	paul	55 2,49	albert	38 1,96
jean	25 2,83	adrien	52 2,35	pierre	35 1,80
camille	20 2,26	ferdinand	52 2,35	charles	34 1,75
frédéric	19 2,15	albert	49 2,22	henri	34 1,75
gaston	19 2,15	françois	49 2,22	adolphe	30 1,55
philippe	18 2,04	charles	48 2,17	marius	28 1,44
tot15	541 61,20	1155 52,26		1274 65,67	
Tot	884	2210		1940	

Sumène		Valleraugue		Le Vigan	
louis	183 10,56	louis	230 11,71	louis	327 12,49
henri	143 8,25	françois	120 6,11	émile	168 6,42
auguste	132 7,62	jules	86 4,38	auguste	158 6,04
joseph	96 5,54	maurice	86 4,38	henri	112 4,28
charles	86 4,96	jean	82 4,18	paul	101 3,86
jules	75 4,33	émile	79 4,02	françois	96 3,67
paul	59 3,40	eugène	67 3,41	jean	91 3,48
pierre	59 3,40	henri	63 3,21	ferdinand	73 2,79
émile	47 2,71	ernest	56 2,85	pierre	72 2,75
isidore	40 2,31	léonce	56 2,85	charles	70 2,67
françois	37 2,14	armand	52 2,65	joseph	70 2,67
jean	37 2,14	auguste	48 2,44	jules	70 2,67
clément	33 1,90	charles	41 2,09	félix	68 2,60
marie	30 1,73	félix	37 1,88	léon	56 2,14
félix	29 1,67	pierre	36 1,83	ernest	45 1,72
tot15	1086 62,67	1139 57,99		1577 60,24	
Tot	1733	1964		2618	

Aniane		Claret		Ganges				
jean	169	10,16	jean	21	9,42	louis	230	10,71
marius	134	8,05	françois	18	8,07	emile	160	7,45
pierre	112	6,73	louis	18	8,07	henri	114	5,31
louis	99	5,95	joseph	17	7,62	jean	89	4,14
françois	97	5,83	henri	13	5,83	jules	82	3,82
joseph	85	5,11	felix	11	4,93	françois	79	3,68
etienne	84	5,05	eugène	7	3,14	marius	67	3,12
antoine	76	4,57	paul	7	3,14	joseph	65	3,03
jacques	69	4,15	charles	5	2,24	pierre	59	2,75
marie	37	2,22	marie	5	2,24	antoine	57	2,65
fulcrand	28	1,68	antoine	4	1,79	charles	56	2,61
henry	27	1,62	auguste	4	1,79	paul	53	2,47
charles	24	1,44	étienne	4	1,79	etienne	51	2,37
guillaume	23	1,38	hippolyte	4	1,79	lèon	47	2,19
noël	23	1,38	lèon	4	1,79	eugène	46	2,14
tot15	1087	65,32		142	63,68		1255	58,43
Tot	1664			223			2148	

Lodève		Matelles		St. Martin de Londres				
fulcrand	339	8,86	jean	17	17,71	jean	25	7,46
jean	284	7,42	françois	10	10,42	louis	21	6,27
pierre	186	4,86	pierre	7	7,29	françois	19	5,67
joseph	145	3,79	antoine	5	5,21	marie	19	5,67
auguste	144	3,76	jacques	4	4,17	marius	18	5,37
louis	140	3,66	joseph	4	4,17	pierre	17	5,07
eugène	123	3,22	marie	4	4,17	antoine	14	4,18
antoine	103	2,69	alexandre	3	3,13	joseph	14	4,18
françois	94	2,46	augustin	3	3,13	henry	10	2,99
étienne	91	2,38	lèon	3	3,13	martin	10	2,99
jules	81	2,12	casimir	2	2,08	etienne	8	2,39
benjamin	78	2,04	célestin	2	2,08	jules	8	2,39
justin	72	1,88	cyprien	2	2,08	antonin	7	2,09
hippolyte	67	1,75	dieudonné	2	2,08	augustin	7	2,09
émile	64	1,67	etienne	2	2,08	fulcrand	7	2,09
tot15	2011	52,58		70	72,92		204	60,90
Tot	3825			96			335	

Cornus		Nant		Peyreleau				
jean	91	9,16	louis	134	7,52	jean	19	7,28
pierre	64	6,45	jean	130	7,29	maurice	19	7,28
louis	57	5,74	joseph	122	6,84	louis	16	6,13
auguste	49	4,93	jules	80	4,49	françois	12	4,60
antoine	45	4,53	auguste	78	4,37	auguste	11	4,21
paul	42	4,23	justin	78	4,37	joseph	11	4,21
henri	29	2,92	philippe	67	3,76	lèon	11	4,21
charles	28	2,82	alexandre	66	3,70	célestin	9	3,45
étienne	27	2,72	antoine	63	3,53	antoine	8	3,07
françois	27	2,72	marie	60	3,37	jules	8	3,07
fulcrand	26	2,62	étienne	56	3,14	adrien	7	2,68

Cornus		Nant		Peyreleau		
joseph	22	2,22	pierre	56	3,14	marie 7 2,68
gervais	21	2,11	marius	53	2,97	xavier 7 2,68
justin	21	2,11	françois	47	2,64	camille 6 2,30
hypolite	18	1,81	charles	42	2,36	étienne 6 2,30
tot15	567	57,10		1132	63,49	157 60,15
Tot	993			1783		261

Les 15 premiers prénoms féminins par commune

Barres les Cévennes		St. Enimie		Florac		
marie	82	20,10	marie	199	31,94	marie 281 20,86
louise	48	11,76	rosalie	53	8,51	louise 160 11,88
hortense	19	4,66	victoire	29	4,65	eugénie 65 4,83
sophie	14	3,43	énimie	26	4,17	hortense 65 4,83
jennie	13	3,19	hortense	20	3,21	sophie 55 4,08
alix	12	2,94	sophie	17	2,73	rosalie 45 3,34
amélie	12	2,94	augustine	16	2,57	irma 39 2,90
adèle	11	2,70	marianne	15	2,41	victoire 36 2,67
victoire	10	2,45	virginie	14	2,25	léonie 28 2,08
irma	9	2,21	louise	12	1,93	virginie 28 2,08
eugénie	8	1,96	félicie	10	1,61	augustine 27 2,00
léonie	8	1,96	mathilde	9	1,44	mathilde 26 1,93
nancy	8	1,96	rose	9	1,44	nancy 21 1,56
clémence	6	1,47	anne	8	1,28	victorine 19 1,41
élodie	5	1,23	joséphine	8	1,28	constance 17 1,26
tot15	265	64,95		445	71,43	912 67,71
Tot	408			623		1347

Meyrueis		Pont de Montvert		St. Germain de Calberte		
marie	362	26,85	victoire	85	15,10	marie 108 10,85
sophie	115	8,53	marie	62	11,01	louise 82 8,24
louise	76	5,64	clarisse	48	8,53	esther 43 4,32
rosalie	62	4,60	sophie	43	7,64	hortense 43 4,32
pauline	59	4,38	émilie	29	5,15	alix 36 3,62
eugénie	55	4,08	jenny	28	4,97	léonie 35 3,52
léonie	41	3,04	louise	26	4,62	irma 32 3,22
félicie	32	2,37	léonie	23	4,09	zulma 27 2,71
rosine	28	2,08	virginie	16	2,84	clémence 24 2,41
hortense	23	1,71	mélanie	14	2,49	constance 24 2,41
adèle	20	1,48	rosalie	12	2,13	mathilde 24 2,41
joséphine	20	1,48	jeanne	11	1,95	sophie 24 2,41
delphine	17	1,26	suzanne	11	1,95	anaïs 21 2,11
nancy	17	1,26	margueritte	8	1,42	junie 17 1,71
amélie	15	1,11	rosine	8	1,42	nancy 15 1,51
tot15	942	69,88		424	75,31	555 55,78
Tot	1348			563		995

Anduze		Lasalle		Sauve				
marie	263	11,92	marie	158	13,08	marie	190	14,71
louise	235	10,65	louise	156	12,91	louise	142	10,99
julie	94	4,26	élise	47	3,89	adèle	56	4,33
alix	88	3,99	julie	44	3,64	sophie	53	4,10
césarine	82	3,72	amélie	38	3,15	éliza	41	3,17
sophie	70	3,17	sophie	36	2,98	caroline	37	2,86
aline	64	2,90	anaïs	35	2,90	joséphine	35	2,71
junie	64	2,90	alix	33	2,73	émilie	32	2,48
anna	58	2,63	adèle	30	2,48	fanny	32	2,48
rosa	44	1,99	junie	27	2,24	junie	30	2,32
jenny	42	1,90	léonie	25	2,07	julie	29	2,24
mathilde	42	1,90	augustine	23	1,90	alexandrine	28	2,17
élise	41	1,86	henriette	22	1,82	delphine	28	2,17
adeline	40	1,81	charlotte	21	1,74	eugénie	27	2,09
pauline	36	1,63	jenny	18	1,49	philippine	24	1,86
tot15	1263	57,25		713	59,02		784	60,68
Tot	2206			1208			1292	

St.André de Val.		St.Hipolyte		St.Jean du Gard				
marie	136	16,04	marie	255	12,13	marie	297	16,37
louise	72	8,49	louise	227	10,80	louise	247	13,62
sophie	46	5,42	augustine	87	4,14	mathilde	50	2,76
léonie	34	4,01	julie	84	4,00	léonie	43	2,37
alix	29	3,42	pauline	81	3,85	adèle	42	2,32
junie	23	2,71	sophie	72	3,43	julie	42	2,32
amélie	22	2,59	joséphine	61	2,90	amélie	40	2,21
fanny	21	2,48	éliza	47	2,24	eugénie	36	1,98
zulma	21	2,48	camille	46	2,19	junie	32	1,76
esther	20	2,36	émilie	43	2,05	albertine	31	1,71
adeline	19	2,24	félicie	40	1,90	élisa	31	1,71
anaïs	19	2,24	mathilde	35	1,67	emma	28	1,54
delphine	19	2,24	alix	31	1,47	alix	26	1,43
augustine	17	2,00	anaïs	31	1,47	anna	25	1,38
léontine	16	1,89	fanny	31	1,47	esther	24	1,32
tot15	514	60,61		1171	55,71		994	54,8
Tot	848			2102			1814	

Sumène		Valleraugue		Le Vigan				
marie	492	27,62	marie	232	11,53	marie	540	20,91
louise	151	8,48	louise	197	9,79	louise	282	10,92
joséphine	123	6,91	delphine	101	5,02	augustine	127	4,92
rosalie	88	4,94	léonie	88	4,37	philomène	67	2,59
julie	41	2,30	sophie	71	3,53	émilie	45	1,74
rose	40	2,25	eugénie	62	3,08	delphine	44	1,70
anaïs	29	1,63	pauline	62	3,08	élisabeth	44	1,70
léonie	25	1,40	augustine	54	2,68	eugénie	43	1,66
pauline	25	1,40	amélie	47	2,34	pauline	42	1,63
victorine	25	1,40	rosine	45	2,24	rosalie	42	1,63
junie	20	1,12	élise	43	2,14	anna	41	1,59

Sumène		Valleraugue		Le Vigan				
valérie	20	1,12	mélanie	41	2,04	félicité	41	1,59
delphine	18	1,01	angéline	37	1,84	sophie	39	1,51
noémie	18	1,01	léontine	35	1,74	jeanne	36	1,39
sophie	18	1,01	alix	31	1,54	julie	34	1,32
tot15	1133	63,62		1146	56,96		1467	56,79
Tot	1781			2012			2583	

Aniane		Claret		Ganges				
marie	368	22,94	marie	56	25,23	marie	410	19,51
anne	97	6,05	clotilde	8	3,60	louise	215	10,23
marguerite	84	5,24	josephine	8	3,60	sophie	91	4,33
louise	76	4,74	adélaïde	7	3,15	joséphine	78	3,71
joséphine	73	4,55	julie	7	3,15	julie	62	2,95
jeanne	72	4,49	éizabeth	6	2,70	rosalie	58	2,76
elisabeth	65	4,05	rose	6	2,70	anaïs	32	1,52
catherine	52	3,24	agathe	5	2,25	elisa	30	1,43
françoise	41	2,56	anne	5	2,25	marguerite	30	1,43
antoinette	36	2,24	augustine	5	2,25	thérèse	30	1,43
philomène	36	2,24	virginie	5	2,25	léontine	29	1,38
eugénie	29	1,81	albanie	4	1,80	elisabeth	28	1,33
rosalie	27	1,68	angéline	4	1,80	emilie	28	1,33
thérèse	25	1,56	clémentine	4	1,80	léonie	28	1,33
magdelaine	24	1,50	eugénie	4	1,80	anne	26	1,24
tot15	1105	68,89		134	60,36		1175	55,93
Tot	1604			222			2101	

Lodève		Matelles		St.Martin de Londres				
marie	758	20,49	marie	22	18,18	marie	81	24,18
joséphine	192	5,19	catherine	9	7,44	josephine	30	8,96
éizabeth	148	4,00	françoise	9	7,44	louise	18	5,37
anne	131	3,54	marguerite	7	5,79	anne	12	3,58
rose	116	3,14	elisabeth	5	4,13	eugénie	12	3,58
louise	111	3,00	jeanne	5	4,13	marguerite	12	3,58
eugénie	97	2,62	joséphine	5	4,13	antoinette	7	2,09
émilie	90	2,43	lucie	4	3,31	elisabeth	7	2,09
justine	84	2,27	philomène	4	3,31	françoise	7	2,09
marguerite	82	2,22	rosalie	4	3,31	augustine	5	1,49
virginie	72	1,95	julie	3	2,48	jeanne	5	1,49
eulalie	64	1,73	magdelaine	3	2,48	lucie	5	1,49
augustine	62	1,68	suzanne	3	2,48	anaïs	4	1,19
françoise	61	1,65	adeline	2	1,65	angéline	4	1,19
thérèse	57	1,54	anne	2	1,65	clémentine	4	1,19
tot15	2125	57,43		87	71,9		213	61,92
Tot	3700			121			344	

Cornus	Nant		Peyreleau			
marie	238	23,78	marie	494 29,81	marie	106 34,87
pauline	40	4,00	louise	84 5,07	rosalie	12 3,95
justine	39	3,90	sophie	84 5,07	sophie	12 3,95
philippine	38	3,80	joséphine	74 4,47	louise	10 3,29
rosalie	38	3,80	rosalie	57 3,44	pauline	10 3,29
julie	35	3,50	adélaïde	47 2,84	henriette	8 2,63
alexandrine	27	2,70	philomène	36 2,17	victoire	8 2,63
sophie	26	2,60	élisa	32 1,93	virginie	8 2,63
louise	25	2,50	eugénie	31 1,87	clémence	6 1,97
adélaïde	24	2,40	mathilde	30 1,81	joséphine	5 1,64
eugénie	24	2,40	adèle	29 1,75	julie	5 1,64
clémence	21	2,10	philippine	29 1,75	justine	5 1,64
joséphine	18	1,80	rose	28 1,69	léontine	5 1,64
anasthasie	16	1,60	victorine	28 1,69	philomène	5 1,64
émilie	16	1,60	augustine	27 1,63	augustine	4 1,32
tot15	625	62,44	1110	66,99	209	68,75
Tot	1001		1657		304	